

la météo: Ennuagement tôt en matinée. Nuageux avec quelques averses par la suite. Frais. Max.: 20. (Détail page 17).

Le premier ministre de Norvège propose un plan d'action à la réunion de Toronto Des experts du monde entier s'attaquent à l'«effet de serre»

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

TORONTO — Le premier ministre de Norvège, Mme Gro Harlem Brundtland, a inauguré, hier à Toronto, la Conférence internationale sur les changements atmosphériques en invitant la communauté internationale à adopter dans les plus brefs délais une convention internationale pour protéger le climat de la planète.

Commission mondiale de l'Environnement dont le rapport était remis à l'ONU il y a un an, a proposé à la conférence de Toronto un « plan d'action » en cinq points pour stopper la hausse de la température du globe causée par « l'effet de serre » et les phénomènes apparentés, soit la destruction de la couche d'ozone et les pluies acides.

Les quelque 350 scientifiques, représentants des milieux politiques ou

des affaires provenant de 48 pays, prévoient que la combustion massive d'hydrocarbures à travers le monde, ainsi que certains types de cultures en rizières, ont augmenté depuis 100 ans de 25 %, le taux de gaz carbonique présent dans la haute atmosphère.

Ces « gaz de serre », qui laissent passer les rayons ultraviolets du soleil, empêchent par contre la chaleur accumulée dans le sol et la vapeur

d'eau de retourner dans l'espace, comme le fait la vitre d'une serre.

Le réchauffement de la planète, dont plusieurs chercheurs voient les premiers symptômes dans la sécheresse qui sévit depuis trois ans dans le Mid-West américain et les Prairies canadiennes ainsi qu'au Sahel, pourrait hausser de 1,5 à 4,5 degrés Celsius la température moyenne du globe d'ici l'an 2030. Le phénomène pourrait provoquer la désertification

de vastes contrées actuellement fertiles et l'inondation des plaines côtières en raison du relèvement des mers d'environ un mètre. Le changement climatique serait si rapide que les espèces vivantes n'arriveraient pas à s'adapter, détruisant tous les plans de restauration des écosystèmes ou les projets de reboisement en cours dans le monde.

Outre la mise au point d'une convention internationale pour la pro-

tection du climat planétaire, le plan de Mme Brundtland prévoit le « lancement immédiat » de discussions internationales pour que chaque pays adopte une stratégie de réduction de sa consommation d'énergie d'ici la fin du siècle. L'objectif est de 50% pour les pays industrialisés.

Un objectif, précise Mme Brundtland, que doivent d'abord rencontrer les pays industrialisés puisqu'il

Voir page 2 : Des experts

Ottawa et Moscou mettent fin à la guerre des espions

MICHEL VASTEL

OTTAWA — Après avoir retardé un voyage officiel en Extrême-Orient pour suivre de près la « guerre des espions » déclenchée il y a deux semaines avec l'Union soviétique, le secrétaire d'État Joe Clark s'est contenté hier de sermonner l'ambassadeur soviétique, Alexei Rodionov.

Tout au plus le gouvernement canadien a-t-il menacé de ne pas renou-

veler le permis de travail d'une vingtaine d'ouvriers qui travaillent actuellement à la reconstruction du consulat général soviétique de Montréal.

« J'ai rappelé à l'ambassadeur soviétique qu'il y a des ouvriers impliqués dans la reconstruction du consulat de Montréal et qu'ils ont besoin de visas de travail », a dit M. Clark. Dans certains cas ces visas sont expirés, et la décision de les renouveler sera prise, cas par cas, à la lumière

des décisions prises à Moscou pour les recrutés locaux ».

Le secrétaire d'État avait d'abord annoncé qu'il ferait une déclaration aux Communautés après le retrait, samedi, de 25 des 39 citoyens soviétiques qui travaillent à l'ambassade du Canada à Moscou. Mais M. Clark a promis dans la journée de tenir une session spéciale d'information pour les deux partis d'opposition, en échange de quoi ceux-ci se sont abstenus de lui demander des comptes.

Après une rencontre d'une vingtaine de minutes avec le responsable de la diplomatie canadienne, l'ambassadeur Alexei Rodionov est sorti de la réunion souriant : « le principal résultat de cette rencontre est que nous nous entendons maintenant pour coopérer dans tous les domaines, politique, commercial, économique et culturel », a-t-il déclaré.

Avare de commentaires lui aussi, Joe Clark a dit « avoir rappelé au di-

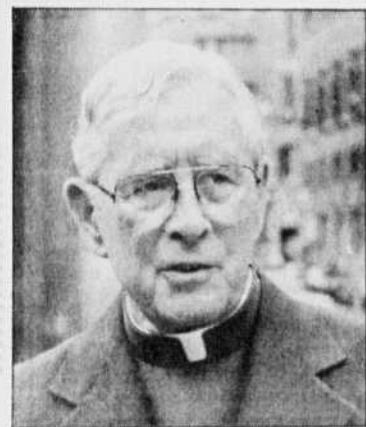
Voir page 8 : Ottawa



L'ambassadeur soviétique à Ottawa, M. Alexei Rodionov.

Photo CP

AUJOURD'HUI



LE CARDINAL PAUL GRÉGOIRE

Attristé par la mort tragique de l'épouse du ministre de l'Environnement Clifford Lincoln, Mgr Paul Grégoire accédera aujourd'hui au cardinalat avec joie et sérénité. Page 3

LES HONGROIS DANS LA RUE

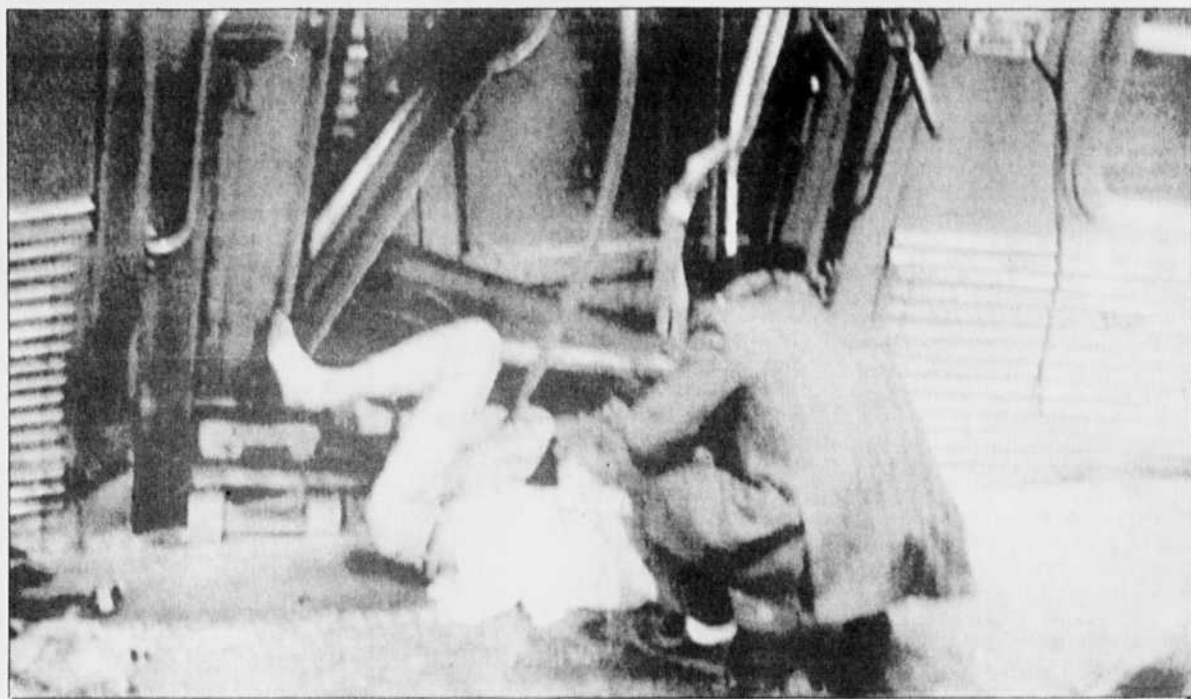
Des milliers de Hongrois ont défilé hier soir dans les rues de Budapest, avec l'accord tacite de leur gouvernement, pour protester contre l'attitude de la Roumanie vis-à-vis sa minorité hongroise. Page 5



PERRON AVEC LES NORDIQUES

L'ancien entraîneur du Canadien, Jean Perron, a joint les rangs des Nordiques, hier, en devenant l'adjoint du nouveau directeur général de l'équipe, Martin Madden. Page 18

CATASTROPHE FERROVIAIRE À PARIS



En plus de la vingtaine de morts, le télescopage a fait des dizaines de blessés.

Photo AP

Le bilan : entre 17 et 22 morts

PARIS (AFP) — Une vingtaine de personnes ont trouvé la mort et plusieurs dizaines d'autres ont été gravement blessées hier à la suite du télescopage de deux trains de banlieue dans la gare souterraine de Paris-Lyon à 19 h 10 locales.

Le porte-parole des sapeurs pompiers de Paris, le commandant Raoul Viger, a évoqué le chiffre de « 17 à 22 morts ».

Cette catastrophe ferroviaire est l'une des plus meurtrières en-

registrées en France au cours des sept dernières années. Elle intervient par ailleurs au lendemain de l'accident d'un Airbus A-320 qui s'est écrasé près de Mulhouse (est de la France), faisant trois morts, dont deux enfants, et une quarantaine de blessés.

Selon le commandant Vigier, sept cadavres ont été dégagés des wagons, et 10 à 15 autres étaient toujours coincés hier soir dans les toiles des deux rames. Six person-

nes, vivantes mais prisonnières des wagons, étaient sous soins intensifs.

Vingt-quatre blessés, dont huit graves, ont été évacués vers 13 établissements hospitaliers de la région parisienne.

Les deux rames étaient en fait tellement enchevêtrées l'une dans l'autre qu'il a été très difficile de connaître le nombre exact de victimes. Les opérations de secours

Voir page 8 : Catastrophe

La perestroïka est soumise à un test crucial

MOSCOU (AFP) — Cinq mille délégués du Parti communiste venus de toute l'Union soviétique se retrouvent ce matin au Palais des Congrès du Kremlin pour écouter le discours fleuve de Mikhaïl Gorbatchev ouvrant la XIX^e conférence fédérale du Parti communiste soviétique.

Cette conférence a été programmée dès janvier 87 pour faire le point sur la politique de réformes et de démocratisation engagée par le numéro un soviétique et dans le but de donner un nouvel élan à la perestroïka (restructuration) et à la glasnost (transparence).

Mais avant tout, la conférence sera déterminante pour l'avenir du système politique en URSS. Les tenants d'un parti fort résisteront, probablement en vain, contre la volonté de M. Gorbatchev de diminuer les pouvoirs considérables du Parti dans la gestion de l'économie et des entreprises.

Plus fondamentalement, les réformes passeront par une plus grande indépendance du pouvoir vis-à-vis du parti. Les résistances aux changements viennent en général du parti.

Selon le rédacteur en chef de la Pravda, M. Viktor Afanassiev, qui a donné hier une conférence de presse — fait inédit — il existe au sein du bureau politique du parti des divisions non pas sur la nécessité des ré-



Mikhaïl Gorbatchev

formes mais sur leur rythme et leur ampleur.

M. Afanassiev a ainsi mis en valeur le débat qui s'annonce entre les réformistes et les conservateurs.

Voir page 8 : Gorbatchev

Le fisc donne du lest

OTTAWA (PC) — La réforme de l'impôt sur le revenu des particuliers, adoptée en janvier dernier, entrera en vigueur le 1^{er} juillet et se traduira par des retenues à la source moins élevées.

Les taux réduits d'imposition des particuliers s'inscrivent dans le cadre de la réforme annoncée par le ministre des Finances, M. Michael Wilson, en décembre 1987 qui prévoit trois tranches d'imposition fédérale au lieu de l'échelle de dix taux de l'ancien régime.

Les contribuables gagnant moins de \$27,500 paieront 17 % d'impôt, ceux touchant entre \$27,500 et \$55,000, 26 %, et ceux qui gagnent \$55,000 et plus, 29 %.

Le nouveau régime fiscal des particuliers remplacera certaines exemptions personnelles et des déductions par des crédits d'impôt.

Selon le ministre du Revenu, M.

Voir page 8 : Les fisc

La grève chez Bell Canada Des problèmes pour les 240,000 Québécois qui vont déménager

ISABELLE FERLAND

Les 240,000 Québécois qui déménagent cette semaine devront patienter avant d'obtenir leur nouveau service téléphonique. « On ne veut pas donner de faux espoirs aux abonnés du Bell en transit. Nos priorités vont aux services essentiels et aux réparations », affirmait hier un porte-parole de Bell Canada, M. André Chapleau.

Alors que dès cinq heures, hier matin, des lignes de piquetage s'élevaient devant tous les bureaux de Bell Canada du Québec et de l'Ontario, les cadres de la compagnie venaient prendre le relais des 19,500 employés en grève depuis hier matin. Malgré la présence au Québec de 4,000 cadres, les services requérant l'intermédiaire d'une téléphoniste manifestaient hier les mêmes diffi-

Voir page 8 : Des problèmes



Des grévistes de Bell Canada ont érigé des lignes de piquetage devant les bureaux de la compagnie à Montréal, tôt hier matin.

Photo CP

Thérèse Beaudry
SÉJOUR CHEZ MÈRE TERESA
Préface du cardinal Paul-Émile Léger

A PARAÎTRE BIENTÔT

Séjour chez Mère Teresa

par Thérèse BEAUDRY

Préface du cardinal Paul-Émile Léger

L'auteure relate dans un style clair et aéré, son expérience auprès des pauvres de Calcutta et de Mère Teresa, récipiendaire du Prix Nobel de la paix.

«...J'ai lu ce livre avec grand intérêt, car la description des lieux où l'auteure a vécu est d'une telle exactitude que j'avais la sensation de découvrir l'empreinte de mes pas inscrite dans cette poussière de Calcutta où je suis passé trois fois...»

Extrait de la préface du CARDINAL LÉGER

UN LIVRE À LIRE ABSOLUMENT!

MÉRIDIEN ÉDITIONS DU MÉRIDIEN 1980, rue Sherbrooke ouest., bureau 520, Montréal (Québec) H3H 1E8 — Tél.: (514) 932-9037



L'humeur à l'égard de l'affichage varie selon les questions posées...

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — L'humeur des Québécois francophones à l'égard de la question de l'affichage commercial varie selon la façon dont la question leur est posée par les maisons de sondage. Le cas échéant, leur attachement à l'affichage unilingue français peut sembler plus fort.

Ainsi, un sondage Sorecom-Le Soleil, dont les résultats ont été publiés hier, indique que 54 % des Québécois francophones veulent que le gouvernement Bourassa maintienne l'affichage unilingue. Cela, même si la Cour suprême déclarait que l'affichage unilingue est illégal.

Un autre sondage, celui-là fait par la maison Créatec + pour le compte du DEVOIR et de CKAC, montrait la semaine dernière que seulement 38 % des Québécois voulaient le maintien de l'unilinguisme malgré le jugement que pourrait rendre la Cour suprême.

Apparemment contradictoires, ces deux sondages ne le sont pas. Ils traduisent des attitudes complémentaires. Dans le cas du sondage Créatec +, les 38 % de francophones qui préconisent le maintien de l'affichage unilingue peuvent probablement être considérés comme le noyau d'irréductibles qui tiennent à l'affichage unilingue français, convient Soucy D. Gagné, responsable du sondage Sorecom.

La contradiction apparente s'explique fort bien, croit M. Gagné, lorsqu'on constate que les deux maisons de sondage ont posé deux questions différentes, cela en poursuivant des objectifs différents. On ne cherchait pas à mesurer exactement la même chose, dit-il.

Dans le sondage Créatec +, la question était la suivante : « Supposez que la Cour suprême décide que l'affichage commercial unilingue français est contraire à la liberté d'expression. Souhaitiez-vous que le gouvernement du Québec — Maintienne l'obligation pour les commerces d'afficher uniquement en français malgré le jugement ? — Se soumette au jugement et permette une certaine forme de bilinguisme ? »

Les Québécois francophones se sont dits favorables à 38 % au maintien de l'obligation d'afficher uniquement en français tandis que 58 % se disaient favorables au respect du jugement. Seu-

lement 4 % ont dit ne pas avoir d'opinion.

La question de Sorecom était la suivante : « Que devrait faire le gouvernement du Québec si la Cour suprême du Canada, qui doit rendre son jugement bientôt, déclarait illégal le fait que le Québec interdise l'affichage bilingue. Devrait-il se plier au jugement de la Cour ou passer une loi pour maintenir l'affichage en français seulement ? »

Alors que 54 % des francophones répondaient qu'il fallait maintenir l'affichage unilingue, seulement 35 % se disaient favorables au respect du jugement. Les sans opinions étaient de l'ordre de 11 % dans ce cas.

La différence entre les deux questions ne se trouve pas tellement dans le préambule mais dans le choix qui est offert aux personnes sondées, fait valoir M. Gagné. En réalité, les 58 % de francophones qui dans le sondage Créatec + veulent qu'on respecte le jugement le font parce qu'on associe alors l'idée « d'une certaine forme de bilinguisme », dit-il. La question est alors moins limpide, à son avis.

Chez Créatec +, on rejette cette explication. Grégoire Gollin pense même que sa question est plus précise et laisse place à moins d'ambiguïté. Plus important est le fait que, dans son sondage, les Québécois se disent, à l'occasion d'une autre question, favorable à 61 % au bilinguisme dans l'affichage et favorable à l'unilinguisme à seulement 32 % pour. Il y a concordance des attitudes, note M. Gollin.

La faveur des Québécois francophones pour le bilinguisme dans l'affichage avec une prépondérance pour le français est bien connue. Des sondages précédents de Sorecom l'ont mis en évidence, note M. Gollin en se référant à un récent sondage de cette maison fait pour le compte de l'Alliance Québec. Dans ce sondage, la proportion des francophones favorables à une forme de bilinguisme dans l'affichage atteignait alors 71 %.

Le sondage Sorecom-Le Soleil publié hier n'a pas posé de question pour vérifier la concordance des attitudes. Selon M. Gagné, la question aurait pu être posée et donner des résultats concordants, dépendant de l'ordre dans lequel elle aurait été posée. Il note toutefois que ce n'est pas la première contradiction que révèlent des sondages.

Lorraine Pagé élue présidente de la CEQ

JEAN-PIERRE PROULX

QUÉBEC — Mme Lorraine Pagé remplacera Yvon Charbonneau à la présidence de la Centrale de l'enseignement du Québec. Elle a été élue par acclamation, hier, étant la seule candidate à ce poste lors de la clôture des mises en nomination à 14 heures.

Mme Pagé devient ainsi, et elle s'est empressée de le souligner, la première femme à accéder à la tête d'une centrale syndicale au Québec.

Tous les autres candidats, sauf un, ont aussi été réélus par acclamation. Il n'y aura élection, après-demain, qu'au poste de quatrième vice-président où deux candidats sont en lice : M. Raymond Johnston, qui occupe le poste depuis 1982, et M. Gérard Lefebvre, président du syndicat de l'enseignement de l'Estrie. Ce dernier a reçu l'appui public de Mme Pagé.

« Il est enraciné sans son milieu, a-t-elle expliqué hier, et il a su concrétiser dans des projets sociaux les grands enjeux de la centrale. Sa présence est importante si l'on veut assurer un pouvoir plus collégial. Ce qui me semble plus évident avec M. Lefebvre ».

Mme Pagé a rappelé, en outre, avoir été candidate en 1982 au poste qu'occupe M. Johnston. Elle l'avait d'ailleurs défait par quelques voix à peine de majorité. Par contre, elle a, pendant un temps, fait équipe avec lui puisqu'elle a été vice-présidente de la CEQ à compter de 1984 jusqu'à ce qu'elle démissionne de son poste pour se présenter à la présidence de l'Alliance des professeurs de Montréal en 1985, poste qu'elle occupe toujours depuis.

Les autres candidats réélus par acclamation, hier, sont Mme Rosette Côté, première vice-présidente,

Mme Monique Fitz-Patrick, deuxième vice-présidente, Mme Monique Richard-Giroux, troisième vice-présidente, Mme Solange Pronovost, cinquième vice-présidente et M. Serge Lévesque, secrétaire-trésorier.

Il y a quelques semaines, Mmes Côté, Fitz-Patrick, Pronovost et M. Johnston avaient annoncé qu'ils faisaient équipe. Mme Pagé a, pour sa part, indiqué n'avoir jamais cherché à se présenter avec une équipe complète pour la bonne raison qu'elle ne s'oppose pas au bureau tel que constitué. Mais la prise de position publique de ses quatre collègues « a, dit-elle, accéléré la réflexion de certaines personnes ». En pratique, la victoire de M. Lefebvre lui assurerait la majorité au sein du bureau puisque M. Lévesque et Mme Richard-Giroux ne se sont pas solidarisés publiquement avec les quatre autres vice-présidents.

Le fait d'avoir été élue par acclamation lui apparaît par ailleurs « plus exigeant » dans la mesure où il lui faudra trouver son assise politique. « J'ai en théorie la confiance de tout le monde et en même temps la confiance de personne », a-t-elle dit.

Mme Pagé accède à son poste « avec beaucoup de détermination et d'espoir ». Avec beaucoup d'espoir, a-t-elle dit, puisqu'elle est la première femme présidente d'une centrale au Québec. Avec détermination, parce qu'elle doit relever les défis de la prochaine négociation et qu'elle aura à vivre l'élargissement de la centrale à d'autres membres de la fonction publique. Elle a, dit-elle, la « volonté farouche » de porter la cause de tous les membres.

L'élargissement de la centrale signifie aussi une forme de « maraudage ». Là-dessus, Mme Pagé préfère parler d'« intervention active là



Le président sortant, M. Yvon Charbonneau, et la nouvelle présidente de la CEQ, Mme Lorraine Pagé.

où des travailleurs en manifesteront le besoin », mais elle indique que tout recrutement devra se faire dans le respect des règles éthiques et de la liberté d'expression et en tenant compte de la solidarité et de la cohésion syndicale.

Mme Pagé a indiqué enfin que son accession à la présidence n'était pas « chose planifiée, à l'image d'ailleurs de la carrière des femmes ». Sa seule ambition, a-t-elle rappelé avec humour, a été jadis de vouloir présider les débats de l'Alliance des professeurs, ce qu'elle a fait pendant plusieurs années.

Quant au président sortant, M. Charbonneau, il s'est dit très heureux de voir une femme accéder à la présidence. Une femme est déjà présidente de la plus grande centrale canadienne, le Congrès du travail du Canada. Il en va de même pour la plus importante centrale d'enseignants américains. « Il était temps, a-t-il déclaré, que le Québec s'ajuste à l'heure nord-américaine ».

Et faisant référence aux dessins du caricaturiste Girerd, de La Presse, il lui a lancé à la blague : « Ajuste ma faucille. Ajuste tes faux cils! ».

Blue Bonnets

Les négociateurs à un fil du dénouement

CAROLE BEAULIEU

Les négociations se poursuivaient toujours, tard dans la nuit, hier, à Québec, pour trouver une solution à la fermeture de l'hippodrome Blue Bonnets, prévue pour le 30 juin.

Amorcés en fin d'après-midi, dans les bureaux du Conseil exécutif, les pourparlers mettaient en présence le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Michel Pagé, un adjoint du premier ministre Robert Bourassa, et des représentants de la firme Campeau Corporation, propriétaire de la piste.

L'échec de ces pourparlers rendrait caduque une entente de trois ans survenue en fin de semaine entre l'hippodrome de Montréal et l'Association de trot et amble du Québec (ATAQ), représentant bon nombre de propriétaires et intervenants de

l'industrie hippique.

Campeau Corporation a jusqu'ici maintenu son intention de fermer la piste, la plus importante au Québec, jugeant ses profits insatisfaisants et la part de taxation du gouvernement trop élevée.

La fermeture de la piste ferait perdre au Trésor québécois près de \$20 millions perçus annuellement en taxes sur les paris.

Campeau Corporation demande notamment la réduction de ces taxes pour maintenir la piste ouverte. Le gouvernement du Québec a jusqu'ici refusé d'accéder à de telles demandes.

Selon un porte-parole de l'ATAQ, M. Charles Provost, le projet du gouvernement de relocaliser les courses sur une autre piste, en cas de fermeture de Blue Bonnets, « n'est pas une alternative intéressante ».

« Les propriétaires vont préférer ne pas courir du tout plutôt que de courir dans un champ à Saint-Basile, à moins 25 degrés sous zéro », expliquait-il hier.

Selon M. Provost, il faudrait « tout un plan de marketing » pour modifier les habitudes des parieurs et les amener à parier non sur le champ de courses, mais dans des salles telles que le vélodrome, devant des écrans géants montrant des courses tenues quelque part en banlieue de Montréal.

Québec soutient pour sa part que son plan de relocalisation permettrait à l'industrie de fonctionner en attendant l'ouverture, d'ici un an, d'un nouvel hippodrome.

Sondage sur les commissions scolaires Charbonneau et Pagé « surpris » des résultats

QUÉBEC — Le président sortant de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, et la présidente élue, Mme Lorraine Pagé, se sont dits « surpris », hier, des résultats du sondage Créatec + LE DEVOIR qui indiquent une préférence majoritaire des Québécois pour le maintien des commissions scolaires confessionnelles plutôt que leur remplacement par des commissions scolaires linguistiques.

M. Charbonneau croyait se souvenir que d'anciens sondages indiquaient une tendance contraire. « Je trouve ça très bizarre puisque, mis à part la CECM et la CEPGM qui s'objectent, il y a un consensus au Québec pour remplacer le système actuel ».

Au niveau de l'école, a-t-il rappelé, la CEQ prône l'ouverture aux divers enseignements religieux sans monopole juridique d'une religion sur le projet éducatif.

Quant à Mme Pagé, elle pense que la population est spontanément portée vers la stabilité, et que la formulation de la question invitait à répondre dans ce sens. La question se lisait comme suit : « Actuellement, il y a des commissions scolaires catholiques et protestantes. Selon vous, devrait-on maintenir ces commissions telles quelles ou les remplacer par des commissions scolaires françaises et anglaises ? ».

Quelque 51 % des répondants ont opté pour le statu quo.

Mme Pagé estime qu'il faut continuer d'expliquer à la population la pertinence de ce changement et ne pas en occulter les enjeux.

Par contre, l'un et l'autre ont trouvé « intéressante » l'idée bien accueillie par les répondants francophones d'appliquer aux cégeps les règles d'admissibilité de l'école primaire et secondaire anglaise. De l'avis de Mme Pagé, les professeurs de 5e secondaire observent que de très nombreux allophones passent au cégep anglais après avoir fait leurs études primaires et secondaires en français. Aucune étude n'est cependant encore venue étayer statistiquement ces observations.

Pour sa part, le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, qui pilote à l'Assemblée nationale le projet de loi 107 et qui propose la création de commissions scolaires linguistiques, n'a voulu faire qu'un très bref commentaire. Son attaché de presse a fait savoir que, « d'autres sondages étaient arrivés à d'autres conclusions » et que les répondants ont pu confondre la confessionnalité des commissions scolaires avec celle des écoles.

Il n'a pas été possible de rejoindre, hier, la Fédération des commissions scolaires ni les grands groupes de pressions comme le Mouvement scolaire confessionnel et le Mouvement laïque québécois.

Bouchard sera assermenté aujourd'hui

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'État, M. Lucien Bouchard, sera assermenté, aujourd'hui, à titre de député de la circonscription de Lac-St-Jean, et pourra à partir de ce moment-là participer aux débats de la Chambre des communes.

M. Bouchard a accédé au cabinet Mulroney en mars dernier après avoir démissionné de son poste d'ambassadeur du Canada à Paris.

Le nouveau secrétaire d'État avait alors refusé d'entrer au Parlement canadien par la porte du Sénat, comme cela a été le cas pour un autre de ses collègues au cabinet, le ministre d'État responsable des Relations fédérales-provinciales, M. Lowell Murray, et pris l'engagement de se faire élire aux Communes avant la prochaine campagne électorale générale.

Lundi le 20 juin dernier, Lucien Bouchard était élu dans la circonscription de Lac-St-Jean avec une majorité de plus de 6,000 voix sur son plus proche rival, le libéral Pierre

Giméel.

Considéré comme le nouvel homme fort du gouvernement conservateur au Québec et un des principaux conseillers du premier ministre Brian Mulroney, Lucien Bouchard devra passer quelque temps dans la deuxième rangée des banquettes ministérielles avant de songer à se retrouver au premier rang, près de son chef.

Lucien Bouchard occupera le siège situé directement derrière le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Jake Epp. Il sera assis entre le ministre d'État à la Jeunesse, à la Condition physique et au Sport amateur, Jean Charest, et le ministre de l'Environnement Tom MacMillan.

Pour faire place au nouvel élu dans la deuxième rangée, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Barbara McDougall, se retrouvera, pour la première fois depuis qu'elle a accédé au cabinet le 17 septembre 1984, au premier rang.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et Ressources, Marcel Masse,

conservera le siège généralement réservé au lieutenant québécois dans la première rangée, à la droite du vice-premier ministre Don Mazankowski, et à deux banquettes du premier ministre Mulroney.

L'autre ministre de la région du Saguenay-Lac-St-Jean, Benoît Bouchard, a déjà accédé à la première rangée des banquettes ministérielles et il sera placé à portée de main de Lucien Bouchard assis de biais derrière lui.

Après son assermentation comme député dans les bureaux du greffier de la Chambre, prévue pour 13 h, Lucien Bouchard fera son entrée officielle aux Communes et sera présenté au président John Fraser par le premier ministre Mulroney.

Après les mots de bienvenue, prononcés par les chefs des partis d'opposition ou leurs porte-parole, s'ils sont absents, le secrétaire d'État assistera à sa première période des questions et commencera à apprendre son nouveau rôle de parlementaire et de ministre influent du cabinet Mulroney.

Amsterdam, en 1354



Cum poci luce...

(«Avec si peu de lumière, j'en perds mon latin!»)

ans le passé, il n'était pas rare de voir les gens s'arracher les yeux pour voir clairement autour d'eux. Et ce qu'ils voyaient n'avait pas de quoi les réjouir: la tristesse d'un intérieur mal éclairé, avec si peu de fenêtres qu'il était facile de se croire à l'époque de la grande noirceur.

La vie moderne, les gens modernes, ont d'autres exigences. La lumière, l'insolence, comme le Sanctuaire l'a pensé. Avec de larges fenêtres qui invitent le soleil à se sentir chez lui, chez vous. Partout, dans la cuisine, le salon, les chambres. Le Sanctuaire du Mont-Royal. Le mode de vie d'aujourd'hui.



le sanctuaire
LE MODE DE VIE D'AUJOURD'HUI du mont-royal

PHASE VI MAINTENANT EN VENTE: CONDOMINIUMS PRIVILÉGIÉS EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT.
BUREAU DE VENTE: 6100, CHEMIN DEACON, MONTRÉAL (514) 738-6000. DE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS.
1 CH. À COUCHER À PARTIR DE 159 000 \$, 2 CH. À COUCHER À PARTIR DE 231 000 \$, 3 CH. À COUCHER À PARTIR DE 249 000 \$
PENTHOUSES À PARTIR DE 459 000 \$ (SECON DISPONIBILITÉ)

Vous déménagez?

Évitez de vous priver temporairement de votre DEVOIR. Faites transférer votre abonnement dès maintenant. Votre DEVOIR déménagera en même temps que les vôtres.

Nom	_____
Adresse actuelle	_____
Code postal	_____ No. tél. _____
Nouvelle adresse	_____
Code postal	_____ No. tél. _____
Date de déménagement	_____

LE DEVOIR Remplissez et retournez le coupon réponse à: LE DEVOIR, service aux abonnés, 211 St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

Malgré la tragédie de dimanche Mgr Paul Grégoire se prépare au cardinalat avec «joie et sérénité»

MARTIN PELCHAT

Les funérailles de l'épouse du ministre Clifford Lincoln, décédée tragiquement à Rome dimanche, auront lieu jeudi en l'église Saint-Edmunds de Beaconsfield.

Le corps de Mme Lise Margeot ne sera rapatrié que demain, et la dépouille mortelle sera exposée à Pointe-Claire demain soir et jeudi matin. Le ministre québécois de l'Environnement rentrera de Rome demain.

En compagnie du ministre délégué aux Affaires extérieures André Vallerand, il assistera ce matin au consistoire au cours duquel seront élevés au cardinalat Mgr Jean Margeot, son beau-frère, et l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire.

Mme Lincoln, 57 ans, originaire comme son mari de l'île Maurice, a été happée par une voiture au sortir d'une rencontre avec les membres de sa famille venus de cette île célébrer l'accession au cardinalat de Mgr Margeot.

Même si son propre appel au cardinalat a été marqué par la mort tragique de l'épouse du ministre venu représenter le Québec à cette occasion, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, s'est préparé avec sérénité à la cérémonie d'aujourd'hui, au Vatican.

« Dès que Mgr Grégoire a appris la nouvelle, il s'est rendu auprès de M. Lincoln et ils ont eu un



Mgr Paul Grégoire

échange très chaleureux. Il est sorti de cette rencontre certain d'avoir rencontré un homme très fort dans l'épreuve », expliquait depuis Rome l'attaché de presse de l'archevêché, l'abbé André Lamoureux.

« Quant à Mgr Grégoire, il est à la fois serein et heureux. Le cardinalat lui fait vivre beaucoup d'émotions et lui rappelle de bons souvenirs de son épiscopat », a-t-il ajouté.

C'est dans la grande salle des audiences générales que le pape Jean-Paul II accueillera aujourd'hui les 24 nouveaux cardinaux. Demain matin, le pape célébrera une messe solennelle avec eux en la Basilique Saint-Pierre.

Le cardinal Grégoire ne rentrera à Montréal que dimanche, au terme des cérémonies offertes en son honneur par la délégation du Québec à Rome et l'ambassade canadienne.

Treize arrestations marquent le dernier « round »

L'escouade anti-émeutes chasse les locataires récalcitrants d'Overdale

MARTIN PELCHAT

Treize personnes ont été arrêtées, hier matin, par les membres de l'escouade anti-émeutes venus mettre un point final à la ronde des expulsions dans l'îlot Overdale, à Montréal.

Les derniers locataires récalcitrants ont tenu promesse et ont attendu qu'on utilise la force contre eux avant de quitter les quatre immeubles des rues Overdale, Mackay et Kinkora jugés dangereux par les services des incendies et de l'habitation de la Ville de Montréal.

Les quelque 20 policiers ont attendu une trentaine de minutes avant de donner l'assaut. Un fonctionnaire municipal a d'abord expliqué aux locataires les termes des avis d'expulsion signifiés à une vingtaine d'entre eux à la mi-juin. Au lieu de s'exécuter, les occupants ont joint les bras en chantant, assis dans les escaliers.

« J'ai expliqué aux policiers que personne ne serait violent mais qu'il faudrait peut-être porter certains d'entre nous pour les évacuer », racontait Lisa Jensen.

Ils ont finalement été repoussés par les policiers équipés de casques et matraques, et deux d'entre eux ont pris le chemin des cellules. C'est toutefois en évacuant l'intérieur des logements que les policiers ont « joué plus dur ».

Ces derniers se sont d'abord heurtés aux barricades dressées par les locataires, mais ils en sont venus à bout à l'aide d'un bélier mécanique et de scies. Ils ont ensuite expulsé manu militari les récalcitrants. Pour une, Mireille Audet a été vigoureusement traînée vers un fourgon cellulaire.

« Elle hurlait vraiment de douleur », disaient Lisa Jensen et François Saillant. « Du spectacle, suggérait un des officiers responsables de l'opération, le sergent Pierre Germain. Il n'y a aucun blessé parmi les 13 personnes arrêtées », a-t-il soutenu.

La police promettait de libérer toutes les personnes appréhendées au cours de la journée. Elles devront se présenter en cour sous peu pour être accusées de voies de fait par intrus.

Les moyens utilisés pour l'éviction étaient disproportionnés, soutient un des procureurs de l'Association des locataires, Dominique Neuman. Tout comme l'est, à son avis, l'ordre d'ex-



Les locataires ont résisté à l'avis d'expulsion en chantant... jusqu'à l'intervention de la police.

Photo PC

pulsion par rapport aux infractions au Code du logement reprochées, soit l'absence de sorties de secours réglementaires et de surveillance des lieux, ainsi que la présence aux alentours de plusieurs immeubles abandonnés présentant un risque d'incendie.

« Le recours à la police anti-émeutes est une décision du service de police. Il est certain que nous aurions préféré l'éviter, mais pour nous, il est préférable de protéger les gens que de limiter les recours », affirme Serge Carreau, assistant-directeur du service de l'habitation et du Développement urbain de la Ville de Montréal.

Mais les locataires continuent de penser que l'administration municipale n'a fait que mettre la table pour les promoteurs et leur projet *Galeries Dorchester*. Ils ont contesté en

Cour supérieure la validité du permis de construction commerciale des promoteurs et attendent le jugement.

En attendant la suite, la Ville a fait barricader les immeubles vidés hier et jeudi dernier à la faveur d'une première série d'expulsions.

Et les expulsés sont encore très peu (4) à avoir emménagé dans les nouveaux logements mis à leur dis-

position sur la rue Lucien-Lalier en vertu d'une entente entre les promoteurs et la Ville. « Question de principe », explique Me Neuman.

Rien ne semble donc joué dans ce dossier, même si Serge Carreau « espère » le dossier clos. « C'est la fin du chapitre quatre, et le début du chapitre cinq », laissait plutôt tomber un locataire.

Un mendiant rosse une femme

QUÉBEC (PC) — Un mendiant rendu furieux parce qu'une femme ne voulait pas lui donner d'argent s'en est pris à cette dernière, hier après-midi, à en lui assénant quelques solides coups de poing au visage.

Cet incident, pour le moins inso-

lite, s'est produit vers 15 h hier après-midi, près du 560 rue Saint-Jean, devant plusieurs passants qui ont assisté médusés au déroulement de la scène.

La femme, qui n'a pas été sérieusement blessée, a tout de même dû être transportée à l'Hôtel-Dieu.

Les fonctionnaires du Québec veulent être mieux rémunérés

QUÉBEC (PC) — Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec demande une augmentation de salaire de 10,3 % en 1989, de 5,5 et de 5 % pour les deuxième et troisième années à venir.

C'est ce qu'il affirme dans le communiqué annonçant le dépôt de ses demandes pour le renouvellement de sa convention collective au Conseil du Trésor.

Suite au rejet par ses membres de la proposition du Conseil du Trésor qui voulait prolonger la convention collective pour la durée d'un an le syndicat a dû effectuer le dépôt de ses demandes.

Le SFPQ rappelle qu'il est le premier syndicat du secteur public et parapublic à soumettre ses demandes globales pour le renouvellement de sa convention collective qui vient à échéance le 31 décembre prochain.

Mettez Alex à votre service... Inscrivez-vous maintenant!



ALEX^{MC}, c'est le tout nouveau service vidéotex de Bell Canada. Il vous permettra d'obtenir une foule d'informations et d'effectuer toutes sortes de transactions au moyen d'un petit terminal, facilement, rapidement, pour un prix modique.

De tout pour tous!

De l'annuaire téléphonique aux horaires de spectacles, des numéros gagnants de la loterie aux menus des restaurants, en passant par le solde de votre compte en banque, vous saurez où trouver tout ce que vous cherchez... instantanément!

Et avec ALEX*, vous pourrez même acheter vos billets, réserver votre table ou magasiner sans quitter le confort de votre foyer... une façon agréable d'économiser temps et énergie!

7,95 \$ par mois seulement!

La location du terminal ne coûte que 7,95 \$* par mois. Pour ce qui est de l'utilisation du réseau ALEX, le tarif est fonction de la durée de la communication et du type de service. Certains services sont gratuits alors que d'autres ne coûtent que quelques cents la minute. Et, dans la plupart des cas, les frais sont tout simplement portés à votre compte de téléphone.

Si vous avez un ordinateur personnel équipé d'un modem à 1200 bauds et compatible avec ALEX, vous pourrez accéder au service ALEX au moyen d'un logiciel que Bell mettra à votre disposition.

Offre de lancement

Les frais d'administration, associés à la location du terminal, seront abolis au cours de la première année... une économie de 14 \$*. Profitez-en dès maintenant.

ALEX vous intéresse?

Inscrivez-vous dès maintenant ou demandez la brochure d'information ALEX en remplissant le coupon ci-contre et en le retournant à l'adresse indiquée ou composez simplement le 870-ALEX.

*Sous réserve d'approbation par le CRTC. La plupart des abonnés du service résidentiel de la région de Montréal peuvent participer à l'essai ALEX prévu pour décembre 1988.

- ☐ Oui, le service ALEX m'intéresse, je veux m'inscrire.
☐ Je désire obtenir plus d'information sur le service ALEX!
Faites-moi parvenir votre brochure.

Nom M. _____

Mme _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____

Code postal _____

N° de tél.: Maison _____

Bureau _____

Signature _____

Remplir et retourner à:
Bell Canada
Service ALEX
600, rue Jean-Talon Est
Bureau M-17
Montréal (Québec)
H2R 3A9

ALEX

Le téléphone n'a pas dit son dernier mot.

L'efficacité
passe par Bell^{MC}

Bell



Des équipes de secouristes s'affairaient hier à chercher des traces de survivants sur le site de l'écrasement de l'appareil A-320 d'Airbus. Au moins quatre personnes sont mortes et une centaine d'autres blessées lors de l'écrasement de l'appareil, dimanche, près de l'aéroport de Mulhouse, dans l'Est de la France.

Air France et British Airways suspendent leurs vols

L'accident de Mulhouse porte un coup dur à l'image d'Airbus

PARIS (AFP) — L'accident du dernier né de la gamme Airbus, le A-320, dont un modèle s'est écrasé dimanche près de Mulhouse (est de la France), — faisant trois morts et cinquante blessés — a commencé à soulever des interrogations sur l'avenir commercial de l'appareil et constitue, quels que soient les résultats de l'enquête, un coup dur pour l'image du consortium européen.

D'ores et déjà, quatre compagnies aériennes — la japonaise ANA, l'australienne Ansett, l'espagnole Iberia, et l'allemande Lufthansa qui représentent au total quelque 70 appareils commandés — ont fait savoir qu'elles maintenaient leur confiance à l'A-320.

Mais Air France et British Airways ont décidé de suspendre momentanément leurs vols, en attendant plus ample information sur les causes de l'accident, tandis qu'Air Inter (compagnie intérieure française) a annulé hier matin le vol inaugural le son unique appareil.

Ces trois compagnies disposaient des seuls Airbus actuellement en service dans le monde (cinq appareils) mais quelques 500 autres avions ont déjà été commandés dans les prochaines années, dont plus de 300 commandes fermes.

Ce résultat commercial faisait du A-320 — un appareil moyen courrier qui peut emporter 150 passagers — le succès-phare d'Airbus, bénéficiant du meilleur carnet de commande jamais enregistré par un constructeur européen.

« Il n'y a aucune raison pour le moment de renoncer à notre commande », a déclaré à Francfort un porte-parole de la Lufthansa tandis qu'un porte-parole de la compagnie japonaise ANA soulignait que l'accident était intervenu non dans les conditions d'un vol régulier mais au cours d'un vol de démonstration à basse altitude. Le A-320 reste « un très bon avion », a ajouté le porte-parole.

L'attitude des compagnies dépendra en fait essentiellement des résultats de l'enquête en cours et du décryptage des deux boîtes noires de l'appareil, retrouvées après la catastrophe, qui seules pourront déterminer si il y a eu erreur humaine ou défaillance technique.

Dans ce dernier cas, le consortium pourrait être amené à opérer des modifications sur l'appareil et devra fournir des explications aux compagnies.

Une éventuelle erreur humaine pourrait, de son côté, relancer la polémique, vieille de deux ans, sur le pi-

lotage de l'avion. Un conflit est en cours depuis 1986 sur ce sujet à Air Inter, les pilotes réclamant, pour des raisons de sécurité un pilotage à trois alors que la compagnie souhaite un pilotage à deux.

Dans tous les cas, l'accident constitue un coup pour l'image de la compagnie qui avait largement axé sa stratégie de vente sur la sécurité de ses appareils.

Avec cinq millions d'heures de vol à son actif, le consortium n'avait enregistré jusqu'à présent qu'un seul accident mortel lors d'un vol d'entraînement à Louxor (Égypte) où les cinq occupants avaient péri. Les avions Airbus avaient ainsi progressivement acquis, au cours de 14 années de vol, la réputation d'être « les plus sûrs du monde ».

Le coup est d'autant plus sévère qu'il touche le A-320, l'un des appareils les plus modernes du monde. Pour la première fois dans l'histoire de l'aéronautique civile — hormis le Concorde —, le A-320 était équipé de commandes électriques, assistées par ordinateurs, dont l'une des fonctions est précisément d'assurer l'appareil contre un décrochage.

Par ailleurs, une commission d'enquête, composée de représentants de la direction générale de l'Aviation civile (DGAC) et d'experts d'Airbus Industrie, était à pied d'oeuvre, hier, sur l'aérodrome de Mulhouse-Habsheim (est de la France) où un Airbus A-320 s'est écrasé dimanche, faisant au moins trois morts et une cinquantaine de blessés hospitalisés parmi les 136 personnes embarquées.

Le bilan de la catastrophe aérienne n'ayant pas encore été officiellement arrêté par les autorités, les enquêteurs tentent de déterminer les raisons pour lesquelles l'avion n'a pas réussi à reprendre de l'altitude au terme d'un passage effectué en « configuration d'atterrissage », vols et train sortis, phares allumés, à une vitesse évaluée à 180 noeuds (environ 330 km/h).

Un journaliste de Radio-France, chargé de commenter le meeting au micro, a fait part de ses observations techniques : « il n'y a pas eu de remise de gaz entendue », ni « de bruit de pompage lorsque le pilote a remis tout en avant pour tenter de reprendre de l'altitude », a dit Pierre Peyrichout, lui-même pilote.

« Ce phénomène de pompage, exceptionnel, se traduit par un claquement répété et assourdissant lorsque les turbo-pompes enclenchent brusquement pour alimenter en carburant les moteurs CFM 56 équipant l'Airbus », a-t-il ajouté.

« Je n'ai rien entendu de tel », in-

dique encore M. Peyrichout qui attribue, de ce fait, la catastrophe à « une défaillance technique, vraisemblablement une panne de l'ordinateur central ».

De son côté M. Christian Roger, président de la section d'Air France du syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), estime lui-aussi que l'accident était dû « à un problème technique » et que « les premiers éléments de l'enquête montrent que les réacteurs ne sont pas repartis ».

L'A-320 est le premier appareil civil entièrement équipé de commandes de vol électriques par ordinateur qui permettent de supprimer le système complexe et lourd de câbles et de poulies existant sur les avions traditionnels.

M. Peyrichout affirme également que le pilote, le commandant Michel Hasseline, qui est chargé de la formation des pilotes d'Air France au maniement des Airbus, « a scrupuleusement respecté les consignes de sécurité établies lors d'un briefing avant la réunion ».

« Il devait effectuer un premier passage à vitesse réduite, puis, après un virage à 180 au large, un second à environ 500 km/h. Aucun minima d'altitude n'avait été défini : il avait été laissé à l'appréciation du pilote. C'est un miracle qu'il n'y ait pas eu plus de casse », a-t-il encore dit.

Un médecin cubain demande l'asile

HALIFAX (AFP) — Un médecin cubain a demandé hier l'asile à Halifax où le chalutier sur lequel il voyageait était arrivé la veille, a-t-on appris hier de source officielle.

M. Felix Marichal avait accompagné l'hôpital de Halifax deux membres de l'équipage du chalutier, le Rio Najassa, avant de disparaître.

Les autorités canadiennes examineront sa requête dans le courant de la semaine.

Dernière livraison du *Matin*

(PC-LE DEVOIR) — Plus rien ne semblait pouvoir empêcher la fermeture, hier soir, le quotidien acadien *Le Matin*, et ses journalistes s'affairaient à préparer le dernier numéro du seul quotidien provincial francophone du Nouveau-Brunswick.

« Le journal ferme et c'est clairement la faute de Frank McKenna, le nouveau dictateur du Nouveau-Brunswick », commentait hier Donatien Gaudet, rédacteur en chef du *Matin*.

Lancé il y a moins de deux ans, *Le Matin* tirait à 6,800 exemplaires et connaissait depuis ses débuts de sérieuses difficultés financières. Le journal employait une cinquantaine de personnes.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Frank McKenna, refusait toujours, hier, de donner au groupe de presse Unimédia, acheteur potentiel, l'assurance qu'il ne chercherait pas à retirer le fonds en fiducie de \$ 6 millions dont les intérêts servent à payer les frais de distribution élevés du journal.

Les porte-parole du *Matin* refusaient de spéculer, hier soir, sur la possibilité que le quotidien revienne en kiosques au cours des prochaines semaines, au terme d'une entente ultérieure. Chose certaine, les journalistes du *Matin* n'auront pas à se présenter au travail aujourd'hui, affirmait-on hier auprès de la direction du journal.

Les administrateurs du *Matin* ont vainement attendu hier soir un signe du gouvernement libéral de Frank McKenna.

Plus tôt dans la journée, à Charlottetown, dans l'Île du Prince-Édouard, le premier ministre du Nouveau-Brunswick avait déclaré qu'il ne voulait pas que le fonds en fiducie créé pour supporter les frais de distribution du quotidien tombe entre les mains d'un éditeur d'une autre province.

« Le cabinet est prêt à considérer leur proposition d'achat, mais transférer le fonds en fiducie de \$ 6 millions à Unimédia reviendrait à assurer la mort d'un autre journal du Nouveau-Brunswick, l'Acadie Nouvelle », a dit M. McKenna.

« Je pense que les Acadiens en seraient très contrariés. Nous préférons trouver une solution au Nouveau-Brunswick, une solution acadienne, et j'ai confiance qu'il en existe une. »

Unimédia, qui fait partie de l'empire du magnat de la presse Conrad Black, a offert d'acheter *Le Matin*, mais on a mis deux conditions à l'accord. Une des conditions exige que le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne se mêle pas du fonds en fiducie fédéral-provincial créé pour le quotidien de Moncton.

L'autre demande qu'un accord intervienne avec l'ancien éditeur, le sénateur Jean-Maurice Simard, dont la tentative de sauvetage du journal, qui a duré trois mois, s'est soldée par un échec il y a une semaine. Le journal doit environ \$ 300,000 au sénateur conservateur.

15 jeunes Soviétiques traversent le Canada à bord du *Train de la Paix*

ISABELLE PARÉ

Encore vierges de préjugés, les enfants peuvent faire bien plus que les diplomates pour aider à la compréhension mutuelle entre les gens des blocs de l'Ouest et de l'Est.

C'est ce que croit ardemment le Dr Frans Manouvrier, président du Centre d'Entreprises de Paix au Canada et organisateur du voyage de 15 jeunes Soviétiques de 14 à 18 ans au Canada à bord du *Train de la Paix* qui prendra son départ demain.

Le Dr Manouvrier, ardent militant au sein de l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, estime que la paix à assurer pour nos enfants est le problème « numéro un » à l'heure actuelle.

« Il faut donner aux enfants le sentiment qu'ils vont pouvoir vivre en paix pour remédier aux problèmes de dépression latente et d'angoisse qui affectent les jeunes », affirme le Dr Manouvrier.

Pour cela, il faut d'abord parler de paix plutôt que de désarmement, de dénucléarisation, et de toutes ces notions qui perpétuent le sentiment de peur chez les jeunes, tranche le directeur du CEP.

Optimiste, le Dr Manouvrier soutient que les hommes politiques, sensibles au poulx électoral, sauront bien changer leurs politiques si la po-

pulation est en faveur de rapprochements entre les deux blocs.

Le professeur Gregory Dmitrieff, membre du Comité soviétique pour la Paix soutient pour sa part qu'il faut cesser de payer plus d'attention aux différences qu'aux similitudes qui rapprochent nos deux peuples.

Quant on lui demande que répondre aux jeunes canadiens qui sont témoins de la guerre diplomatique qui oppose le Canada et l'URSS, le Dr Manouvrier rétorque : « Nous vivons dans un monde plein de contradictions et l'enfant doit apprendre quel chemin emprunter pour que ces choses n'arrivent plus. Il faut surtout arrêter de trouver des coupables ».

Les représentants du Comité soviétique pour la Paix croient que la presse, qui à leur avis déforme parfois la réalité, n'aide pas à susciter la compréhension des jeunes d'ici.

Au terme d'une fin de semaine passée dans des familles québécoises, les jeunes soviétiques mettront le cap demain vers Ottawa, puis vers Toronto, Winnipeg et Calgary. Un saut à Jasper, Lac Louise et Vancouver, où sera planté un bouquet, emblème de la ville de Moscou, histoire de souligner le passage du *Train de la Paix*.

Pourquoi un arbre ?, ajoute le fondateur du CEP, parce que la Paix comme les arbres se cultive et a besoin de soin ».



DU JAMAIS VU

M. Ray Isley, 60 ans, un agriculteur de la Saskatchewan, n'a pas souvenir d'une telle sécheresse. Les agriculteurs de l'ouest du pays et de plusieurs régions des États-Unis voient leurs récoltes compromises, faute de pluie.

Seulement une victime d'acte criminel sur 100 demande l'indemnisation offerte par Québec

PAULE ROBITAILLE

QUÉBEC (PC) — Moins de 1 %, seulement, des victimes d'actes criminels demandent l'indemnisation offerte par le gouvernement du Québec.

Le rapport annuel de la Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels montre qu'en 1987 il n'y a eu que 1,578 demandes de prestations. Le bureau du Solliciteur général estime que pour la même année, il y a eu 40,000 crimes commis

contre la personne au Québec. Ce faible pourcentage de réclamations est aussi constant dans les années antérieures.

Les sommes versées à ces victimes et à leurs personnes à charge sous forme d'indemnités diverses s'élevaient à près de \$ 16 millions en 1987.

Les personnes visées semblent ignorer la Loi sur les indemnités d'actes criminels. « Le nombre des victimes qui se prévalent de l'indemnisation est minime », confirme Mme Rolande Couture, directrice de l'in-

demnisation des victimes d'actes criminels. « Ces personnes se culpabilisent, elles n'ont pas la volonté de réclamer ce à quoi elles ont droit. »

« Il y a deux raisons qui expliquent le peu de popularité de ce service », explique M. Robert Cousineau, adjoint à la direction. « D'abord, les gens ne connaissent pas la loi ou ne savent pas où s'adresser. Ensuite, trop souvent on refuse de s'exposer à la bureaucratie et à raconter encore une fois son histoire à n'importe quel fonctionnaire. »

La loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels prévoit que toute personne « tuée ou blessée » à la suite d'un acte criminel peut demander une indemnisation. Elle définit une blessure comme étant une lésion corporelle, une grossesse ou un choc mental ou nerveux. Toute personne à charge peut demander une compensation, si la victime est décédée à la suite du crime.

« Les sommes établies n'ont rien à voir avec le crime commis », ajoute M. Cousineau. L'indemnisation est fixée selon les barèmes de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Les séquelles permanentes ou temporaires sont déterminées à la suite d'enquêtes faites par des psychologues ou d'autres personnes ressources.

« Depuis un an, on informe les policiers et les organismes sociaux, explique Mme Couture, ce sont les premiers intervenants et on compte sur eux surtout pour renseigner les victimes. L'ex-ministre de la Justice, M. Herbert Marx, a fait pendant deux ans des consultations, et au ministère, on tente d'améliorer la situation. »

Toujours dans son rapport annuel, la Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels souligne que près de 26 % des demandes de

prestation découlent d'agressions armées ou de lésions corporelles, suivent les vols qualifiés avec 20 %.

Les crimes d'agression sexuelle ne comptent que pour 14 % du total des demandes d'indemnisation.

Le rapport indique que les crimes découlant de rapports sexuels avec une personne du sexe féminin âgée de moins de 14 ans ou de moins de 16 ans et les cas d'inceste ont amené cinq demandes d'indemnisation. Suite à des meurtres et à des homicides involontaires coupables, il y a eu 77 demandes. Les enlèvements et les séquestrations illégales comptent pour 1 % des prestations.

C'est à Montréal qu'on relève le plus grand nombre de demandes, viennent ensuite Québec et la Montérégie (rive sud de Montréal). Le nombre des demandes pour cette dernière région a doublé en un an : il y en avait 86 en 1986 et on en comptait 160 en 1987.

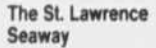
En Abitibi, on note 33 demandes de prestations, dans le Bas Saint-Laurent il y en a eu 24, sur la Côte-Nord aussi, en Gaspésie, 21, dans la région de Lanaudière, 54, Laval, 79, au Saguenay-Lac Saint-Jean 52 et hors du Québec, quatre seulement. On remarque qu'au Nouveau-Québec, il n'y a eu aucune demande de prestation.

« Il y a une démarcation importante, affirme M. Cousineau, entre les petites localités et les grands centres. On a peut-être peur que tout le village connaisse son affaire mais en tout cas on se prévaut rarement de la loi sur l'indemnisation. »

Le ministère de la Justice veut mettre sur pied une douzaine de centres d'aide aux victimes dans le besoin. Il y a en ce moment un projet-pilote à Québec qui assiste et renseigne les victimes.



La Voie maritime du Saint-Laurent



The St. Lawrence Seaway

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et marquées «SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO 16-439» relativement

RÉSEAU DE RADIOCOMMUNICATION VHF-FM POUR LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION MARITIME — (1989-1994)

VOIE MARITIME, RÉGION DE L'EST

seront reçues à l'Édifice de la Voie maritime, Pièce 315, Écluse de Saint-Lambert, Casier Postal 97, Saint-Lambert, Québec, J4P 3N7, jusqu'à 15:00 heures, heure avancée de l'est, MARDI, le 12 JUILLET 1988. On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de \$100.00 comptant, ou chèque visé, établi à l'ordre de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, montant qui sera remboursable sur réception du document ci-haut, en bon état, dans un délai de 30 jours de la date fixée ci-dessus pour le retour des soumissions. Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'Entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du Contrat.

L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

Le secrétaire, V.C. Durant

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT, OTTAWA, le 27 JUILLET 1988.



LE DEVOIR

VOUS OFFRE LA QUALITÉ

POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

842-9645



UN DON À CARE CANADA POUR UNE EAU PLUS SAINE

CARE Canada
1312 Bank, Ottawa K1S 5H7

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....	(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec.....	(418) 845-2080
Extérieur —	
Indicatif 514.....	1-800-361-6059
Indicatif 418.....	1-800-463-4747
Indicatif 819.....	1-800-361-5699
Indicatif 613.....	1-800-361-5699

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Pour protester contre la Roumanie

Les Hongrois descendent dans la rue

BUDAPEST (AFP) — Une manifestation contre la politique roumaine de suppression des villages en Transylvanie, organisée par l'opposition dissidente de Hongrie mais autorisée par les autorités de Budapest, a débuté hier soir dans la capitale hongroise.

Les Hongrois craignent qu'un plan de suppression de 7.000 villages d'ici l'an 2.000 et d'urbanisation forcée décidé par le président roumain Nicolae Ceausescu ait des conséquences particulièrement graves pour la minorité hongroise qui vit essentiellement dans l'ouest de la Roumanie, précisément en Transylvanie (1,8 million de personnes selon Budapest).

« Nous attendons cinquante à cent mille personnes », a affirmé le philosophe hongrois Attila Ara-Kovacs, un des organisateurs de la manifestation, lui-même émigré il y a dix ans de Transylvanie.

Plus d'un millier de manifestants arborant des drapeaux vert-blanc-rouge et des pancartes au nom des villages menacés de disparition ont gagné dans l'après-midi, une heure avant le début de la manifestation prévu à 17, la place des Héros de Budapest entourée d'un important dispositif de sécurité. Une large tache de sang recouvrait une des pancartes portant le nom de la Transyl-

vanie en hongrois : « Erdely ». Dans des tracts distribués aux passants, un appel est lancé au gouvernement hongrois, lui demandant de porter le problème de la Transylvanie devant les Nations unies.

Les manifestants doivent marcher en direction de l'ambassade de Roumanie, gardée par d'impressionnantes forces de police, pour tenter d'y remettre une pétition demandant aux autorités de Bucarest « de ne pas

toucher aux villages roumains ».

Cette manifestation est la première jamais organisée dans un pays du bloc communiste contre la politique d'un pays frère, soulignent les observateurs. Elle témoigne du mauvais état des relations entre les deux pays.

(À Bucarest, la manifestation a provoqué une protestation du conseil des Roumains de nationalité ma-

gyare, apprend-on de source autorisée. Cet organisme officiel de représentation des minorités a rejeté « avec indignation les manifestations irrédentistes et revanchardes de certains cercles de la République populaire de Hongrie ».

En même temps, le conseil roumain de nationalité allemande a adopté des documents qui condamnent les attaques contre la politique nationale de la Roumanie.

Pourquoi Jean-Paul II est-il si têtu, demande le prix Nobel

La question juive: Elie Wiesel accuse le pape

NEW YORK (AFP) — « Le pape voudrait déjouer l'Holocauste », a déclaré hier à l'AFP l'écrivain Elie Wiesel, selon qui « c'est la seule explication à la conduite étrange et offensante de Jean Paul II chaque fois qu'il est confronté au plus cruel événement de l'histoire ».

Le prix Nobel de la Paix pour 1986, dont la déclaration à New York coïncidait avec la fin de la visite du Souverain Pontife en Autriche, fondait ses propos sur le fait que celui-ci « s'était rendu au fameux camp de la mort de Mauthausen sans mentionner que des juifs y avaient péri ».

« Ce n'est qu'en raison des protestations soulevées dans les communautés juives contre cette omission que, lors d'un sermon le jour suivant, il a inséré une vague référence à la souffrance des juifs ».

« Maintenant, c'est clair », a estimé M. Wiesel. « Ce Pape a un problème avec les juifs de la même façon que les juifs ont un problème avec lui. Sa compréhension envers les juifs vivants est aussi limitée que sa compassion pour les Juifs morts ».

L'écrivain, qui fut lui-même déporté, a rappelé que le Souverain Pontife « n'a jamais fait mention des victimes juives lors de sa première visite à Auschwitz, il y a neuf ans », ne faisant que célébrer une messe pour « tous les hommes et les femmes qui y étaient morts. Ne savait-il pas que la plupart d'entre eux n'étaient pas seulement des juifs, mais des juifs pieux ? »

« Il (le pape) a visité Auschwitz une seconde fois. Et une fois de plus, la judaïcité des victimes juives a été ignorée. Il est allé à Majdanek. La presse en France et en Israël a relevé la même chose : un refus de re-

connaître que non seulement les juifs ont été exterminés, mais qu'ils l'ont été précisément parce qu'ils étaient juifs », a poursuivi M. Wiesel.

« Pourquoi le pape est-il si têtu sur cette question ? », s'est interrogé le prix Nobel. « Pourquoi est-il aussi insensible à la détermination des Juifs à se souvenir ? », a-t-il demandé, en estimant que l'accueil chaleureux du Pape l'année dernière au président autrichien Kurt Waldheim — dont le passé dans l'armée allemande est controversé — a envoyé aux juifs ce message : « Dans leur dispute avec Waldheim, Jean Paul II était avec lui, pas avec eux ».

Elie Wiesel s'est demandé si le pape « veut que les gens croient par tout que les chrétiens ont souffert autant que les juifs », ou « s'il tente à nouveau de blanchir l'Eglise de sa lourde part de responsabilité dans les persécutions anti-juives en Europe ? »

« Quand le pape a finalement parlé de la souffrance des juifs et des chrétiens comme « cadeau à l'humanité », il a montré un peu plus encore son insensibilité. Un cadeau ? Le cadeau de qui ? De Dieu ? Du peuple juif ? Nous, les juifs, n'avons jamais considéré la mort de quelqu'un comme un cadeau à quelqu'un. Si c'était un cadeau, alors les assassins n'étaient pas des assassins, et les coupables ne seraient pas des coupables ».

« Les juifs ne cherchent pas quelle aux chrétiens », a conclu l'écrivain. « Depuis le pape Jean XXIII, certains de nous croient avec ferveur dans l'oecuménisme et dans le dialogue entre différentes confessions. L'attitude de ce pape envers les juifs et l'histoire juive n'y aident

pas ».

« Et pourtant, le dialogue continuera. Il doit continuer. Les juifs et les chrétiens doivent améliorer leurs relations en dépit du pape. Nos amis dans l'Eglise catholique doivent savoir qu'ils restent nos amis, comme nous restons leurs alliés dans notre lutte commune contre l'injustice et le sectarisme ».



Des centaines d'ex-employés du gouvernement sud-coréen, congédiés en 1980 lors d'une importante purge, ont manifesté hier à Séoul pour demander leur réintégration.

Washington s'inquiète de la présence soviétique au Nicaragua

WASHINGTON (AFP) — La possibilité accrue pour l'Union soviétique d'utiliser les bases aériennes et navales du Nicaragua obligerait les États-Unis à renforcer leurs moyens militaires dans la région en cas de crise, indique un rapport du Pentagone publié hier par le *Washington Times*.

Selon ce rapport, les sept principaux aéroports du Nicaragua sont désormais capables d'accueillir des bombardiers soviétiques à long rayon d'action.

Les trois grands ports du pays permettraient « aux plus larges unités navales soviétiques de surface d'y faire escale », poursuit le rapport.

De plus, l'aide soviétique et cubaine a permis au régime sandiniste d'installer un large réseau de couverture radar et « quatre stations d'interception de communications », d'après le Pentagone.

« La possibilité pour l'Union soviétique d'utiliser le Nicaragua à des fins militaires complique les plans de défense des États-Unis » et « en cas de crise, ils pourraient être obligés de changer l'affectation de leurs moyens militaires pour faire face à cette possibilité », conclut le département de la Défense.

Toujours selon le journal, le Pentagone estime qu'au cours du premier semestre 1988, l'URSS et les pays de l'Est ont fourni 5.500 tonnes d'équipement militaire et de ravitaillement au gouvernement nicaraguayen, pour une valeur de \$160 millions US.

Les États-Unis de leur côté ont suspendu toute aide militaire à l'opposition nicaraguayenne le 29 février dernier, après un vote du Congrès.

Depuis le début de l'aide militaire soviétique au Nicaragua en 1980, les Sandinistes ont reçu 126.000 tonnes de matériel, pour \$2,5 milliards. Plus de \$1,2 milliard de cette aide ont été livrés depuis 1986, souligne le rapport.

Islamabad rend Kaboul responsable d'un attentat qui a causé 14 morts

ISLAMABAD (AFP) — Le gouvernement pakistanais a remis dimanche une plainte aux Nations unies accusant le régime pro-soviétique de Kaboul d'être à l'origine de l'attentat qui a fait 14 morts samedi dans un hôtel de Peshawar, a-t-on annoncé hier à l'agence pakistanaise de presse.

C'est la première fois que le Pakistan accuse directement l'Afghanistan devant l'organisation internationale depuis le début de la campagne d'attentats — la plupart dans des marchés et des gares routières — qui a fait plus de 600 morts en un an au Pakistan, notent les observateurs.

Samedi dernier, une explosion a détruit les trois étages d'un hôtel du centre de Peshawar (nord-ouest du Pakistan, près de la frontière afghane), tuant 14 Pakistanais et réfugiés afghans, dont une femme et un enfant.

Le gouvernement pakistanais a fait remettre cette plainte à la mission de bons offices des Nations unies pour le Pakistan et l'Afghanistan (UNGOMAP) chargée de surveiller l'application des accords de Genève signés le 14 mai entre le Pakistan et l'Afghanistan concernant le retrait des forces soviétiques d'Afghanistan.

Islamabad estime que « ces actes de terrorisme barbare et lâche » constituent une violation flagrante

Cent hommes pour protéger le Temple d'Or d'Amritsar

NEW DELHI (AFP) — L'administration du Temple d'Or a annoncé hier qu'elle a levé un « groupe d'intervention » fort de 100 hommes pour garder le sanctuaire des Sikhs à Amritsar au Pendjab, alors que 15 personnes ont trouvé la mort dans la campagne violente des séparatistes sikhs dans cet État du nord de l'Inde.

Des militants sikhs ont ouvert hier le feu dans un marché très fréquenté à Amritsar, tuant deux hommes et blessant deux autres, a indiqué l'agence indienne PTI, ajoutant qu'un autre homme avait été abattu près de Batala et que des séparatistes présumés avaient massacré dimanche soir cinq personnes dans les environs de Kalrianwala. Six autres personnes ont trouvé la mort dans des attaques séparées de militants sikhs, selon PTI.

La police des frontières a abattu un inconnu venant du Pakistan qui tentait de franchir clandestinement la frontière, a encore indiqué l'agence.

Le comité qui administre les sanctuaires sikhs a fondé, selon PTI, un « groupe d'intervention » dont une des tâches consisterait à empêcher des « personnes indésirées à trouver

refuge » à l'intérieur du Temple d'Or.

Le mois dernier, les forces de sécurité avaient assiégé le temple afin d'en déloger des militants indépendantistes. Dans cet affrontement 33 personnes avaient trouvé la mort.

Les Palestiniens pro-Syriens ont gagné la bataille

Beyrouth : les combattants d'Arafat sont forcés d'abandonner le camp de Chatila

BEYROUTH (AFP) — Un accord pour « l'évacuation immédiate » des combattants du Fatah, organisation du chef de l'OLP Yasser Arafat, du camp de Chatila, au sud de Beyrouth, a été conclu hier en milieu de soirée sous les auspices de la Syrie et de la Libye, a-t-on appris de source sûre.

Hier en fin de soirée, le Fatah-Commandement provisoire (Fatah-CP, pro-syrien) du colonel Abou Moussa contrôlait la quasi-totalité du

camp où les quelques 75 combattants et 11 cadres du Fatah étaient retranchés dans une dernière position.

Des officiers syriens, des observateurs libyens, des représentants du Fatah-CP et de la gauche libanaise ont participé à l'élaboration de l'accord sur l'évacuation, au cours d'une réunion qui s'est tenue au quartier général du commandement syrien à Beyrouth.

L'accord prévoit l'évacuation immédiate des combattants du Fatah, sur la base de listes nominales élaborées par les officiers libyens. « Ces combattants pourront sortir du camp avec leurs armes individuelles » et l'armée syrienne, qui doit procéder à une vérification des identités, se porte garante de la sécurité des combattants, a-t-on précisé de même source.

De même source, on précise que l'armée syrienne a refusé que les combattants du Fatah se rendent au

Haïti: Washington veut un scrutin Manigat rencontre le pape

WASHINGTON (AFP) — Le président Leslie Manigat, renversé le 19 juin par l'armée de son pays, est arrivé hier à Rome par avion venant de Miami via Madrid.

M. Manigat, qui est accompagné de son épouse, a été accueilli à son arrivée à l'aéroport de Rome-Fiumicino par le président de l'Internationale démocrate-chrétienne, dont il doit suivre les travaux à partir d'aujourd'hui, M. Flaminio Piccoli.

Le président haïtien doit être reçu demain par le chef de l'État italien, M. Francesco Cossiga, et jeudi par Jean-Paul II, indique-t-on de même source.

Il doit se rendre ensuite à Paris, Bonn, Bruxelles et Madrid.

De leur côté, les États-Unis ont réaffirmé hier que le peuple haïtien avait le droit de choisir son gouvernement après que le chef du récent coup d'État, le général Henri Namphy, eut déclaré qu'« Haïti n'était pas mûre pour des élections ».

« Nous croyons que le peuple

haïtien a le droit de choisir son propre gouvernement », a déclaré le porte-parole du département d'État, M. Charles Redman. « Jusqu'à présent les Haïtiens n'ont pas eu la possibilité d'élections libres, honnêtes et ouvertes » et un des principaux objectifs des États-Unis demeure « la mise en place d'une transition crédible vers un gouvernement démocratique dirigé par des civils », a-t-il ajouté.

Le général Namphy avait déclaré dans une interview publiée hier par le journal français *Libération* que le moment n'était « pas venu d'avoir des élections en Haïti ».

Des élections marquées par des tueries avaient été annulées en novembre dernier.

En France, la Cour d'appel d'Aix-en-Provence a renvoyé hier à une date non précisée, l'examen sur le fond du dossier opposant l'État haïtien à son ex-président, Jean-Claude Duvalier, poursuivi pour « détournement de fonds ».

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Téléx: 05-268556
Tél.: (514) 934-0272

PUBLICITÉ SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Agents de brevets
Agents de marques de commerce
Fondé en 1936
Recherches en
marques de commerce
et en brevets
Conseils et services professionnels pour toutes questions impliquant la loi sur les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur et les dessins industriels.
Depuis plus de 50 ans
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7128, Téléc 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389

 COURS D'ANGLAIS et de FRANÇAIS au YMCA	
MONTREAL 5550 ave du Parc (Angle St-Viateur)	Succursale internationale 277-3323
Immersion 3 sem. ou Intensif (matin ou soir) Test de Classement: 21, 22, 28, 29, 30 juin	
1450, rue Stanley (Métro Peel)	Succursale Centre-Ville 849-8393
3 sem. ou 7 sem. (matin, après-midi, ou soir) Tests de classement: 28, 29, 30 juin, 5, 6, 7 juillet	

TOUT NOUVEAU

BERGER BLANC
QUAND ON A
TOUT VU
TOUT LU
TOUT BU



211474 — BERGER BLANC 45°, 750 ml — 19,10 \$

ET L'ASSEMBLÉE ?

Après 49 jours de session, le bilan de l'Assemblée nationale est si mince que le gouvernement ne s'est même pas donné la peine de tenter d'en dresser un, la semaine dernière, au moment de l'ajournement estival, en fait jusqu'au 18 octobre. Avec sa chaise musicale ministérielle, le premier ministre a donc pu, sans peine, éclipser les prévisibles analyses sessionnelles, aussi sombres pour l'opposition qu'elles sont éclatantes pour l'équipe en place. Alors qu'elles ont plutôt couleur de grisaille...

Certes, il faut prendre en compte que la portion printanière des travaux législatifs est surtout consacrée à la présentation et à l'étude des crédits budgétaires et du budget lui-même. Sur ce plan, celui qui préfère Robert Bourassa, le gouvernement a bien fait ses devoirs. Ayant maîtrisé le monstre des finances publiques, il a pu desserrer les cordons de la bourse, notamment en réduisant quelque peu les impôts (l'an prochain, à temps pour les élections !) et en lançant quelques timides mesures de soutien économique aux familles. Ce n'est pas le pactole, mais ce n'est pas négligeable.

Au moment de leur entrée en fonction, il y a deux ans et demi, les libéraux avaient promis de légiférer moins que les péquistes, mais mieux qu'eux, et d'augmenter le rôle de surveillance et de contrôle de l'Assemblée; en d'autres termes, d'utiliser davantage les talents divers et l'énergie des 70 députés qui, faisant nombre et figuration sur les banquettes gouvernementales, servent de faire-valoir aux ministres. A mi-chemin de mandat, force est de constater que les libéraux légifèrent moins que leurs prédécesseurs. Mais ils ne font sûrement pas mieux quant à la substance. Qui pis est, alors que le PQ, à bout de course et de souffle, n'avait pu faire un essai loyal de la réforme parlementaire de 1984, cette dernière n'intéresse qu'une infime minorité de l'arrière-ban libéral qui, pourtant, aurait pu y trouver à boire et à manger.

Personne ne saurait blâmer le gouvernement de moins légiférer que ceux qui l'ont précédé. Ces derniers ont tellement étendu les tentacules étagées dans toutes les directions, depuis 25 ans, que les Québécois souffrent d'inflation législative et réglementaire.

S'il y a moins de lois, par contre, le gouvernement devrait être plus vigilant et rigoureux quant à leur qualité, de façon à ne pas devoir défaire

cette année ce qu'il a décidé l'an dernier, et ne pas être obligé de laisser en plan des projets mal ficelés. Malheureusement, la terne session qui vient de prendre fin fournit des exemples de l'un et l'autre détestables travers.

Ainsi, l'an dernier, le gouvernement convenait, à bon droit, que la réforme électorale exige consensus des partis représentés à Québec. Le ministre délégué à la Réforme électorale faisait même inscrire dans la loi que le recensement annuel des électeurs ne saurait être annulé sans consentement unanime. Or, cette année, sous prétexte d'épargner quelques millions au trésor public, Michel Gratton a dû faire adopter par l'écrasante majorité rouge deux lois dites d'urgence pour se faire délier de son engagement. Comble du ridicule, non seulement le leader du gouvernement s'est comporté en partisan dans cette affaire, mais il met en péril, par manque de confiance réciproque, les projets de réforme qu'il est, par ailleurs, censé piloter.

Autre exemple de travail bâclé. A la mi-mai, le ministre délégué à la Famille, à la Santé et aux Services sociaux présente le projet de loi 34, portant réforme des services ambulanciers d'urgence, en premier lieu dans la région montréalaise. Mais le projet de Robert Dutil est si mal fait que l'opposition péquiste, de même que la plupart des intéressés, y décèlent ni plus ni moins qu'une reddition sans conditions au RETAQ, le Regroupement des ambulanciers, affilié à la CSN. Le gouvernement donne la fâcheuse impression d'acheter la paix syndicale, à prix fort, ce que le « forcing » des syndiqués à l'Assemblée a accentué.

Sensible aux arguments des opposants, ébranlé par les pressions syndicales indues, le ministre a tenté, sur le tard, de rafistoler son projet. Mais il a manqué de temps pour aller au bout de sa démarche avant l'ajournement estival. L'exercice devra être repris et complété au cours de l'automne. Toutefois, pour prévenir le pire, le gouvernement a dû faire adopter une autre loi d'urgence pour faire en sorte que les ambulanciers soient, comme les autres travailleurs de la santé et des services sociaux, tenus de maintenir des services essentiels. Au total, une opération pénible, sinon improvisée, du moins à courte vue et mal ficelée.

Une Assemblée nationale ? Une parodie !
— GILLES LESAGE



LETTRES AU DEVOIR

■ Étrange

LA réticence ou même l'hostilité des anglophones au Québec à l'égard de la langue de la majorité est un peu étrange. L'appréhension que les anglophones vont être assimilés dans le milieu francophone est imaginaire parce que l'anglais en Amérique du Nord reste la langue de la majorité dominante.

C'est le français qui est menacé à cause de la position dominatrice des États-Unis dans le continent nord-américain.

Malgré CBC/Radio-Canada, chaque jour les Américains envahissent le Canada par leurs *soap operas*, leur *Mickey Mouse*, leur *playboy*, leur *Jimmy Swagart*, leur *Newsweek*, leur *Broadway* et leur *Hollywood*, etc. C'est un blitz culturel contre lequel le Canada n'a pas beaucoup de défense.

La langue française et une forte majorité de francophones au Québec, une importante minorité de francophones en Ontario et au Nouveau-Brunswick restent le seul bastion contre l'assimilation culturelle du Canada dans le *melting pot* américain. Il faut que les anglophones au Québec non seulement respectent la langue de la majorité mais réalisent aussi que la langue française est une protection pour le Canada et doit être propagée.

Je suis originaire du continent sud-asiatique où l'anglais est la *lingua franca*. J'ai appris le français par ma propre initiative et malgré que je ne sois pas aussi à l'aise en français qu'en anglais, c'est en français que j'exprime le mieux mes pensées les plus profondes.

— MAHMOUD ELAHI
Ottawa, le 11 juin.

■ L'avenir politique du Québec...

1763 met fin au régime français; le Traité de Paris cède le Canada à l'Angleterre et la colonie anglaise s'installe graduellement. L'Acte constitutionnel de 1791 divise le Canada en deux provinces et autorise la création d'un Parlement francophone au Québec. Cependant, le climat se détériore rapidement, à cause de l'absence de pouvoir véritable détenu par cette assemblée. La révolution éclate en 1837 et oppose les Patriotes et l'autorité anglaise.

1840 signifie la conquête des aspects psychologiques et politiques. L'Union de l'Ontario et du Québec place les francophones en minorité au Canada. Dans le but de résoudre les problèmes et d'empêcher l'absorption du pays par les États-Unis, les dirigeants créent l'État fédéral en 1867. La Révolution tranquille de

1960 marque une étape privilégiée dans l'histoire du Québec, car elle indique une prise de responsabilité gouvernementale dans des champs importants comme la vie sociale, le domaine politique ou encore, l'éducation. C'est une ère de réforme qui souffle et qui est remplie d'espoir.

Le 20 mai 1980, les Québécoises et Québécois sont invités à se prononcer, par voie de référendum, sur l'opportunité pour le Québec d'accéder à la souveraineté politique. Le verdict populaire à 60 % négatif, ouvre toute grande la porte au gouvernement Trudeau de rapatrier la Constitution et de l'amender avec l'Acte constitutionnel de 1981.

Enfin, 1987 est l'année des accords du lac Meech et d'Ottawa. Dans le désir de ramener le Québec dans le giron canadien, cette entente répond-elle aux profondes aspirations de la population ? La notion du caractère distinct est-elle claire ou sujette à des interprétations juridiques qui risquent de l'amoindrir ? Ne reconnaît-elle pas au Fédéral le pouvoir de continuer de s'ingérer dans des domaines de compétence provinciale comme la culture, l'éducation ou les affaires municipales et d'y ajouter d'autres secteurs ? Le droit de veto est-il réel ? Le Québec peut-il s'opposer au traité de libre-échange ? Gagne-t-il le droit exclusif de légiférer dans le dossier linguistique ? Avons-nous la primauté dans le domaine des droits et libertés ? Avons-nous de nouvelles compétences dans les politiques de main-d'œuvre, de développement économique, de communications ou de relations internationales ?

— ROGER LEMOINE
Deux-Montagnes, le 20 juin.

■ Notre soir

C'EST UN dimanche ensoleillé, et à Montréal, il y a le Grand Prix de Formule 1. Beaucoup de promeneurs profitent de cette chaude journée de congé pour se ballader dans le Vieux Port. Comme il fait très chaud, on voudrait bien se rafraîchir un peu. Nous nous ache-minons donc vers la rue St-Paul, destination : dépanneur du coin.

Pour étancher notre soif, rien de tel que de l'eau embouteillée. À la caissière, je demande banalement quel est le montant total, pour les deux bouteilles. La réponse que cette dame me donne est en anglais. Alors, je lui demande : « Pardon ? » Mais ça continue : unilinguisme, quoi. Peut-être qu'elle n'a pas entendu parler du projet de loi C-72 et des deux langues officielles.

Question total, on me fait signe de regarder les chiffres qui apparaissent sur la caisse, avec quelques commentaires en anglais. J'ai trouvé cela dommage; pour la bouteille d'eau que je m'apprêtais à boire et que j'avais déjà ouverte, et pour le respect que j'ai de ma langue maternelle.

J'ai donc laissé la marchandise pour aller vers des « ailleurs plus accueillants ». La caissière, dans un accès d'émotion, s'en saisit et tenta de m'en lancer le contenu.

Le résultat n'ayant seulement rafraîchi mon talon droit, elle expédia le contenant de plastique dans la même direction.

Au printemps dernier, pourtant, à plusieurs reprises dans les cafés et restaurants de New York, les serveurs nous ont donné l'impression que c'était très valorisé de parler français, très « chic »...

Je ne peux m'empêcher de revoir certaines séquences de vieux films où des situations banales prennent des tournures mouvementées après qu'un personnage ait lancé son verre au visage de son interlocuteur. Heureusement, ce n'était que de l'eau sur mon talon... d'Achille.

Au Québec, ce n'est pas la langue française qui est menacée, mais ceux qui la parlent.

— DOMINIQUE CHALIFOUX
Montréal, le 16 juin.

■ Les Martyrs canadiens

ENTRE un saint et sa canonisation il y a tout un monde d'influences politiques, cléricales etc. ainsi que d'incidences historiques. Pendant que l'Europe était horrifiée par la Révolution française et ses guillotines, terrifiée par Napoléon et ses conquêtes, et tant d'autres massacres (guerres de 1870, de 1914, 1939), le souci de nos martyrs canadiens n'occupait pas la une des éditoriaux européens ou canadiens.

En ce sens, les incidences jouent un rôle considérable (!) dans les canonisations, — encore que ce rôle soit extrinsèque à la chose et au mérite des saints et des martyrs.

Nos journaux accorderont toujours plus d'attention au dernier point de Mario Lemieux qu'à la mort d'une religieuse qui s'est vouée au soin des enfants abandonnés ou des sidatiques. Les Dominicains se sont faits reprocher de n'avoir point travaillé à la canonisation de leur fondateur, et de n'avoir guère tenu à celle de Thomas d'Aquin.

La canonisation d'ailleurs ne fait pas la sainteté : celle-ci est le secret de Dieu et du cœur aimant. Pour le reste, on détache des figures qui peuvent servir de modèles ou d'inspiration aux chrétiens d'un certain âge. Les historiens en font autant ! Ils écrivent plus sur les tyrans que sur les gens de bien, suivant la mode, surveillant les anniversaires et les subventions gouvernementales.

Les gouvernants eux-mêmes sont toujours à la remorque de ce qui peut mousser leur popularité : comme les empereurs de la Rome païenne, ils aiment faire suivre leur nom de l'épithète *pieux* (eusebès) pour avoir fait dresser un temple aux frais de leurs dépendants. Si on croit que le glorieux tombeau de Lénine et ses multiples statues n'ont rien coûté à personne, on s'illusionne fort.

— EDMOND ROBILLARD o.p.
de l'Académie
canadienne-française
Montréal, le 14 juin.

Ces espions qui n'en sont pas

LES DIPLOMATES ne doivent pas faire d'espionnage, mais il est bon qu'ils en fassent : informés des intentions et des moyens des gens d'en face, ils sont mieux à même d'épargner à leur gouvernement des erreurs d'évaluation. C'est ainsi qu'on pense éviter, sinon les guerres, du moins les attaques surprises.

Il en va de même des espions, qu'ils aient ou non une couverture diplomatique. Quand on en repère un, on se garde bien de l'arrêter ou de l'expulser. On le suit plutôt à la trace pour découvrir ses intentions et surtout ses contacts et tenter, si possible, de l'induire en erreur, voire de le faire passer de son bord.

Quand donc éclate une « guerre des espions », ce n'est pas qu'il y ait plus d'espionnage que d'ordinaire, mais plutôt qu'une crise politique mijote entre deux capitales. Or, il n'y en avait aucune entre Ottawa et Moscou. Alors, d'où vient que la diplomatie des deux pays se soit engagée dans un tel dérapage ?

Les Soviétiques y ont vu un acte délibéré de provocation. Certains milieux seraient inquiets des bons rapports développés, jusque là, entre le Canada et l'URSS, et surtout du nouveau climat de rapprochement entre l'Est et l'Ouest. L'hypothèse est intéressante, mais nul n'en a apporté la preuve.

Des nostalgiques de la guerre froide auraient en somme profité du Sommet des Sept et de la bonne volonté d'un journaliste de Radio-Canada pour donner à un dossier banal la dimension d'une crise internatio-

nale, dont le Canada d'abord, puis l'Union soviétique à un moindre degré, feraient les frais.

En tout cas, à en juger par la mine de M. Brian Mulroney et de son ministre des Affaires extérieures, ce n'est pas au bureau du premier ministre ni chez M. Joe Clark qu'on a pris la décision d'en découdre ainsi avec le Kremlin.

Pendant qu'Ottawa tente de juguler la crise — et elle le sera puisque les deux capitales ne vont pas vider leurs ambassades — on peut se demander d'où vient le coup et à qui il peut diable profiter. Encore là, la conjecture est plus aisée que la démonstration.

La conjoncture bureaucratique fait d'abord porter les soupçons sur le SCRS. Le Service canadien du renseignement de sécurité a rudement besoin de montrer ses muscles depuis que 329 personnes, dont plus de 200 Canadiens, ont péri dans l'explosion d'un appareil d'Air India sans que nos ailes puissent ni empêcher le crime, ni l'élucider encore. La conjoncture politique, elle, fait plutôt songer aux fonctionnaires libéraux, toujours à même de nuire au gouvernement conservateur, surtout que le Sommet de Toronto pouvait l'aider à remonter la pente à la veille des élections.

Quoi qu'il en soit, pourquoi Ottawa et Moscou payeraient-ils le prix d'une « guerre » qui n'est visiblement pas la leur ? Les deux gouvernements devraient suspendre les « représailles » déjà annoncées...

— JEAN-CLAUDE LECLERC

L'Afrique du Sud, bis

IL Y A dans la vie des peuples des horreurs qui sont autant de blessures à leur âme. La guerre de l'opium pour l'Angleterre, l'esclavage pour les États-Unis, la traite des Noirs pour une bonne partie de l'Europe, le nazisme pour l'Allemagne, les goulags pour l'Union soviétique. En vérité, l'histoire est immorale. Les peuples portent l'héritage de leur faute.

Il arrive pourtant qu'un jour on tourne le dos à l'injustice et à l'oppression du faible. S'installe un processus graduel de guérison. La blessure se cicatrise, même si la faute n'en est pas justifiée ni effacée pour autant. Les guérisseurs n'ont pas la partie facile. Les victimes ont de la mémoire et les fauteurs de trouble aussi bien que les zéloteurs maladroits de la justice savent exploiter leur ressentiment. Il y a donc dans l'histoire des nations des années cruciales où elles peuvent sortir du cercle infernal de l'injustice et de l'oppression ou au contraire s'y enliser plus profondément par impuissance, par manque d'appui pour réaliser leur tâche, par désespoir.

L'Afrique du Sud, comme les autres peuples, doit assumer la continuité avec ses fautes passées. Ses dirigeants actuels ont la responsabilité historique de cicatriser les vieilles blessures. Ils ont dit et ils ont déjà prouvé qu'ils veulent le faire. Ce n'est pas en contribuant à précipiter le pays dans le chaos qu'on les aidera. « Que le monde périsse, pourvu que justice soit faite », dit l'adage. Hélas ! si au moins la justice s'accomplissait.

Ici, coup d'oeil sur l'histoire récente de l'Afrique. Ni la douzaine de communautés noires d'Afrique du Sud, ni les deux communautés blanches, ni les communautés indienne et métisse ne méritent que l'indignation artificielle de *rockers* internationaux (ils ont déjà chanté pour l'Éthiopie avec le résultat que l'on sait) préci-

piter leur pays dans une catastrophe dont personne ne sait ce qui va en résulter, sinon le pire.

Le pire n'est pas toujours sûr, dit-on. Coup d'oeil sur la carte du monde. On a le droit d'être sceptique. Buthezezi, leader de six millions de Zoulous, adversaire acharné de l'apartheid depuis trente ans, avoue sa crainte que l'action intempestive des puissances occidentales ne conduise à un nouveau Beyrouth (voir Géopolitique, hiver 87).



Guy BROUILLET
Colonne spéciale

▲ Contrepoint

L'apartheid est condamnable, même si la Dutch Reformed Church l'a justifié par les Saintes-Écritures jusqu'en 1986. L'apartheid est aussi condamné par l'histoire, à cause de l'évolution des mentalités, de la montée d'élites noires instruites, de l'urbanisation et de l'évolution de la courbe démographique. Les dirigeants actuels le savent et d'ailleurs depuis l'arrivée au pouvoir de P.W. Botha en 1978, le *petty* (mesquin) apartheid est démantelé. Reste beaucoup à faire, mais la situation des Noirs d'Afrique du Sud est meilleure que partout ailleurs en Afrique et supérieure à celle des getthos de Harlem.

« L'apartheid, c'est pas bien, nous sommes tous d'accord là-dessus, mais une fois qu'on a condamné l'apartheid, qu'a-t-on fait pour dire où en est le rapport de forces à l'intérieur, ce qui peut se passer, quelles sont les couches chez les Noirs qui bougent », etc. ? (Gérard Chaliand, Entrevue à l'Analyste, numéro 17. Dans l'*Enjeu africain*, il a écrit : « En Afrique noire, le concept d'État-

nation est particulièrement inadapté... Peu de formules fédérales ont été mises en place, et les ethnies ont, presque partout, été niées au profit d'une nation abstraite ».

C'est sur ce terrain qu'il faut se placer. Cicatrifier les vieilles blessures et non pas créer de nouvelles horreurs. Je respecte le principe du suffrage universel, mais je sais qu'il permet la tyrannie de la majorité, s'il n'est pas assorti de certaines conditions. La solution fédérale ou coopérative permet aux différentes communautés de satisfaire leurs droits et aspirations dans le respect des autres communautés. Cela vaut mieux que les Murs de la honte, les Rideaux de fer ou de bambou qui ceinturent notre planète.

Un mot sur le terrorisme. Il n'est pas facile à un État de résister au terrorisme sans employer les mêmes armes. L'Afrique du Sud ne doit pas tomber dans ce piège. Espérons qu'elle saura résister aux provocations astucieuses de ceux qui veulent la violence. Dénouons-la quand elle s'égare mais sachons aussi que les experts en manipulation et en propagande savent provoquer et utiliser les conflits sociaux et les affrontements des tribus pour les transformer en guerre raciale.

Le cas de l'Afrique du Sud pose la question de la validité de l'information. Si les Afrikaners avaient en Occident un lobby aussi puissant que celui de la communauté juive, de l'OLP ou du Service de propagande du KGB, on entendrait un tout autre son de cloche. La gloire et les formes de Katarina Witt sont célébrées dans le monde entier malgré les mitrailleries du mur de Berlin, mais personne n'ouvre la bouche pour protester contre l'excommunication de Zola Budd, cette pelée, cette galeuse, interdite de séjour aux courses olympiques de Séoul.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= \$3.25 par semaine
le samedi seulement = \$1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149\$ par année
Pour information: 81\$ 6 mois
(514) 844-5738 42\$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155\$ par année
au Canada 85\$ 6 mois
45\$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Le réseau américain de distribution de films

Les « Majeurs » toujours rois et maîtres au Québec

GERALD GODIN

Député de Mercier

APRÈS vingt mois, l'entente Valenti-Bacon n'est pas encore en vigueur.

Fin octobre 1986, madame Lise Bacon se tape les bretelles et annonce en grandes pompes en présence de Jack Valenti lui-même la conclusion d'une entente entre le Québec et les « Majeurs » du cinéma américain.

Victoire considérable puisque deux gouvernements et trois ministres québécois des Affaires culturelles, nommément Denis Hardy à la fin du précédent régime Bourassa ainsi que Clément Richard et le signataire à la fin du régime péquiste, se sont cassés les dents sur ce problème complexe.

L'affaire est effectivement compliquée : les « Majeurs » considèrent le marché québécois comme faisant partie du marché intérieur américain. Conséquence première, ils récoltent au Québec environ \$ 20 millions de profits par année sans se préoccuper d'en réinvestir la moindre parcelle au Québec, si ce n'est sous forme de publicité dans les journaux et d'impression d'affiches, ce qui, selon eux, mais sans le prouver jamais, représenterait une somme d'environ \$ 7 millions par année.

Forcer les « Majeurs » à se québécoiser

Deuxième conséquence, ces mêmes « majeurs » s'arrogent le droit de distribution exclusive au Québec d'à peu près tous les films susceptibles de récolter quelques profits sur le marché du Québec, ce qui laisse aux distributeurs installés chez nous une portion infiniment petite des productions disponibles et les condamne à rester minuscules et dépourvus du capital qu'ils pourraient investir dans les films québécois. La solution des règlements Richard à ce problème était la suivante : forcer les « majeurs » à se québécoiser, corporativement parlant. Cela aurait donné par exemple, la création de MGM (Québec), Warner Brothers (Québec) et tutti quanti.

N'auraient pu distribuer des films étrangers au Québec que les entreprises à propriété québécoise. Point n'est besoin de préciser que la formule Richard envoya quelques frissons de terreur dans la moëlle épinière de Hollywood. Clément Richard fût à même de s'en rendre compte personnellement à l'occasion de multiples rencontres qu'il eût avec les représentants des majeurs.

Déjà à ce moment, la rumeur commença à courir que les « Majeurs » retireraient leurs gros films des écrans québécois, si jamais les



Une des scènes d'un grand succès américain, « Crocodile Dundee » : Paul Hogan s'agrippe à un poteau pour avoir une meilleure vue de Manhattan

règlements Richard passaient la course à obstacles du Conseil des Ministres. De rencontres en rencontres vaines, les règlements furent mis au congélateur jusqu'au départ de René Lévesque de la direction du gouvernement et son remplacement par Pierre-Marc Johnson. Le 16 octobre, Pierre-Marc Johnson me confie le dossier des Affaires culturelles. Dans la besace du ministre se trouvent quelques problèmes en suspens, dont celui des « Majeurs », tout

comme à la fin du mandat de Robert Bourassa en novembre 1976. Bis repetita placet.

Le début d'une politique de récupération

De plusieurs sources on me convainc que les « Majeurs » ne régleront jamais sur la base de la solution Richard. Le ministre les convoque à Montréal pour la dernière semaine d'octobre. Ils sont, me dit-on, à la re-

cherche d'une solution d'affaires. Ma proposition consiste à leur faire accepter les règlements Richard, à charge de les modifier dès après notre réélection de la manière suivante :

la somme de \$ 18 millions serait réinvestie au Québec ; sous forme d'investissements dans des productions québécoises, et le solde servirait au financement de stages de jeunes cinéastes québécois dans les meilleures écoles de cinéma des

États-Unis, ainsi que sur les plateaux de productions cinématographiques des sept « Majeurs ». De plus, toute somme récoltée par un film québécois distribué par le système de distribution des « Majeurs » aux États-Unis serait déduite du montant de \$ 18 millions déjà mentionné.

Il me semblait qu'il y avait là le début d'une politique de récupération des profits des « Majeurs » au Québec qui était respectable. Sur ce, nous nous quittâmes, étant bien entendu que le tout restait pour l'instant entre nous. En d'autres mots, pas de boycottage et pas un mot à Jack Valenti le Terrible.

Dans les jours qui suivent, tout le bel édifice s'écroule. Le secrétaire général du Gouvernement du Québec est informé par le Consul américain à Québec, que Washington ne voit pas d'un très bon oeil l'adoption par le gouvernement du Québec, des règlements de Clément Richard. Au Conseil des Ministres qui suit, le dernier avant la journée des élections prévue pour le 5 décembre, j'informe mes collègues de la menace du boycottage des écrans du Québec par les « Majeurs » américains. La réaction sera presque unanime. La période électorale n'est pas propice à l'ouverture d'une querelle culturelle avec les américains. Résultat : le gouvernement Johnson recule. Tout comme le gouvernement Bourassa l'avait fait en 1976. (chapitre 14 des Lois du Québec, la loi fut sanctionnée le 19 juin 1975).

Toutefois, les pressions américaines de l'époque avaient amené le gouvernement Bourassa à suspendre l'adoption de certains articles de la loi, nommément ceux qui définissaient un film québécois et ceux qui déterminaient le pourcentage de films québécois à être présentés dans les salles et les ciné-parcs du Québec. À l'époque, l'astuce libérale avait consisté à suspendre l'application des articles que les « Majeurs » contestaient, tout comme à l'époque péquiste, elle avait consisté à laisser en suspens une liasse de règlements controversés. Tout comme maintenant, il se trouvait des « Majeurs » et des alliés québécois pour s'opposer à la loi sous prétexte de la liberté de choix du consommateur. « Après tout, c'est tellement plate, le cinéma québécois ». Comment ne pas comprendre l'ami Claude Jutra !

Nègre blanc d'Amérique

C'est dans ce contexte historique et commercial que madame Lise Bacon annonçait en octobre 1986, dans un hôtel de Dorval, avec à ses côtés Jack Valenti lui-même, la conclusion d'une entente entre le Québec et les « Majeurs ». Ouf !, disait

tout le monde, ça y est, ils ont bougé. Le seul fait qu'ils bougent et que Mister Valenti soit venu à Montréal impressionna suffisamment pour que tout le monde se déclare content, reste coi et surtout, ne cherche pas trop la petite bête. Pourquoi gâcher un si beau cocktail.

Tout le monde donc se déclara satisfait et l'opposition officielle attendit en vain les retours d'appel de Malofilm et de Vivafilm. Du bout des lèvres, on promettait aux distributeurs québécois de mettre la main sur 150 nouveaux films qu'aurait enfin consenti à leur laisser la Motion Picture Export Association of America, c'est-à-dire les Majeurs.

Et enfin, début mai 1988, l'unanimité tranquille du motus et bouche cousue des réalisateurs se fissure. Le PDG de Didier Farré Action Film, monsieur Didier Farré se plaint dans une lettre à la ministre Lise Bacon, que les Majeurs sont toujours rois et maîtres au Québec et se moquent éperdument des interventions du gouvernement du Québec. Il se qualifie lui-même de nègre blanc d'Amérique et se demande s'il faut encore faire confiance à un gouvernement inactif.

Mais il y a mieux. Lors de l'étude des crédits du ministère des Affaires culturelles, l'opposition officielle, par ma voix, a voulu obtenir un bilan de la fameuse entente Bacon-Valenti de l'automne 86. Attachez vos ceintures, ça va donner un coup.

À cette occasion, les fonctionnaires du secteur cinéma et la ministre font un aveu absolument étonnant.

Sans laisser échapper la moindre miette

En mai 1988, soit 20 mois après la conférence de presse féérique de Dorval qui a si bien endormi tout le monde de la distribution et du cinéma au Québec, l'entente Bacon-Valenti n'est pas encore en vigueur.

Pourquoi ? Parce que les règlements qui en découlent ne sont pas encore prêts. Madame Bacon nous promet, ou plutôt nous informe que « tout cela ne se fait pas du jour au lendemain et qu'elle pense être en mesure de soumettre lesdits règlements au Conseil des Ministres avant l'été ». (Journal des Débats, Commission de la culture le 270488).

L'on voit ainsi que de gouvernement en gouvernement, à Québec, effaroucher l'économie américaine terrorisée absolument tout le monde et que nul n'a encore trouvé la solution miracle au problème de la domination culturelle du Québec par les U.S.A.

À retenir aussi, l'acharnement total que met l'industrie américaine du cinéma à conserver absolument tout le marché occidental des cinéphiles, sans en laisser échapper la moindre miette.

L'aide gouvernementale à l'agriculture

Le Québec et le Canada doivent-ils adopter le *decoupling* ?

SERGE LEBEAU
MICHEL MORISSET

Les auteurs sont respectivement directeur-adjoint et directeur au Groupe de recherche en économie et politique agricoles (GREPA) à l'Université Laval

DEPUIS le milieu des années 1980, un mouvement en faveur du désengagement de l'État en agriculture est apparu dans plusieurs pays et principalement aux États-Unis. Les pressions exercées par les tenants de cette approche ont été si grandes que la position du gouvernement américain aux négociations du GATT en est maintenant fortement empreinte.

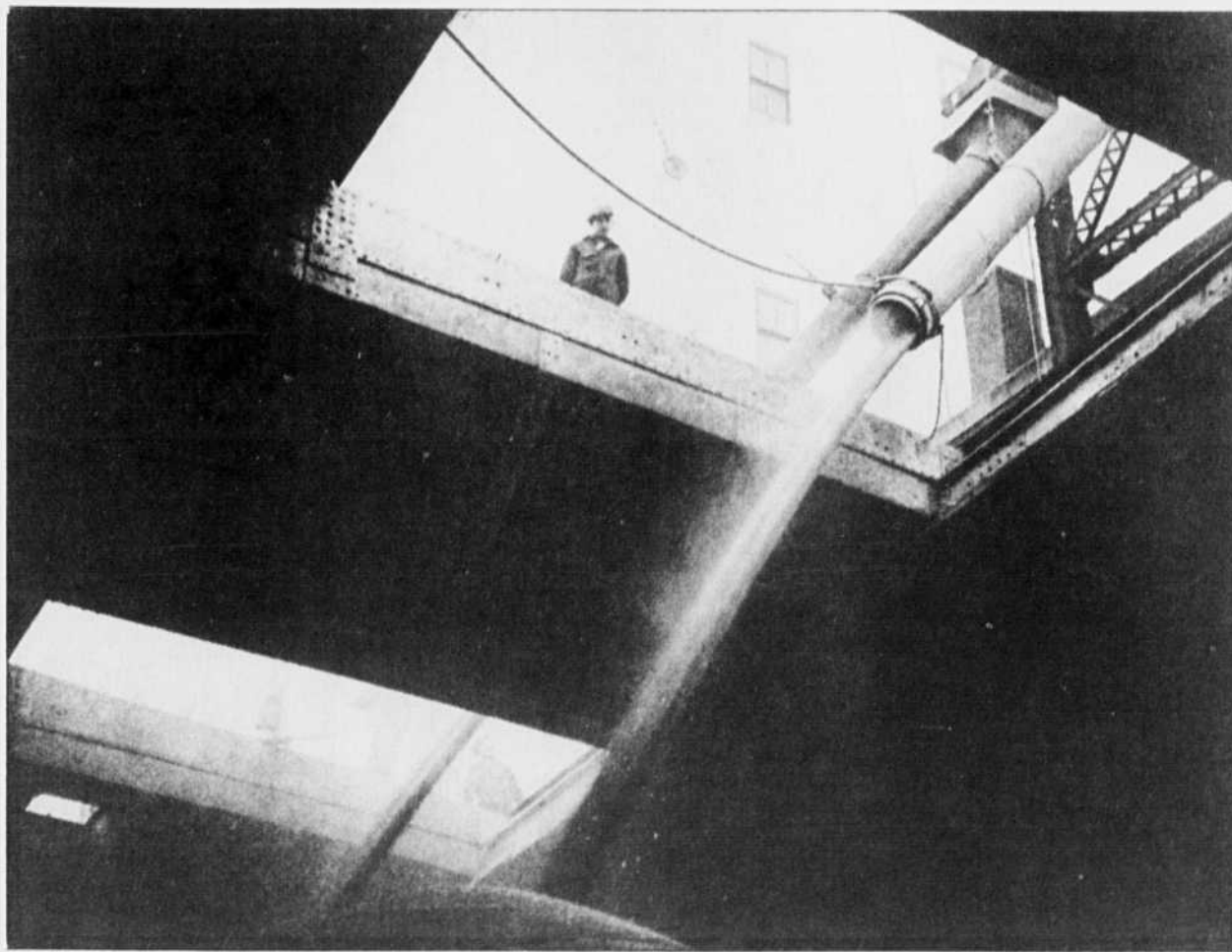
En effet, les Américains proposent aux pays qui adhèrent au GATT, d'abandonner toutes subventions liées à la production agricole. Ils proposent en retour une nouvelle forme d'intervention qu'ils ont nommé le *decoupling*. Ce concept se définit comme une politique selon laquelle l'État se dissocie complètement du soutien à la production et aux prix des denrées agricoles.

En d'autres termes, le *decoupling* est avant tout une politique de retour aux forces du marché, pour la fixation du prix des produits agricoles, dans laquelle on installe un filet de sécurité pour assurer soit un revenu net agricole minimum, soit la possibilité pour un agriculteur de se recycler dans un autre secteur économique. Il importe de comprendre d'où origine ce concept, ce qu'on attend de cette nouvelle politique et d'en analyser les effets sur l'agriculture du Québec et du Canada.

L'emballage de la demande mondiale de céréales

Les années soixante-dix furent marquées par une hausse du commerce mondial des grains et des oléagineux. Si on prend le marché du blé comme référence, l'année 1981 a vu les échanges de blé dépasser 100 millions de tonnes, comparativement à 72 millions de tonnes à la fin des années 1970. Les trois quart de cette hausse furent accaparés par les Américains et en 1981, ils effectuaient ainsi 49 % des exportations de blé. Il s'ensuivit un ajustement impressionnant de leurs capacités productives ainsi que des capacités d'entreposage et d'exportation.

Cependant la conquête mondiale du marché agricole allait connaître, au début des années quatre-vingt, le



Le chargement de céréales de l'Ouest canadien. L'objectif du Canada est-il d'assainir radicalement sa structure de production pour faire baisser les prix et reconquérir les marchés extérieurs ?

passage du rêve au cauchemar. Le commerce du blé est retombé à 93 millions de tonnes en 1985. Voyons ce qui a provoqué la chute de cet important marché d'exportation.

La conjoncture fut marquée par une montée du dollar vers des sommets inégalés. Les exportations s'en sont durement ressenties. La balance commerciale agricole a reflété cette situation ; d'un solde positif de \$ 26 milliards en 1981, celle-ci est passée à \$ 9 milliards en 1985.

Les immenses surplus agricoles provoqués par le développement des capacités productives, la fermeture des marchés pour lesquels ce développement avait été prévu ainsi que la hausse du dollar jusqu'en 1985, ont donc été supportés par un budget de plus en plus effarant qui a entraîné la hausse du déficit budgétaire américain et provoqué une remise en cause complète de la politique agricole.

En effet les paiements gouver-

nementaux directs sont passés de \$ 1,8 milliard en 1977 à \$ 15 milliards en 1987. En 1983, les paiements directs étaient si importants qu'ils représentaient 73 % des revenus agricoles nets.

Les faibles retombées du Farm Bill de 1985

Le nouveau Farm Bill en vigueur depuis 1985 a été loin de répondre aux attentes de ses défenseurs qui visaient une réduction importante de la production, des surplus et du déficit par une politique basée fondamentalement sur une réduction des prix et des emblavures.

En fait depuis nombre d'années, les programmes gouvernementaux ont stimulé certaines productions agricoles en fournissant aux producteurs qui y participaient un revenu et un prix de soutien.

Les producteurs ont contré les mesures de retrait de superficie par l'a-

doption de meilleures technologies et surtout par une sélection rigoureuse de terres à mettre en culture. Malgré les programmes de réduction d'acrage, la production a peu diminué dans plusieurs secteurs.

Or, depuis quelques années, l'Amérique a été plongée dans une crise agricole et financière profonde qui a entraîné dans son sillage nombre de fermes mais aussi tout le système du crédit agricole privé et public incapable de supporter cette restructuration accélérée. Les grands objectifs de réduction des surplus agricoles et du déficit budgétaire, d'assainissement de la situation financière de l'agriculture et de reposicionnement de la production américaine sur les marchés mondiaux ont tous été des échecs plus ou moins cuisants.

Tel est donc selon nous le contexte économique, social et politique qui a mené à la proposition qui est aujourd'hui sur la table, le *decoupling*. Ce

contexte appelle plusieurs remarques :

1 — La problématique qui est à l'origine de la proposition, touche d'abord et avant tout le secteur en crise des grains et oléagineux. Ainsi, si l'on parle d'appliquer le *decoupling* à toutes les productions, il faut noter qu'il est d'abord apparu comme une solution sectorielle.

2 — La perspective de marché est mondiale plutôt que domestique. La rationalisation de l'économie et des politiques agricoles visée n'a pas pour but premier l'approvisionnement d'un marché intérieur mais bien la reconquête du marché international des grains et des oléagineux.

3 — Même si d'autres pays ont connu des problèmes de gestion des stocks importants qui se sont traduits par des déficits élevés, leurs objectifs et les politiques mises en cause sont loin d'être identiques à ce que l'on retrouve aux E.-U. Le *decoupling* apparaît comme la résolution d'une problématique américaine.

4 — La proposition est en quelque sorte une réaction opposée à la politique actuelle de contrôle de l'offre et des surplus par le retrait de superficie en culture dont l'inefficacité semble faire un relatif consensus.

5 — Le *decoupling* s'inscrit dans une stratégie politique, face aux prochaines négociations du GATT, pour tenter d'infléchir la position des concurrents.

6 — Les Américains s'attendent à ce qu'une déréglementation des prix et une relâche des politiques leur permettent de reconquérir les marchés mondiaux.

7 — Les Américains semblent ignorer tout à coup les particularités du secteur agricole, particularités qui ont conduit plusieurs pays à intervenir depuis des décennies en agriculture. À titre d'exemple, la fluctuation importante des prix et de la production des denrées agricoles font précisément de l'agriculture un secteur unique.

Le *decoupling* au Québec et au Canada ?

Si l'on s'arrête à l'agriculture du Québec et de l'est du Canada et à sa production principale, le lait, on s'aperçoit que dès le début des années cinquante, les producteurs laitiers, après avoir connu une diminution des exportations et des prix, demandèrent le contrôle de la production destinée au marché domestique, par le contingentement.

Vingt ans plus tard, soit en 1972, la politique de gestion de l'offre fut appliquée conjointement avec une politique de prix de soutien tenant compte de la productivité des fermes et de l'offre. Les subventions versées ont été relativement stables entre 1980 et 1985, elles se sont situées en moyenne, à \$ 276 millions par année. Alors que durant la même période, les États-Unis voyaient s'accroître le poste budgétaire du soutien laitier de 1,7 fois.

Ceci pose concrètement la question de savoir s'il y a lieu de proposer le *decoupling* pour le Canada, pour la production laitière et les autres productions contingentées (volaille et oeufs). Autrement dit, l'agriculture canadienne et en particulier de l'est du Canada, s'offre-t-elle des mêmes maux que l'agriculture américaine ?

La réponse nous semble claire dans les productions contingentées. On veut appliquer une solution, le *decoupling*, alors que le problème pour lequel elle a été imaginée, la surproduction, est absent. Pour le Canada et le Québec, nous ne voyons donc pas tellement les vertus de cette nouvelle médecine.

La problématique est toutefois différente en ce qui a trait aux productions céréalières de l'Ouest canadien. En effet, fermeture de marchés, surproduction et crise budgétaire font partie de la problématique des deux dernières années au moins. Une question se pose très sérieusement si l'on envisage la mise en place du *decoupling* dans l'Ouest canadien. L'objectif canadien est-il d'assainir radicalement sa structure de production pour faire baisser les prix et reconquérir les marchés extérieurs qu'on devra se disputer avec un concurrent qui affirme sa capacité à gagner sur tous les plans ?

Saisie et traitement de textes •
saisie et traitement de données •
typographie et mise en pages •
création graphique • impression
au laser • scanner

MacGRAPH
SERVICE COMPLET
D'ÉDITION ÉLECTRONIQUE
5450,
Côte des Neiges,
suite 122 • 731-2348

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Ottawa

plomate soviétique que le Canada attache beaucoup d'importance aux bonnes relations bilatérales entre le Canada et l'URSS, mais que les activités d'espionnage sont totalement inacceptables ». Une fois de plus, le secrétaire d'État canadien a indiqué que les expulsions réciproques de diplomates ont commencé « avec des activités d'espionnage qui représentaient une menace à la sécurité canadienne ».

Plus tôt aux Communes, il avait précisé cependant que la sécurité canadienne n'a jamais été compromise, laissant entendre que les « espions » soviétiques avaient été expulsés avant qu'ils n'aient pu utiliser leurs informations.

L'affaire avait commencé juste avant le Sommet économique de Toronto, alors que le Canada avait expulsé sept diplomates en poste à Ottawa et Montréal, demandé à un autre de ne pas rentrer de ses vacances à l'étranger, et déclaré neuf autres *persona non grata*. Le gouvernement canadien souhaitait garder l'affaire secrète, mais aussitôt que les expulsions furent rendues publiques, Moscou expulsait à son tour deux Canadiens et en déclarait trois autres *persona non grata*.

Le Canada poursuivait à son tour l'escalade en renvoyant cette fois l'attaché militaire soviétique à Ottawa. Mais l'URSS frappait fort en retirant 25 employés soviétiques de l'ambassade canadienne à Moscou. Pourtant, l'ambassadeur Rodionov avait déjeuné vendredi dernier avec de hauts fonctionnaires canadiens et le gouvernement canadien pensait que l'affaire en resterait là.

De source officielle, on semblait attribuer, hier, la vigueur de la réplique soviétique à l'ouverture cette semaine du congrès du Parti communiste soviétique où le secrétaire général Mikhaïl Gorbatchev risque de se faire reprocher son ouverture à l'Occident.

Que le Canada ait fait les frais ou non d'un réalignement de la politique extérieure soviétique, il levait carrément les poudres, hier, espérant que ce soit plus qu'une trêve. Il y a en effet plus d'un an que le premier ministre souhaite se faire inviter en Union soviétique et il ne dédaignerait pas effectuer cette visite officielle avant le déclenchement de la prochaine campagne électorale.

◆ Catastrophe

devaient durer toute la nuit.

Un train arrivant à grande vitesse a téléscopé un autre train de banlieue à l'arrêt, en instance de départ. Selon plusieurs témoins, le choc a été extrêmement violent et l'un des wagons du train à l'arrêt a été enfoncé.

Selon les premiers éléments de l'enquête et les informations recueillies sur place par l'AFP, cette collision s'est produite à la suite d'un défaut de freinage.

En effet, le train qui entrerait en gare n'a pas pu respecter, 5 à 600 mètres avant le point d'impact, le feu qui était au rouge, ses freins ayant lâché.

Le conducteur de la motrice, constatant que la catastrophe était inévitable, s'est alors ruiné dans le premier wagon et a ordonné à tous les voyageurs qui s'y trouvaient de courir et de se réfugier vers l'arrière de la rame.

La motrice et le premier wagon se sont complètement encastrés dans la motrice et le wagon de tête du train qui se trouvait à l'arrêt sur le quai au troisième sous-sol et qui s'appretait à partir.

Le wagon de tête du train percuté est entièrement entré dans le wagon percuté. Il l'a totalement détruit et a repoussé jusqu'au wagon suivant tout ce qui se trouvait à l'intérieur, banquettes et passagers.

Contrairement aux voyageurs du train percuté, ceux du train qui a été percuté n'ont pas eu le temps de voir arriver la bombe roulante qui fondait sur eux. C'est dans ce wagon que l'on compte le plus de victimes.

Dans ce qui restait de l'entrée du wagon, à l'arrière, une demi-douzaine de sapeurs-pompiers et médecins, tenant haut les flacons de sérum, ont tenté l'impossible hier soir pour sortir de la tôle broyée un corps cadavérique dont sord un mince filet de vie.

Sur le quai, une antenne chirurgicale d'urgence a été installée. Les brancards recouverts de couvertures d'aluminium attendaient toujours d'hypothétiques blessés trois heures après la terrible collision.

Allongé sur le quai, le buste entièrement enfoncé dans l'amas de tôles, un médecin que l'on reconnaît à son dossier marqué « SP Médecin », a tenté un ultime bouche à bouche sur un blessé dont on ne voit que le visage cadavérique. Le reste du corps de la victime est englobé dans l'inférieure architecture de ferraille tordue.

Plus loin, sanglé de cuir, coiffé de son casque argenté, le Père Gourbes, aumônier de Paris, administrerait, les larmes aux yeux, sur le quai du troisième sous-sol de la gare de Paris-Lyon, une extrême-onction générale pour tous les morts de la catastrophe.

Les paroles du prêtre étaient à peine audibles dans le fracas des compresseurs et des moteurs de machines à désincarcération. La chaleur est étouffante. Des dizaines de pompiers se bousculaient sur le quai devant les tôles enchevêtrées des deux wagons. Visions d'horreur. Ici, une jambe sectionnée, dérisoire et abandonnée reposant avec un mince filet de sang sur le rebord d'une fenêtre explosée sous le choc. Là, une touffe de cheveux blonds émergeant d'un corps broyé dans les tôles enchevêtrées.

◆ Le fisc

Elmer MacKay, les crédits ont la même valeur pour tous les contribuables, quel que soit leur revenu, « alors qu'avec les exemptions, ce sont les contribuables dans les échelons supérieurs de revenu qui tirent les plus grandes économies fiscales ».

« De façon générale, a indiqué le ministre, la conversion aux crédits prévue par la réforme fiscale aura pour effet d'augmenter le montant net des chèques de paie ».

Les exemptions personnelles de base, en raison de l'âge, de l'état de marié(e) et pour enfants à charge sont remplacées par des crédits d'impôt.

Sous l'ancien régime, les contribuables déduisaient ces exemptions de leur revenu net pour déterminer leur revenu imposable. Avec la réforme, ces exemptions sont des crédits que les contribuables déduisent de leur impôt fédéral à payer.

Ces nouveaux crédits sont non remboursables. Ceci signifie que si un contribuable a un revenu imposable égal à 0, il ne peut se servir des parties inutilisées de ces nouveaux crédits d'impôt pour en arriver à un remboursement.

D'autres crédits non remboursables, comme celui pour handicapés ou en raison de l'âge, peuvent également, selon la nouvelle formule, servir à réduire le montant de l'impôt à payer.

◆ Des problèmes

cultés que dimanche.

À l'assistance-annuaire, ainsi qu'au service de « relais », pour les personnes avec problèmes auditifs, le même message enregistré disait aux abonnés qu'on ne pouvait répondre à leur appel, en raison de difficultés de relations de travail. En signalant « 0 », après 10 coups de sonnerie, on ne répondait toujours pas. Et le numéro d'urgence, le « 911 », était surchargé, à tel point que la Communauté urbaine de Montréal a émis un communiqué priant les citoyens de Montréal de ne pas acheminer leurs demandes de renseignements téléphoniques au centre d'urgence.

« Ça s'est déroulé de façon plutôt chaotique cet avant-midi, expliquait hier M. Chapleau. Mais les cadres, qui devraient s'habituer à leur nouvelles fonctions, vont vite apprendre et nous allons rapidement offrir un service raisonnable, ajoutait-il ».

M. Michel Ouimet, président de la section du centre-ville de Montréal du Syndicat des travailleurs et des travailleuses en communication et en électricité du Canada (STCC), n'est pas de cet avis. Il estime que les cadres ne pourront jamais remplacer les employés. « Ils n'offriront qu'un service de second ordre à la clientèle. Ceci est aussi vrai pour les services informatisés que pour ceux qui requièrent l'aide des téléphonistes ou des techniciens », a-t-il déclaré.

C'est pourquoi, selon M. Ouimet, les abonnés en transit, dont l'installation d'une nouvelle ligne téléphonique ne demande pas les services d'un technicien à domicile, mais simplement un rebranchement effectué électroniquement depuis la centrale, connaîtront aussi des retards. Il en sera de même pour les grosses entreprises qui sont branchées sur le service de transmission de données du département d'informatique.

Afin de donner le coup d'envoi à la grève et de manifester leur solidarité, près de 4,000 employés de Bell, membres du STCC provenant des 12 sections du Québec, se sont rassemblés au Centre Paul-Sauvé, hier après-midi. Devant l'assemblée syndicale, le vice-président du STCC, M. René Roy, entouré du président national, M. Fred Pomeroy, et de présidents de sections, a informé les syndiqués des dernières offres patronales.

Il a été question de l'entente de principe qui aurait accordé aux syndiqués une augmentation salariale de 5,45 et 4,25 % par année pour la durée d'un contrat de trois ans, que le syndicat a rejetée, en réclamant plutôt une augmentation de 8,75, 6,75 et 6,75 %. La réclassification d'une centaine de techniciens et d'une cinquantaine de téléphonistes, l'indexation des pensions qui demeurerait à 2 % et l'absence de propositions concernant la réduction des contrats de sous-traitance étaient aussi à l'ordre du jour de l'assemblée.

Depuis la rupture des négociations, vendredi le 24, entre la direction de Bell Canada et le STCC, aucun autre pourparler n'est envisagé par les deux parties. Du côté de Bell Canada, on affirme qu'il n'est pas question à l'heure actuelle de présenter de nouvelles offres. « La balle est dans le camp du syndicat », affirmait hier le porte-parole de Bell, M. Chapleau. Et du côté du STCC, on est prêt à faire la grève durant deux mois s'il le faut, malgré les problèmes qui surgiront sûrement. Pour le moment, on n'envisage pas d'autres moyens de pression, expliquait hier M. René Roy.

Selon M. Roy, tous les syndiqués du Québec, au nombre de 8,500, et de l'Ontario sont sortis dans la rue, hier. Pour ce qui est des Territoires du Nord-Ouest, le vice-président du STCC n'avait pas de précisions.

◆ Des experts

faudra permettre au même moment aux pays en voie de développement d'accroître leur productivité énergétique pour lutter efficacement contre la pauvreté, première cause de détérioration de l'environnement mondial.

Le premier ministre de Norvège a aussi proposé à la Conférence de Toronto, qui se donne comme objectif de définir les moyens de stopper l'effet de serre, la mise en place d'un programme international de recherches et d'information sur les énergies renouvelables et non-polluantes. Elle demande aussi aux pays industrialisés d'organiser rapidement un transfert massif des techniques non-polluantes de pointe vers les pays en

voie de développement dont nous serons ultimement, dit-elle, les bénéficiaires.

Enfin, ajoute Mme Brundtland, la communauté internationale doit investir massivement dans la recherche sur les changements climatiques en cours et dans la recherche d'alternatives énergétiques moins dommageables pour l'atmosphère terrestre.

Les humains, a dit Mme Brundtland, doivent désormais changer leur conception du monde. En basant leurs politiques et leur économie sur les notions d'Est, d'Ouest, de Nord et de Sud, et en valorisant l'approche « multilatérale », l'humanité risque de rater le plus grand défi de son histoire — après le contrôle des armements atomiques — soit d'empêcher que la planète ne se réchauffe autant dans les 50 prochaines années que dans les 20,000 dernières.

Le protocole de Montréal sur la protection de la couche d'ozone, a-t-elle dit, est un pas dans la bonne direction. La Norvège le signait d'ailleurs hier à New-York et le premier ministre, M. Brian Mulroney, qui a inauguré la conférence de Toronto, a indiqué que le Canada le signerait dès que la nouvelle loi canadienne sur l'environnement aurait reçu la sanction royale, d'ici quelques semaines tout au plus.

« Les pluies acides, la destruction de la couche d'ozone et les changements climatiques ne sont plus des problèmes séparés. Ils sont intimement liés les uns aux autres. Nous avons même atteint un seuil critique. Et si nous le franchissons, a conclu Mme Brundtland, il n'est pas sûr que nous pourrions revenir en arrière ». C'est pourquoi, plaide celle qui devient de plus en plus le symbole de la nouvelle ère écologique, il est temps pour l'humanité d'asseoir l'économie mondiale sur une « nouvelle éthique globale », source d'une « nouvelle civilisation ».

Le premier ministre canadien, pour sa part, a indiqué à Mme Brundtland à quel point le concept de « développement durable » avait fait du chemin ici depuis le dépôt à l'ONU, il y a un an, du rapport de la Commission mondiale de l'environnement. Il a aussi souligné que le récent Sommet économique de Toronto avait adopté le principe du développement durable, ce que la première ministre de Norvège a décrit comme un immense « signe d'espoir ».

Mme Brundtland a d'ailleurs souligné les efforts personnels de M. Mulroney lors du Sommet de Toronto pour stimuler le débat sur cette question ainsi que sur le problème de la dette des pays en voie de développement, la cause première, à son avis, de la déforestation, de la désertification et de l'épuisement des terres agricoles des pays en voie de développement.

De son côté, le ministre canadien de l'Environnement, M. Tom McMillan, a annoncé hier que le gouvernement fédéral allait mettre de l'avant un système d'étiquetage des produits non-polluants, bio-dégradables ou peu énergivores pour encourager les consommateurs à modifier leurs habitudes.

Les jeunes à travers tout le Canada seront invités à soumettre leurs idées pour dessiner le sigle que les manufacturiers pourront apposer sur leurs produits si ces derniers rencontrent des normes nouvelles et très sévères. Les tests effectués sur ces produits devraient en pratique s'autofinancer comme c'est actuellement le cas en Allemagne de l'Ouest où un tel système a été mis sur pied.

◆ Gorbatchev

Les délégués seront réunis pendant quatre jours, normalement jusqu'à vendredi, mais les travaux pourraient se prolonger une journée supplémentaire, a indiqué le chef de la propagande au Comité central, M. Youri Sklyarov.

Quelque 70 intervenants vont prendre la parole et leurs discours seront intégralement publiés dans la presse, les travaux de la conférence se déroulant à huis clos, seules la première et dernière séance étant retransmises en direct par la télévision.

Les participants à la conférence sont appelés à se prononcer sur dix thèses, adoptées par le Comité central en mai dernier, qui constituent le document de base pour les résolutions qui seront votées à mains levées.

Sept résolutions seraient approuvées, cinq de portée générale notamment une sur la démocratisation du parti, deux plus concrètes, l'une sur le renforcement du rôle des Soviets (assemblées élues au suffrage universel), l'autre sur la suppression de départements économiques du Comité central, selon des indications d'un officiel soviétique de haut rang fournies à des diplomates occidentaux.

Les thèses prônent une séparation des activités du parti et de l'État, en demandant pour cela un renforcement des pouvoirs des Soviets ou en interdisant les ingérences du parti dans la gestion économique des entreprises et des administrations.

Elles proposent également que les mandats de tous les cadres du parti et de l'État soient de cinq ans, renouvelables une fois, exceptionnellement deux. Cette réforme spectaculaire, qui concerne également le secrétaire général du parti, mettrait fin aux mandats à vie dans lesquels s'installent de nombreux responsables communistes.

Le discours fleuve de M. Gorbatchev pourrait aller encore plus loin que les thèses, brossant les perspectives de nouvelles réformes qui ne seraient adoptées que dans une étape suivante, dans plusieurs mois, estimant plusieurs analystes occidentaux.

La conférence ne devrait pas élire de nouveaux membres au Comité central, a affirmé M. Sklyarov, tout en rappelant qu'elle le peut cependant dans la limite de 20 % de ses membres. On ne s'attend donc à aucun changement spectaculaire au sein de l'appareil.



Le premier ministre Mulroney et son ministre de l'Environnement Tom McMillan (à gauche) semblent intéressés à la discussion entre Alex Chisholm et le premier ministre norvégien, Mme Gro Harlem Brundtland.

L'«effet de serre» responsable des chaleurs torrides actuelles

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

TORONTO — Les chaleurs torrides des années 80, qui sont les plus élevées des cent dernières années, pourraient bien constituer les premiers symptômes de « l'effet de serre », un phénomène susceptible de bouleverser d'ici 50 ans l'économie et l'ensemble du climat terrestre.

C'est ce qu'a soutenu, hier, le chancelier de l'Université de Trent en Ontario, M. Kenneth Hare, à la conférence de Toronto sur l'atmosphère en évolution. Cette affirmation du responsable du Conseil canadien du programme de recherche sur le climat aurait fait sourcilier la communauté scientifique, il y a moins de dix ans, en raison de l'incertitude des modèles prévisionnels.

Hier, elle recueillait l'assentiment de la communauté scientifique mondiale et suscitait une vive inquiétude dans la classe politique internationale et des affaires, qui participe aussi à Toronto à cette réflexion sans précédent sur les moyens d'enrayer l'effet de serre.

L'imprécision des modèles mathématiques demeure, certes, mais le danger est si grand, et probablement irréversible à moins d'une concertation internationale rapide, que la communauté internationale « ne peut pas prendre le risque de ne pas s'y attaquer rapidement », estime de son côté le Dr Robert T. Watson, le responsable de la recherche en haute atmosphère de l'Agence spatiale américaine.

L'effet de serre, décrit par le britannique G. S. Callender dès 1938, est le résultat de l'accumulation — naturelle ou par la pollution — de gaz carbonique, de méthane et d'autres gaz plus rares dans la troposphère. Ces gaz laissent passer le rayonnement

ultraviolet du soleil que la terre emprisonne sous forme de chaleur. Le problème commence lorsque les rayons infra-rouges émis par la terre frappent ces gaz à nouveau, les empêchant de fuir dans l'espace, comme une vitre de serre le fait en emprisonnant la chaleur.

Le gaz carbonique, abondant sur terre, a ainsi progressivement élevé la température terrestre à la température moyenne que nous connaissons depuis environ 10,000 ans. L'utilisation massive de charbon et de combustible fossile depuis 100 ans, en raison notamment de l'industrialisation et de la production d'énergie, a modifié l'équilibre qui s'était constitué.

Selon le Dr Hare, il faut ajouter à cette liste la hausse draconienne du méthane dégagé par les rizières, dont les surfaces augmentent sans cesse, et par les fumiers des animaux domestiques, dont le nombre a doublé en moins de 50 ans.

Les oxydes d'azote, présents dans les pluies acides concourent au phénomène, ainsi que les chlorofluorocarbones (CFC), les destructeurs de la couche d'ozone.

La concentration de gaz carbonique dans la haute atmosphère a augmenté depuis 100 ans de 25 %. Elle devrait doubler d'ici 2,030, selon le Dr Hare, si rien ne modifie les tendances actuelles.

Avec une rare unanimité, les chercheurs affirment que les gaz de serre provoqueront une hausse moyenne de la température terrestre de 1,5 à 4,5 degrés Celsius d'ici 50 ans. Il a fallu 20,000 ans pour élever ainsi la température du globe et le sortir des glaces qui le couvraient alors.

Les régions les plus chaudes du globe seront les plus frappées. Les déserts d'Afrique s'étendront. Le

centre des États-Unis et les Prairies canadiennes, ces « greniers » du globe, deviendront des déserts. Les plaines côtières, qui produisent la moitié des denrées mondiales, seront en grande partie noyées parce que la fonte des pôles haussera d'un mètre le niveau des océans.

Des régions comme l'Ontario et le Québec — ou les pays nordiques — pourraient en apparence s'en tirer mieux : leur saison de culture sera allongée au détriment de la saison de ski. Mais, en réalité, elles vivront elles aussi des changements draconiens parce que leur faune, leur flore et leurs forêts n'arriveront pas à s'adapter à un changement aussi draconien. Qu'on pense seulement aux conséquences d'un tel changement sur les forêts de conifères, qu'on reboise intensivement et à grands frais, avec un climat propice à la culture des bananes... où les ouragans deviendront monnaie courante en même temps que s'éloigneront davantage les températures extrêmes en plusieurs endroits du monde.

Selon le Dr Hare, nous sommes probablement en train de vivre les signes précurseurs de ces changements. En 1982-83, les Grands Lacs ont failli geler pendant que la sécheresse frappait des pays entiers et que des chaleurs torrides dévastaient les écosystèmes sud-américains du Pacifique.

Entre 1960 et 1980, explique le Dr Hare, la température du globe a grimpé de 0,5 à 0,6 degrés Celsius. Soit à peu près l'équivalent de ce qui a été noté au cours des 100 dernières années. Depuis 1980, on a enregistré les températures les plus élevées des 120 dernières années avec des records absolus l'an dernier, que 1988 pourrait bien enfoncer à nouveau, dit-il.

VOUS
POUEZ
CONSERVER
UNE
BONNE
SANTÉ
DENTAIRE
TOUTE
VOTRE
VIE

LA SANTÉ DENTAIRE

Pour la vie

PRENEZ-EN
L'ENGAGEMENT
SOLENNEL

Pour la vie

L'ASSOCIATION DENTAIRE CANADIENNE

28 juin
par la PC et l'AP

1987: Walid Djoublatt, chef druze, accuse le président libanais Amine Gemayel d'être, avec les États-Unis et Israël, responsable de la mort de Rachid Karamé, premier ministre; voyage à Alger du colonel Kadhaï.
1986: les dirigeants ouest-européens, réunis à La Haye, renvoient sine die des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud.
1983: les dirigeants du Pacte de Varsovie, réunis à Moscou, lancent un nouvel appel en faveur d'une réduction des armements, sans agiter de nouvelles menaces.
1981: une explosion détruit le siège du Parti Islamique à Téhéran, faisant plus de 70 morts.
1976: les Îles Seychelles accèdent à l'indépendance, après 102 ans d'administration britannique.
1956: des manifestations ouvrières sont sévèrement réprimées à Poznan en Pologne, où l'on compte de nombreux morts.
1950: les forces nord-coréennes s'emparent de Séoul, tandis que l'armée sud-coréenne se replie au sud du fleuve Han.
1948: la Yougoslavie du maréchal Tito est exclue du Kominform en raison de son opposition aux thèses soviétiques.

Julie Vincent dans le « off »

Avignon 88, ce sera Chéreau, Boulez, Pérec...

THEATRE

ROBERT LÉVESQUE

L'été dernier, Robert Lepage avait réussi à se faire remarquer dans la jungle des 350 spectacles « off » du festival d'Avignon, avec *Vinci*. Cet été, ce sera au tour de la comédienne Julie Vincent, avec son *one woman show* *Noir de monde*, d'entrer dans cette foire gigantesque du théâtre.

Julie Vincent a de la chance : elle s'est trouvée un lieu bien à elle pour affronter Avignon. Elle donnera *Noir de monde* dans une salle du restaurant Le Vernet, rue Joseph-Vernet, magnifique endroit où l'on mange sous les rhododendrons et où elle sera seule à offrir son théâtre. Elle évitera le piège de l'anonymat dans une salle où dix groupes se succèdent de huit heures du matin à minuit, et le trouble des montages et démonstrations du décor. On pourra la voir du 13 juillet au 5 août, tous les soirs.

Noir de monde ne sera pas la seule entrée québécoise dans le « off » d'Avignon. Un groupe qui fait du théâtre de rue, la Masquerie, circulera sur les places de la vieille Cité des papes du 8 au 12 juillet.

Enfin, un metteur en scène français présentera *Les anciennes odeurs*, de Michel Tremblay, avec le comédien québécois Christian Bordeleau, au cinéma Vox, sur la place de l'Horloge — cœur du festival. La pièce de Tremblay sera jouée dans le créneau-horaire avantageux de 19 heures (avant la bouffe les soirs où l'on ne va pas dans le « in »), du 22 juillet au 3 août.



Julie Vincent dans *Noir de monde*.

Avignon 88, la 41^e édition du festival créé par Jean Vilar, ce sera, quant au festival officiel, l'année Chéreau. Pour la première fois, le directeur du Théâtre des Amandiers (à Nanterre) travaille dans la Cour d'honneur du Palais des Papes. Il y présente la version intégrale d'*Hamlet*, qui fait cinq heures.

Dans une traduction d'Yves Bonnefoy, Chéreau signe son *Hamlet* avec le décorateur Richard Peduzzi et le costumier Jacques Schmidt, ses collaborateurs fidèles. Gérard De-

sarthe sera Hamlet. Dans la Cour d'honneur également, un autre Shakespeare, la reprise du *Conte d'hiver* mis en scène par Luc Bondy et défendu par Michel Piccoli et Bulle Ogier.

Si Georges Pérec est « l'auteur à

l'étude » (après Sarraute et Pinget ces dernières années), celui qui fait l'objet de plusieurs commandes de travaux par le festival (5 spectacles Pérec), Tchekhov sera aussi un auteur d'Avignon, cet été, puisque les Amandiers co-produisent avec le festival la création de *Chroniques d'une fin d'après-midi*, des textes de théâtre et des nouvelles de l'auteur de *La Mouette* que Pierre Romans met en scène au Cloître du Palais Vieux. Et on verra une production des *Trois sœurs* dans l'île de la Barthelasse. Maurice Bénichou en signe la mise en scène.

Pour la musique, Avignon 88 c'est l'année Pierre Boulez. Invité du centre Acanthes à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, Boulez donnera des séminaires et dirigera avec l'Ensemble InterContemporain la création, dans la carrière Callet, de la version définitive de *Répons*. On y reprend aussi le célèbre *Marteau sans Maitre*.

Au volet cinéma, on présente un panorama de la production de 1925 à 1935, sous le titre « Passage du muet au parlant ». Des plaisirs de cinéphilas, allant des derniers grands films du muet aux premiers chefs d'œuvre du parlant.

Quant à la danse, Alain Crombecq, le directeur d'Avignon, offre la Cour d'honneur à Merce Cunningham, qui créera *Five Stone Wind*. Cunningham est un habitué de la Cour d'honneur, il y revient pour la troisième fois.

Le festival d'Avignon a lieu du 9 juillet au 4 août. Les intéressés peuvent obtenir toutes informations (ou réservations) en écrivant au festival.

8 bis rue de Mons, 84000 Avignon, ou au 66 rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris.

★

Les Feluettes à Limoges

Les Feluettes représenteront le Québec au festival de la francophonie de Limoges en octobre prochain. La pièce de Michel-Marc Bouchard y sera en effet jouée du 7 au 11 octobre.

★

Le Victor-Morin à Monique Rioux

Depuis que le prix de théâtre de la Société Saint-Jean Baptiste — le prix Victor-Morin — a été remis au comédien Robert Gravel en 85, puis au metteur en scène André Brassard en 87 et, cette année, à la fondatrice du Théâtre de la Marmaille, Monique Rioux, on remarque un glissement de vocation de la « médaille » devant aller à ceux qui ont « bien mérités de la patrie ».

Les médaillés ne sont plus tant les aînés qui ont donné leur vie au théâtre, et dont on couronne les carrières presque faites, mais les plus actives des personnalités théâtrales.

La SSJB évoluerait-elle ? On ne l'aurait pas cru, le soir de la Saint-Jean au parc Jeanne-Mance, lorsque Marie Tifo et Pierre Curzi engagés par la SSJB hurlaient avec grandiloquence un national-patriotisme sur fond agricole et semblaient sortir tout droit d'une terre de roches dans un film de l'abbé Proulx !

Record aussi pour un Monet

Un autre Van Gogh vendu à prix record chez Christie's

LONDRES (AFP) — Un des rares tableaux de Vincent Van Gogh réalisés à Paris, *Les romans parisiens*, sous-titré *Les livres jaunes*, a été vendu hier par Christie's à Londres 7.15 millions de livres sterling (\$ 12.16 millions US), a annoncé un porte-parole de la salle des ventes. Ce tableau de 1887 avait été estimé à 3 millions de livres.

Par ailleurs, un tableau de Claude Monet, *La maison bleue*, a été vendu au cours de la même vente 3.85 millions de livres (environ \$ 6.55 millions US), un prix record pour une œuvre de ce peintre.

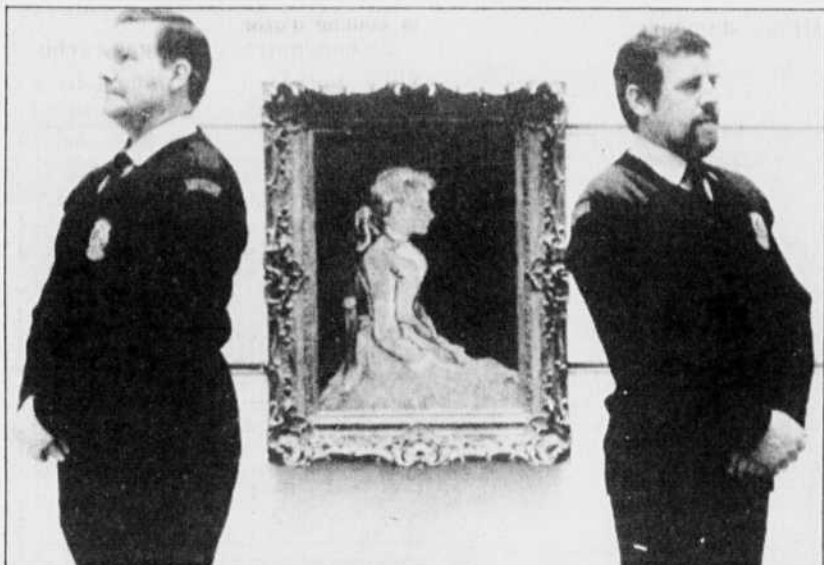
Peinte pendant l'été 1871 en Hollande par l'artiste et qui représente une maison de vacances, cette toile avait été estimée également à 3 millions de livres (\$ 5.1 millions US).

Londres peut certainement être qualifiée cette semaine de capitale mondiale du marché des Impressionnistes avec une série de ventes aux enchères de tableaux des grands maîtres français organisées alternativement par les trois principaux marchands d'art britanniques.

Hier soir, c'est Christie's qui ouvrait le feu avec ses ventes record de Van Gogh et Monet.

Parmi les nombreux chefs-d'œuvre présentés à cette vente, considérée comme la plus importante de l'année par Christie's, figuraient le portrait de *Jeanne Hebuterne* — épouse d'Amedeo Modigliani — (2 ou 3 millions de livres), des Renoir, Manet, Degas, Gauguin, et Pissarro.

Aujourd'hui, c'est au tour de Sotheby's de prendre le relais avec une



En mai, des gardiens stoïques gardaient chez Christie's le *Portrait d'Adeline Ravoux* qui a été emporté à prix d'or lui aussi.

toile exceptionnelle de Claude Monet, *Dans la Prairie*, datée de 1876, représentant sa femme allongée sur fond d'herbes et de fleurs, estimée à 6 millions de livres (\$ 11 millions US). Ce tableau, le plus important du peintre mis en vente au cours des vingt dernières années selon les experts, pourrait dépasser cette évaluation prudente et faire un prix record pour le peintre.

Plusieurs Pierre Bonnard seront offerts : *Paysage violet*, le soir de 1909, *Au jardin*, la cueillette de 1899, et surtout le *Nu dans la Baignoire* de 1925, représentant sa femme Marthe,

évalué à près de 2 millions de livres (\$ 3.6 millions US).

Plusieurs statuettes d'Edgar Degas, danseuse et cheval, encore des Cézanne, Pissarro, Renoir, Sisley, Manet, Monet, Matisse seront au catalogue. Dans la section « peintres modernes » de Sotheby's, huit Picasso seront offerts aux amateurs, quelques jours après l'ouverture à Londres de l'exposition des dernières œuvres de Picasso venant de Beaubourg. Les experts s'attendent à ce que la coïncidence des deux événements fassent monter les prix du célèbre peintre.

sur les plaines LeBreton compter de 16 h. Le spectacle sera retransmis au cours de l'automne sur Musique Plus.

Le parc Jacques-Cartier fera place aux enfants pendant la durée des célébrations avec des spectacles, clowns, magiciens, jongleurs. La soirée du 1^{er} juillet débutera à 19 h 30 avec le spectacle de Nathalie Simard, accompagnée de ses animaux préférés, suivi de son frère René, à 20 h 45, qui présente un spectacle complètement nouveau.

Les 2 et 3 juillet, la Musée canadien de la Guerre présente « La Bataille pour une capitale » qui se déroulera à... Hull, toujours au parc Jacques-Cartier, où les Américains et Britanniques et loyalistes s'affrontent.

Plus de 700 personnes en costumes militaires du XVIII^e siècle reconstitueront les combats de cette époque qui ont eu lieu à la frontière canado-américaine.

Sur l'île Victoria, une promenade le long d'une rue Principale sera recréée pour présenter des paysages familiers du Canada.

Au lac Dow, on prévoit un feu de camp toute la journée du 1^{er} juillet, suivi, le lendemain, de courses de canots de guerre.

Fusion ou mainmise ?

Serge Losique à la tête de Cinémathèque Canada

ROBERT LÉVESQUE

Le Conservatoire d'art cinématographique de l'université Concordia et l'Institut canadien du film à Ottawa viennent de se fusionner, et ces deux organismes formeront désormais une cinémathèque nationale et bilingue — la Cinémathèque Canada — qui aura pour pdg M. Serge Losique.

Cette fusion, annoncée comme telle hier, dans un communiqué, est cependant des plus ambiguës puisque les bureaux de chacun de ces deux organismes ne subiront aucun changement et demeureront là où ils sont déjà, à Montréal pour le Conservatoire d'art cinématographique fondé en 1968 par Serge Losique, et à Ottawa pour l'Institut canadien du film établi en 1935 dans la capitale fédérale.

Non seulement la fusion n'entraîne ni déménagement ni réaménagement, mais on affirmait hier, dans ce communiqué parvenant du bureau de presse qui fait affaire avec Serge Losique, que les deux organismes « garderont leurs noms respectifs et continueront de mettre en œuvre la plupart de leurs programmes de manière autonome ».

Serge Losique, dans ce communiqué, se dit « extrêmement heureux de la fusion, parce que



Photo Louise Lemieux

Serge Losique

pour la première fois dans notre histoire, nous aurons une véritable cinémathèque nationale bilingue ». La Cinémathèque Canada, ajoutait-il, espère travailler en étroite collaboration avec les cinémathèques régionales.

Il semble donc que, selon les termes employés par Serge Losique, la Cinémathèque québécoise,

fondée par le gouvernement québécois, ne serait qu'une cinémathèque régionale !

Il faut plutôt voir dans cette annonce une autre mainmise que le directeur du Festival des films du monde étend dans le monde du cinéma. La nouvelle, en effet, n'est pas tant la fusion de deux organismes (qui resteront ce qu'ils sont), mais la nomination de M. Losique à la tête d'un bureau chapeautant deux institutions, l'Institut canadien du film et le Conservatoire de Concordia.

Dorénavant, avec le chapeau de pdg de Cinémathèque Canada, Serge Losique, tout en continuant de diriger le Conservatoire d'art cinématographique de Concordia et le Festival des films du monde, sera en charge de l'édition cinématographique canadienne et de tous les événements cinématographiques d'importance au Canada, comme ceux que cet Institut canadien du film a mis sur pied ces derniers temps, le festival de films aux Olympiques de Calgary, des festivals itinérants, etc.

Les deux vice-présidents de Cinémathèque Canada seront Danièle Cauchard, la fidèle collaboratrice de M. Losique à Concordia et au FFM, et Frank Taylor, qui est déjà à l'Institut canadien du film.

Près d'un million de dollars pour quatre jours de fêtes du Canada

OTTAWA (PC) — Les festivités marquant la fête du Canada s'étendront sur quatre jours cette année, du 30 juin au 3 juillet. C'est ce qu'a annoncé la présidente de la Commission de la capitale nationale, Mme Jean Pigott.

Organisées à un coût de \$ 975,000, plus \$ 140,000 venant de commanditaires (quatre des sept commanditaires sont des filiales canadiennes de compagnies américaines), les fêtes devraient attirer 750,000 personnes sur les divers sites, en plus des six millions de téléspectateurs qui pourront voir certaines manifestations du 1^{er} juillet au petit écran.

Dès le 30 juin, plus de 25,000 gazous seront distribués pour une grande soirée de fête animée par Bert Racoon. On célébrera alors un hommage à Terre-Neuve.

Le 1^{er} juillet, les réjouissances débiteront dès 10 h sur la colline parlementaire avec la cérémonie de la relève de la garde, suivie du concert du carillonneur, de l'escadrille d'avions d'acrobatie *Snowbirds* et d'un programme de divertissements. À compter de 18 h 30, Michel Pagliaro et Bachman Turner Overdrive seront en vedette.

À 21 h, le grand spectacle, retransmis par Radio-Canada, rendra un hommage à des Canadiens qui se sont illustrés au cours de la dernière année, suivi, à 21 h 55 des feux d'artifice d'une durée d'une demi-heure.

En soirée également, huit groupes rock très prometteurs venant de tous les coins du pays seront en vedette

Le toit coule au nouveau Musée des Beaux-Arts du Canada

OTTAWA (PC) — De fortes averses ont permis d'établir samedi un parallèle entre l'ancien Musée des beaux-arts du Canada et le nouveau Musée national des beaux-arts.

Dans un endroit comme dans l'autre, le toit n'est pas parfaitement étanche.

Le nouveau musée de la rue Sussex Drive, érigé au coût de \$ 162 millions, a été inauguré il y a cinq semaines.

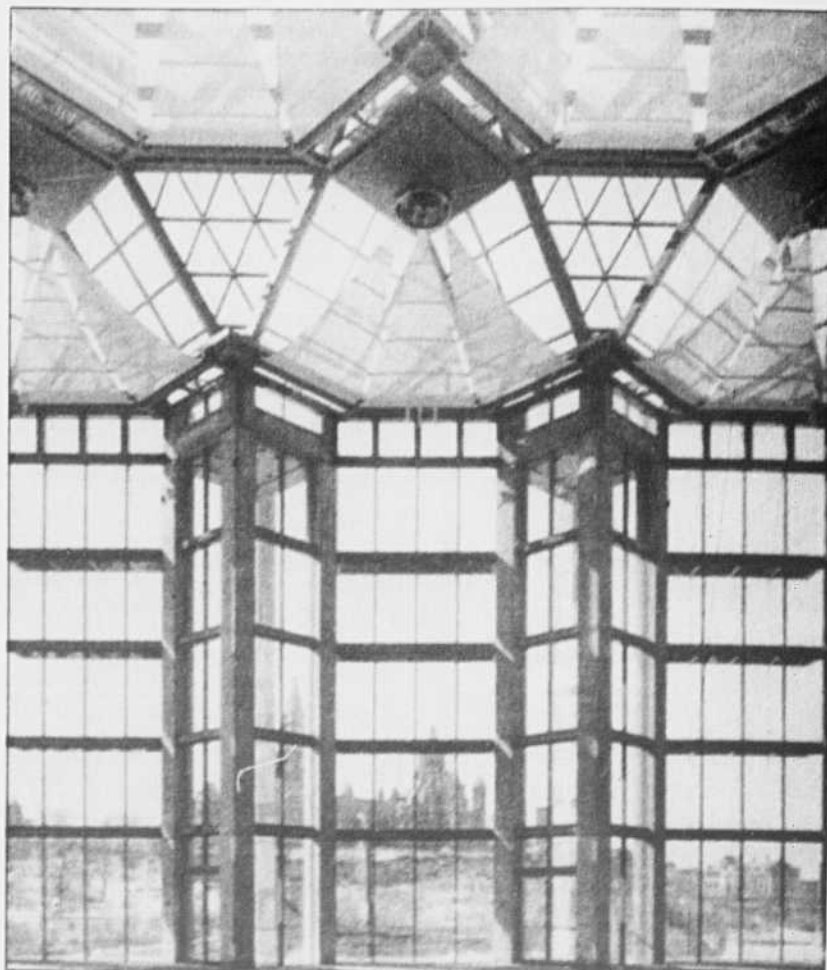
Samedi, après une pluie abondante, il a fallu démenager plusieurs toiles et sculptures d'une galerie où tombaient les gouttes d'eau.

« Nous sommes habitués à ce genre d'ennui avec l'ancien édifice. Cette fois, c'était vraiment minime », a déclaré M. Brydon Smith, directeur adjoint chargé de la recherche et des collections, en précisant qu'aucune œuvre d'art n'avait été endommagée.

Les fuites sont survenues à plusieurs endroits, au-dessus d'un jardin intérieur, de la cour avec bassin, du grand hall et d'une rampe d'accès au deuxième niveau du musée.

Photo CP

Les plaines diluviennes de la fin de semaine dernière ont eu raison du toit du nouveau Musée des Beaux-Arts du Canada. Quelques toiles et sculptures ont été mises à l'abri mais rien n'a été endommagé.



LA TÉLÉ CE SOIR

★ *L'heure des anges*. À ne pas manquer, un film de l'ONF avec deux « grands » de l'animation : Jacques Drouin, un maître de l'écran d'épingle, et les marionnettes du polonais Brislav Pojar. Radio-Canada 19 h.

★ *La zone neutre*. Version de *Dead Zone*, adaptation d'un terrifiant roman de Stephen King. Quatre Saisons 19 h 30.

★ *Frontline*. Grand magazine de 90 minutes, consacré aux abus sexuels et à l'aide offert dans le domaine par le Vermont. Pour comparer avec la situation québécoise. PBS 20 h.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

La FIDELF nomme Charlotte Boisjoli secrétaire générale



Charlotte Boisjoli

LE MANS, France (AFP) — Le quatrième congrès de la Fédération internationale des écrivains de langue française (FIDELF), qui s'est terminé hier au Mans (ouest de la

France), a été marqué par la volonté de « mise en valeur de toute la littérature arabe d'expression française », a souligné son président, le Français Guy de Bosschère.

Le congrès, qui avait primé la veille un écrivain algérien en même temps qu'un Belge, a nommé hier pour la première fois un écrivain maghrébin au conseil d'administration de la fédération: le Marocain Abdel Ahak Serhane, devenu vice-président.

L'Association marocaine des écrivains et des amis de la langue française a été admise au sein de la FIDELF dont le prochain congrès devrait se tenir dans deux ans au Maroc, à Marrakech.

Le Belge Emile Kestemal a aussi été désigné vice-président. M. de Bosschère reste président, Charlotte Boisjoli (Québec) secrétaire générale, et Nooky Bataillard (Suisse) vice-président.

Dimanche, le Belge Gaston Compère et l'Algérien Mohamed Dib avaient reçu le Grand prix biennal des lettres d'expression française, décerné par un jury présidé par le Marocain Tahar Ben Jelloun.

La FIDELF, créée en 1982 au Québec, regroupe une vingtaine d'associations nationales rassemblant plus de 20.000 écrivains. Elle a pour objectif de contribuer au dialogue entre les cultures francophones.

L'audio-visuel à Montréal est bien subventionné

(LE DEVOIR) — Les ministères canadien et québécois verseront \$3.027.000 à quatre entreprises montréalaises de pointe afin d'assurer le développement du secteur audio-visuel dans la métropole.

Ainsi les entreprises Bellevue Pathé, Films Cinar, Groupe André Perry et Studio Centre-Ville recevront chacune une subvention conjointe dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec de 1985 sur le développement des entreprises de communication.

Les fonds sont versés pour des projets dont l'entreprise doit assumer la majorité des coûts. La part des gouvernements s'élève à environ 60 % pour le ministère des Communications du Québec et 40 % pour le ministère des Communications du Canada.

Bellevue Pathé reçoit donc cette semaine \$1 million pour l'acquisition d'équipement de production vidéo pouvant s'adapter aux normes inter-

nationales, afin de mieux desservir les producteurs indépendants. Le projet total de Bellevue Pathé est estimé à \$4,4 millions.

Les Films Cinar obtient \$808.500 pour de nouveaux équipements permettant l'enregistrement de musique électronique et acoustique, la création de différents effets sonores, ainsi que le montage et la productions sur vidéocassettes. Le projet total s'élève à plus de \$4.585.000.

Le Groupe André Perry reçoit \$805.000 pour la mise sur pied d'un studio numérique intégré en postproduction vidéo, pour un projet total de \$3,5 millions.

Enfin le Studio Centre-Ville reçoit \$413.000 pour un nouveau studio de télévision multi-format, afin de mieux répondre aux besoins en émissions d'information, d'affaires publiques et de type « magazine ». Le projet total s'élève à près de \$1,4 million.

Soljénitsyne pourrait être publié en URSS

MOSCOU (AP) — Le directeur du principal magazine littéraire paraissant en Union Soviétique a déclaré lundi qu'il négociait avec Alexandre Soljénitsyne la possibilité de publier *Le pavillon des cancéreux*, un roman largement autobiographique dans lequel l'écrivain russe exilé depuis 14 ans aux États-Unis raconte son expérience de prisonnier à l'époque du stalinisme.

« Les choses devraient s'éclaircir d'ici une semaine ou dix jours », a déclaré Sergueï Zalyguine, qui dirige la revue *Novy Mir* (Nouveau Monde)

dans un entretien téléphonique. Il a précisé que la publication du *Pavillon des cancéreux* dépendait de Soljénitsyne lui-même, l'auteur détenant les droits de reproduction du livre.

Un seul roman de Soljénitsyne, *Une journée dans la vie d'Ivan Denissovitch*, devenu introuvable en Union Soviétique, a été publié avant que le prix Nobel de littérature, connu pour son anti-communisme radical, ne soit définitivement considéré par le régime comme un de ses pires ennemis.



Photo AP

Le mur des célébrités

Les Parisiens ont pu contempler ces jours derniers la murale de la RTL dans laquelle le peintre Dominique Durand et son équipe ont investi 2.200 heures de travail et qui est dédiée aux artistes, politiciens et scientifiques du 20e siècle. 477 célébrités y sont représentées. Sur la première rangée on distingue, de gauche à droite: Paul Cézanne, Count Basie, Serghei Rachmaninov, Pierre de Coubertin, René Coty, Thomas Mann, Georges Méliès, Robert Koch, Henri Pélissier, Joan Crawford (la seule femme), James Hadley Chase, Ludwig Mies Van der Rohe, Al Jolson, Darius Milhaud, Émile Zola, Pablo Picasso et Albert Einstein.

Une visite privée

Michael Jackson a vu le Louvre en 45 minutes

PARIS (AFP) — Michael Jackson a eu droit au musée du Louvre pour lui tout seul; il lui a fallu 45 minutes dimanche soir pour visiter le grand musée parisien.

Avant de donner son premier concert à Paris hier soir, le chanteur a profité du week-end pour faire du tourisme dans la capitale et il a notamment admiré l'Arc de Triomphe et la Tour Eiffel sans quitter sa fourgonnette blanche.

Au Louvre qu'il a arpenté après sa fermeture au public, la star a montré

un intérêt plus particulier au *Saint-Sébastien* de Guido Reni (1575-1642) en s'exclamant: « c'est d'une lumière incroyable ».

Michael Jackson a aussi pu contempler à loisir le tableau qu'il réclamait depuis le début de la visite, la Joconde.

Pendant son séjour à Paris, le chanteur a demandé à rencontrer trois personnes: le mime Marceau, Marlene Dietrich et Yves Montand. Seul le premier a pour l'instant accepté de le recevoir.

MOZART plus

BASILIQUE NOTRE-DAME

28/29 JUIN À 19H30

CHARLES DUTOIT, chef
VLADIMIR FEITSMAN, piano

MOZART: Die Zauberflöte, ouverture
BEETHOVEN: Concerto pour piano no 3
BEETHOVEN: Symphonie no 5

CE FESTIVAL EST RENDU POSSIBLE GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DE:

POWER CORPORATION DU CANADA
Hydro-Québec

Billets individuels: 18\$, 35\$ et 75\$ en vente
• aux comptoirs Ticketron (+1 505)
• aux guichets de la Place des Arts (+1 005)

SIÈGES RÉSERVÉS

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

éducation



L'enseignement professionnel

- ▲ La situation au secondaire et au collégial - un bilan général avec statistiques!
- ▲ Les secteurs d'avenir.
- ▲ La mécanique et l'électro-mécanique: deux secteurs prometteurs.
- ▲ L'office franco-québécois pour la jeunesse a 20 ans
- ▲ Les multiples expériences reliées à la qualité du français dans la région de Québec
- ▲ Le bilan du syndicalisme chez les enseignants
- ▲ Les coopératives scolaires
- ▲ Un quizz sur le système d'éducation au Québec
- ▲ Qui se rend au doctorat et dans quels domaines?

A l'intérieur de ce cahier sera encarté un supplément spécial de 12 pages qui présentera les projets gagnants du concours "Le français, pour moi, ça compte". Un tirage supplémentaire de 15 000 exemplaires est prévu. Date de tombée publicitaire de cet encart: 30 juin 1988.

Date de tombée publicitaire: 5 août 1988
Date de parution: 19 août 1988
Informations: Christiane Legault (514) 842-9645

La colorisation vaut bien une polémique

PARIS (AP) — La diffusion dimanche par la chaîne Cinq du film *Quand la ville dort* (The Asphalt Jungle) de John Huston a soulevé toute une polémique en France ces dernières semaines. Le nouveau ministre de la Culture et de la Communication Jack Lang s'en est même mêlé en faisant parvenir un télégramme de « solidarité » aux réalisateurs hostiles au procédé de colorisation.

La Cinq a diffusé le film — dans sa version « colorisée » à 20 h 30, dans sa version originale en noir-et-blanc à 00 h 05 et, entre les deux, mettait en onde un débat sur la polémique que suscite ce procédé auquel était invité M. Lang.

Les héritiers de Huston ont intenté une action en référé contre cette programmation et la Société des réalisateurs de films (SRF) a décidé de se joindre à cette action en justice.

Dans son télégramme envoyé à Marcel Ophuls et Bertrand Tavernier, de la Société des réalisateurs de films (SRF), M. Lang a souligné que « leur combat contre la colorisation des films du patrimoine américain est son combat ».

« Je ne puis qu'adhérer de tout

mon cœur à l'angoissant propos de John Huston quand il dénonce l'humiliation des auteurs et réalisateurs des oeuvres exposées à un pareil vandalisme », ajoute M. Lang, selon ses services. « Pourquoi pas, pendant que nous y sommes, coloriser chez nous *L'hôtel du nord* ou des photos de Cartier Bresson? »

La Cinq soulignait qu'en programmant les deux versions et un débat, « elle ne prenait pas parti » mais fournissait au contraire tous les éléments aux téléspectateurs pour qu'ils se fassent une opinion. La chaîne reconnaissait toutefois qu'elle avait décidé de diffuser d'abord la version colorisée parce qu'« on estime que le grand public n'accèdera pas à des grands chefs d'oeuvre s'ils ne sont pas en couleur. Un film en noir-et-blanc à 20h30 aura beaucoup de mal à passer. En plus, la colorisation équivaut à la limite à une nouvelle création ».

Outre M. Lang, La Cinq annonçait parmi les invités au débat le cinéaste Claude Lelouch, Jean-Pierre Mocky ou encore Alexandre Trauner, décorateur de *L'hôtel du nord*.

EN AOÛT 1948, 15 JEUNES ONT OSÉ

signe

TEXTES : ANNE LEGAULT ET CLAUDE GAUVREAU
MISE EN SCÈNE : CLAUDE POISSANT
DU 22 JUIN AU 30 JUILLET

Une production du Conservatoire d'art dramatique de Montréal

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles

ESPACE GO
5066, rue Clark
271-5381

LES FILMS DU CRÉPUSCULE PRÉSENTENT:

4ème SEMAINE DE SUCCÈS

Un film sur la génération des 20-25 ans.
Un must
Marcel Jean — Le Devoir

Chronique d'un temps flou

UN FILM DE SYLVIE GROULX

Image: MICHEL LA VEAUX son CLAUDE BEAUGRAND, ESTHER AUGER et DIANE CARRIERE
Montage JEAN SAULNIER Musique PIERRE FLYNN Production YVON PROVOST et LUCILLE VEILLEUX pour LES PRODUCTIONS VENT D'EST

Avec la participation de la Société générale du cinéma du Québec, Téléfilm Canada, Radio-Québec et avec la collaboration de l'Office national du film du Canada

Mardi 28 juin et mercredi 29 juin à 19h30 et à 21h30

Quimetoscope
1204 est, rue Ste-Catherine tél.: 525-8600
à deux pas du métro (station Beaudry)

LE DEVOIR

CINEPLEX ODEON

INVITENT 400 ADMIRATEURS DE LA RACE FELINE AU FILM ENCHANTEUR DONT LES HEROS SONT DES ANIMAUX

LE PLUS GRAND SUCCÈS DE L'HISTOIRE DU JAPON

les Aventures de CHATRAN

Mercredi, le 13 juillet, à 19h30 au Cinéma Berri

Pour participer

■ Remplissez le coupon publié dans LE DEVOIR du 22 juin au 5 juillet 1988 et retournez-le à l'adresse indiquée.

■ Le valeur totale des prix est de 2.600\$.

■ Le tirage aura lieu à midi le 6 juillet 1988 et 200 gagnants recevront par le poste 200 laissez-passer pour deux personnes.

■ Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible chez ALLIANCE VIVAFILM.

Concours « Les aventures de Chatran »
A/S Alliance Vivafilm
355, Place Royale
Montréal, Qc H2Y 2V3

Nom _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____

Code postal _____ Âge _____

Tél. (rés.) _____ (bureau) _____

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

AVIS

Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toutes erreurs, annulations, plaintes doivent être soulevées avant 14h30 pour être corrigées ou annulées le lendemain.

(Lundi au vendredi)

286-1200

Propriétés à vendre 101

DUVERNAY - VAL DES ARBRES
Spacieuse maison, secteur résidentiel, piscine intérieure. Idéale pour Comm. Reigieuse. 661-0054.

GRANDES-PILES: Grande maison, 5 c., cuisine, salon, s.bain, 2 x 40 p. ca., sur le fleuve. Avantages nombreux. \$413,000. 669-4487.

M.R.C. BECANCOUR
Maison seigneuriale en pierre, style monumental, 1792. Terrain de 93,000 pi. ca., sur le fleuve. Avantages nombreux. \$413,000. 669-4487.

MONTREAL-NORD split level luxueux, B.G. Gouin, vue sur rivière, très bel environnement, construit 1981, \$189,000. 322-2644.

MONTREAL-NORD Triplex, terrain 100 X 60, sous-sol fini, foyer, 2 x 40, 1 X 60. Idéal pour investissement en garderie ou foyer. 2 stations de télévision. Particulier. 322-1289.

MONTREAL-NORD duplex semi-dépendant, 2 X 5 1/2, garage, s. sol fini, prix réduit. 324-5043.

PTE-CLAIRE maison 2 étages, très grande, élégante, 10 pièces, 6 chambres à coucher, 3 salles de bain, sur 13,300 p.c., terrain boisé, dans très beau Cedar Park sud. \$260,000. Jour 845-2278, soir, weekends 695-3073.

REPENTIGNY bungalow neuf, modèle Diana, 3 chambres, s. sol fini, fenêtre panoramique, foyer en granite, puits de lumière, garage, accès au fleuve. \$150,000. 585-0267.

TRIPLEX de 6^e, bien situé, bonne opportunité, sur rue William David, comptant \$5,000, avec balance de vente, aucune offre raisonnable refusée. 665-1481.

Propriétés à vendre 101

CENTE-VILLE
Dans un secteur prestigieux, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, foyer. Les services de condo incluent: chauffage, entretien du jardin, déneigement, sécurité 24h. Prés de la rue Crescent et de Ste-Catherine Ouest. \$449,000. Particulier. 845-6552.

Propriétés à vendre 101

VARENNES secteur neuf, grand cottage, tout brique, construction 87, entièrement fini, 11 pièces, 5 chambres à coucher, 3 s/bain, 4 niveaux, piscine hors terre, extérieur fini, nombreux extras. Idéal pour transfert, terrain 7,000 p.c., patio. Vente sans intermédiaire. Fait voir 655-6651 ou 652-0965.

Propriétés à louer 105

A 15 min. ST-AUVEUR: Grand 3^e, meublé, \$450. Non-meublé, \$400. 1-224-5621, soir.

DOMAINE ST-SULPICE, grand 5^e, 3 chambres, 2ème étage, espace de stationnement, coin tranquille, proximité de tout! C. Lortie 386-2514 — 745-0725, RE/MAX CENTRAL V.S.L. cntr.

OUTREMENT location meublée, rue Stuart, face au Parc Beaubien, superbe maison, 11 pièces, boiserie, cuisine rénovee, serre. 288-4581.

POINTE-CLAIRE Maison de ville, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, près train. Impeccable à louer 1er juil. 481-8535 en après-midi et soirée.

Propriétés à revenus 113

LAVAL 58 logements, rev. \$315,000, piscine, ascenseur, garage int. S. Lemieux 592-0357.

Copropriétés à vendre 118

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE, libre imm. triplex, 4824 Jeanne Mance, secteur Parc St-Joseph, \$67,000/étage. 277-0949. Chèque unique!

Condos à louer 121

CONDO NEUF: Prés U. de M., Brebeuf, métro. \$965. Après 18h. 304-9759.

FULLUM, 2 condos, super beaux, rénovés à 100%, foyer, terrasse, \$600/\$650. Libre imm. option d'achat. 288-5177.

VIEUX-MONTREAL - 3^e 5 électroménagers, foyer, air climat., ascenseur, métro Victoria. \$850. 481-9020 — 849-3036.

Condos à vendre 122

A HUNTSIC près centre Robillard Condo luxueux, 4^e, appareils ménagers, tapis mur à mur, air conditionné inclus, balcon, ascenseur, garage. Dir. du propriétaire. Pas d'agent. 661-7414.

CENTE-VILLE OUEST, occupation 1er juillet, 4^e, 1,175 p.c., 5^e, 1,712 p.c. avec foyer et garage. Pas d'agent. M. Leduc de 8h30 à 17h30, 845-9624 ou 691-4107.

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TELEPHONE **286-1200**

Condos à vendre 122

CONDO NEUF, Ville St-Laurent, en face parc, isolation parfaite, 2 c.c., 1 s/bain, tapis 1ère qualité, garage int. lav/sec., micro-onde, \$119,000. 695-1042.

LE SANCTUAIRE

Exclusivité, vaste 1 ch. + jardin privé + extra. \$214,000. 284-2246, 344-4494.

Chalets à louer 125

LAC LAUREL, tout équipé, bord de l'eau, 4-15 juillet, \$500. Après 5h. 270-1582.

Chalets à vendre 129

GRAND CHALET 33 X 38, tout meublé, avec toutes commodités + terrasse et piscine creusée, sur bord du St-Laurent. Site exceptionnel. Claude Lorange, 1-819-373-7557.

ST-EMILIE DE L'ENERGIE

1 1/2 h de Mtl, bord de riv. Noire, prix demandé \$27,000. 698-1973, 634-5037.

ST-HERMÉGILDE

Lac Wallace (non-pollué), chalet 4 saisons, const. 74, chauff. élect. + bois, garage double. Terrain 100 pi. face au lac. 1-819-844-2325.

Maisons de campagne à vendre 141

A BROMONT Maison modèle d'inspiration anglaise, projet de semi-dépendances. A 2 pas du golf, centre de ski, centres commerciaux et municipal. \$88,000, subvention \$3,000. 534-3417, 534-2541.

LAC CHAMPLAIN: Grande maison en pierre, grand terrain, arbres matures, plage privée. \$168,000. 1-248-2101.

MAURICIE Bien situé. Vue panoramique. Maison confortable dans la montagne, avec atelier de bricolage, sur terrain aménagé. \$85,000. négociable. (819)646-5523.

Terres, fermes à vendre 145

ASBESTOS ferme, idéal pour faire plantation d'arbres de Noël, et faire pisciculture. 819-363-2237 J. Leclerc.

CANTONS DE L'EST, WOTTON, terre de 288 acres, sucre, maison, 1 ét. bldg, coupe de bois. 819-828-2126.

FERME AVEC ERABLIÈRE, toute équipée, 300 arpents, 45 animaux à bœuf, 1 maison, 7 chambres, 2 cours d'eau. André 1-800-363-5130, 1-829-3948, Jean-Paul 1-829-3907.

FERME PORCINE, maternité de 125 truies, avec engraissement de 700 porcs, et mouline fixe, le tout en opération, avec maison et terre de 40 arpents. 819-396-3141.

GRANDE MAISON confortable avec terre 115 arpents, 50 culture, 65 boies. Bâtisse 28 X 80 p.c., cour asphaltée, 1 puits artésien pour maison, 1 puits pour bâtiments, plusieurs gros érabes, pommiers dans le décor des bâtiments. Rang 12 Kingsley Falls. 1-819-358-2785.

SUPERBE DOMAINE A 45 minutes de Montréal. 96 acres drainés. Maison canadienne avec 5 chambres à coucher, 3 salles de bain, sous-sol fini. A proximité du golf, du ski et autres. \$245,000.

Terrains à vendre 149

SEIGNEURIE RIVERDALE STE-ADELE 14 terrains exclusifs à vendre de 40 000 pi. car. à 70 000 pi. car. Situés près du bord de l'eau, club équestre, hôtels, restaurants, terrain de golf. Site exceptionnel. Financement disponible. Pour info, appeler le Trust Général: M. Denis Casavant (Ste-Adèle): 229-2957 (Montréal): 433-3443.

Terrains à vendre 149
ANJOU 235,000 pi. ca. industriel, clôture, terrain compressé. 352-8200.

BELLEFEUILLE Grand terrain boisé. Secteur de choix. Prés des grands centres. Particulier. 435-3599.

ST-ELIE DE CANTON 3 terrains coniques, sur Petit Lac Long. 65 X 140 p. 2 terrains arrières 100 X 200 p. Possibilité de construction. Simon Laliberté (819)536-4485.

TERRAIN BOISÉ - 23,633 pi. ca. Bien situé, à Rawdon Parc Estate. Bonne opportunité. 1-460-3040.

App. et log. à louer 160

ADJ. OUTREMENT Grand 5^e, 3ième, très clair, rénové, foyer, lav-vaisselle, poêle/frigo, laveuse/sécheuse, non-chauffé. \$900. Hélène Paré. 251-2274.

AHUNTSIC 4^e, chauffé, insonorisé, entrée lav/sec., piscine, 10910 Poiras. 389-3745, 388-5574.

AHUNTSIC, Fleury, 5^e, spacieux, chauffé, haut de duplex, \$550. Prés centre d'achat. 387-3308, 387-7011.

BOUL. ST-JOSEPH est, beau 5^e pièces, cuisine rénovee, très propre. \$575. Références. 277-8696 10h à 13h.

C.D.N.J. BRILLANT, près hôpital St-Mary, grand bas duplex 8^e, 1er juillet, chauffé + garage. Matin 277-2776, P. 737-0677.

C.D.N.J. BARCLAY 3^e et 4^e à louer, chauffés ou pas 2 mois gratuits. 4760 Barclay, App. 2 ou 3. 737-9644.

CARTIERVILLE 1^e, 2^e, 3^e, 4^e, chauffés, semi-meublés, 333-0849, 339-9750.

CENTE-VILLE luxueux condo neuf, 4, 555 Guy. \$700. 283-3064 jour, 933-3222 soir.

CENTE-VILLE, Atwater — St-Antoine, 4^e, neuf ensoleillé, cuisinière, frigo, garage, 1er juillet, \$675. 645-6675.

LASALLE, grands 3^e, 4^e et 5^e, propres, chauffés, service de conciergerie, près de toutes commodités, 1 mois gratuit, 364-4847.

App. et log. à louer 160

DE NORMANDVILLE, 2^e, 3^e chauffés, eau chaude, références. Informations: 271-0540.

EVERETT coin Molson, 4 pièces, chauffage électrique, \$325. 725-6211.

L'ACADIE ET GOUIN 5^e, chauffé, haut duplex, vue superbe, grand patio au 2^e, idéal pour personnes retraitées. \$625/mois, libre 1er sept. Après 18h. 336-6198.

LASALLE 3^e, 1 mois gratuit, 4^e, non gratuit, pour magasin. 363-9125 ou 336-6293.

LASALLE: Prés du fleuve, 4^e fermé, chauffé, haut triplex détaché, tranquille, tapis mur/mur dans salon, passage, peinture 1 an. 1er août. Pas d'animaux. \$450. 363-7998 — 1-539-3365.

LONGUEUIL

6^e, 1 mois gratuit. Libres immédiatement. Neufs, grandes pièces, près des services. 651-6490 — 647-655 — 647-6175.

METRO BERRI: Grand 6 pièces, rénové, cuisinière/frigo, libre immédiatement. \$645 non-chauffé. 845-5405.

METRO CADILLAC 5^e, chauffage électrique, entrées lav/sec., éclairé, 255-1508.

METRO CREMAZIE St-Denis, 7^e, rénové, 4 chambres fermées, \$590. 384-8211, 695-9604.

METRO LAURIER, 3^e chauffé, eau chaude, poêle, frigo, \$395, sérieux, références. 284-0455.

N.D.O. 7^e, Superbe haut de duplex, rénové, ensoleillé, boiserie, foyer. \$875/mois, non-chauffé. 681-5459.

OUTREMENT Prés de U. de M. et métro. Rue possible. Haut duplex, luxueux 7^e, 3 c.c., cheminée, balcon, lav./séch., cuisinière, réfrigérateur, lave-vaiss., chauffé, \$1,050. 1er sept. 342-1083 (soir).

OUTREMENT grands 4^e (\$700), 5^e (\$950), chauffés, eau chaude, cuisinière/frigo, tout équipé de classe. Libres 1er juillet. 495-4421.

OUTREMENT rue Wilderton: Entre Chemin Ste-Catherine et Willowdale, luxueux, spacieux, haut de duplex, 7^e chauffé, 1^e s.bain, chambre de lavage s-sol. 737-9295.

OUTREMENT, Hutch/Lajoie, haut triplex, 7^e, 4 grandes ch., entrée lav/sec., nous repeinturons, non-chauffé, 270-2571.

OUTREMENT: Hartland, coin Du Marois, Haut duplex, 3 c.c., solarium, \$1,050/mois. 879-1847. Soir: 844-9218.

PLATEAU - BOYER ET GILFORD: Grand 4^e, 1,000 pi. ca., tout rénové, clair, tranquille. \$540. 332-8678.

PLATEAU Beau grand 6^e, propre, ensoleillé. Bas avec cour, entrée lav/sec. \$675/mois. non-chauffé. 270-9144, 258-8528.

PLATEAU MONT-ROYAL, près du métro 4^e, chauffage électr. entrées lav/sec. 255-1608.

PLATEAU, magnétique studio, • loft • 2^e, haut de duplex, rénové, terrasse, semi-meublé, tranquille, aussi 4^e. 521-4106.

PLATEAU: 4^e, luxueux, foyer, puits de lumière, équipé, tapis, \$600. 598-9831 — 521-3817, laissez message.

PLATEAU: rue Cartier, sur Mt-Royal, 5^e, Boul Rosemont, 6^e, rénovés. 272-6188.

PRÉS METRO BEAUGRAND grand 3^e, repeint, entrée lav/sec., stationnement. \$325.00 — 644-1598.

PRÉS PLACE DES ARTS luxueux 5^e, moderne, climatisé, \$740/mois tout compris. A voir 287-1984, 277-2718.

ROSEMONT - 1^{re} AVENUE: 4^e, 2 c.c., cave, garage, cour. \$550/mois. 565-6354.

ROSEMONT 18e ave, 5^e, sous-location, F.d.c., cave, cour, électricité, \$575. 524-5083 et 274-8989 soir.

V.M.R. Beau grand 3^e, très propre, équipé, insonorisé, ascenseur, près métro, centre d'achats. \$495/mois. 955 Pyramide. 304-9759.

VERDUN OUEST, beau 7^e, rénové, frais peint. Vue sur le fleuve, entrée lav/sec., \$650/mois. 766-2201.

VERDUN 5^e, 4^e, 2ème étage, libre 1er juillet. 1-456-3653.

VILLE ST-LAURENT • Séjour 300 + 300 Côte-Vertu. Luxueux app., face au centre d'achats, chauffés. Immédiat et 1er juillet. Cuisinière et réfrigérateur neufs fournis, piscine intérieure, bail 2 ans. 3^e: \$525/mois, 4^e: \$625/mois. Garage intérieur \$30/mois. 331-6382 de 9h à 20h.

App. et log. à partager 164

7^e à PARTAGER, dans le domaine des ARTS • (ou visuels), meublé ou non. Michel: 598-8098 ou 874-1592.

PIED-A-TERRA A MTL: Chambre fermée dans joli 5^e, Plateau Mt-Royal. Idéal, jeune professionnelle ou universitaire. 1er août. 598-7606 (répondre).

À louer hors frontières 167

PARIS App. à Neuilly, sur jardin, calme, entièrement meublé. Idéal pour 4 personnes. A louer pour 1 ou 2 ans. 9500 FF, charges comprises. Tél. le soir. (Mt) 286-8149.

Bureaux à louer 251

A AHUNTSIC coin Fleury est, 3 bureaux + s. d'attente. Idéal professionnels ou autres. 744-6010, 747-6892.

Bureaux à louer 251

BUREAU A LOUER 1,600 p.c. 1 étage complet, \$800/mois, H.-Bourassa/Ch.-Colomb. 385-3636.

BUREAUX PROFESSIONNELS 150 à 300 PI. CA. Face au Métro Berni. Loyer: \$295, et plus par mois. 875-9946.

CÔTE DES NEIGES ET LACOMBE 2ème. Bureau à louer. 735-3623, M. VITO.

DECARIE (PRÉS D'ABELLA) 850 p.c., 1^{er} étage, tapis, chauffage électrique, rénové, bien éclairé, appeler 489-0254.

GRAND LOCAL idéal pour professionnel, rue St-Denis, à 2 pas du métro Berni-Demontigny. Soir: 282-0353.

PRESTIGIEUX: Espace à bureaux 1320, Graham, centre de V.M.R. Clé en main, 500 p.c. 1,500 p.c. et 5,000 p.c. \$10.00/p.c. avec ascenseur, stationnement. Appelez.

RUE ST-JACQUES sous-location, 480 p.c., \$14/p.c., téléphone pour rendez-vous. 844-2884.

RUE ST-CATHERINE OUEST Jusqu'à 12,500 p.c. Immeuble moderne-plantes-atrium. 849-4484.

SITUÉ À l'entrée de L'île Bizard, pour professionnels, 640 p.c., air climatisé et chauffage inclus. 626-1263.

ST-DENIS 7226, 7^e pièces, grande cave, garage, chauffé. Possibilité d'appartement. 270-1877.

ST-DENIS DULUTH, édifice rénové, 700 p.c., électrique, à partir de \$600. 277-5729.

ST-DENIS-MONTREAL: Espace moderne, élégant dans un décor historique. A 1 bloc de Place Victoria. 800 - 2,000 p.c. totalement rénové, divisions selon vos besoins, air, ascenseur, excellent design. 845-1435.

VIEUX-MONTREAL espace de bureaux, 1500 p.c. ca., devant marché Bonsecour. Disponible immédiatement. \$750/mois. 844-2855 de 9h à 17h.

Espaces commerciaux à louer 259

CENTRE commercial neuf à louer, pour bureaux et commerces. Site d'affaire idéal à St-Jean. 1-349-5544.

ESPACE COMMERCIAL, 1,400 p.c. ca. environ, type loft, 5162, Boul. St-Laurent, côté Ouest, très éclairé, vue sur la montagne. M. Dubuc. 844-6811.

NOUVEAU SECTEUR INDUSTRIEL EN PLEIN DÉVELOPPEMENT ESPACE COMMERCIAL À LOUER

10,000 à 15,000 p.c. ca. pouvant être modifié selon besoin locataire. Partiellement accessible par autobus et voie rapide. Idéal pour distribution, manufacture, entreposage ou autres. Au: 8470, 19ème. Ave. Mil. Tél: 725-3261.

PROFESSIONNEL Édifice tout compris, 5,000 p.c. ca. Idéal pour bureaux ou centre médical. Situé sur Boul. Gouin, près autoroute 13. 685-5040.

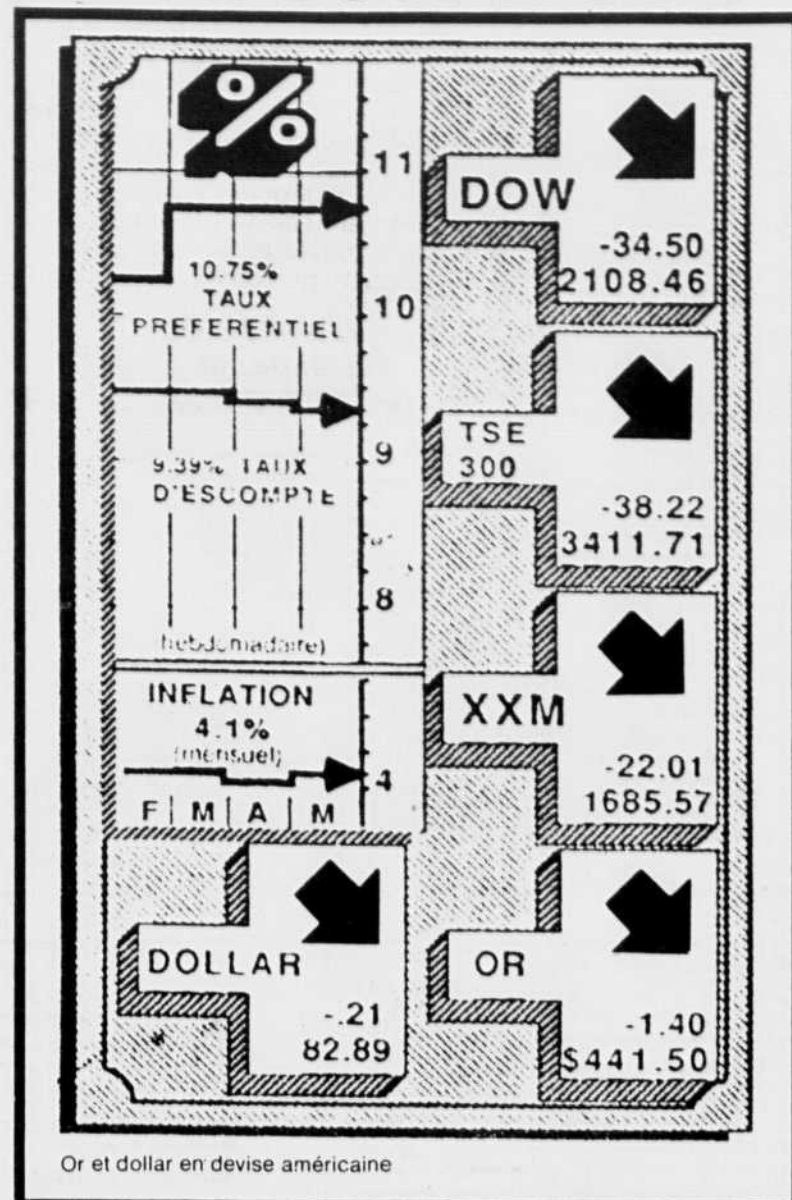
RUE ST-CATHERINE OUEST Jusqu'à 12,500 p.c. Immeuble moderne-plantes-atrium. 849-4484.

ST-LÉONARD 4675 Lavoisier. Magasin 2,000 p.c. ca., dans mini centre d'achats. Nécessite une cordonnerie, un salon de coiffure. 722-3282.

LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, mardi 28 juin 1988

EN UN COUP D'OEIL



VIE DES ENTREPRISES

■ LavalinTech plus rentable

Pour la période de six mois se terminant le 23 avril 1988, LavalinTech a enregistré des revenus de \$ 726,776 comparativement à \$ 330,658 pour la même période l'an dernier. Le bénéfice net est de \$ 123,439, ou \$ 0.04 par action, par rapport à \$ 22,494, ou moins de \$ 0.01 par action, pour le semestre correspondant de 1987. Selon la compagnie, l'évolution des revenus et du bénéfice est conforme aux prévisions et la tendance à l'augmentation des bénéfices devrait se maintenir. Ces revenus proviennent des intérêts sur placements et des revenus d'exploitation du projet Éole. La société a bon espoir que son investissement récent dans le logiciel de Barrett Laboratories apportera des revenus significatifs dès cette année. LavalinTech a conclu une entente avec Dornier, une compagnie manufacturière allemande, pour collaborer à la commercialisation et à la construction en Allemagne d'une autre éolienne expérimentale, semblable à celle du projet Éole. En outre, la date de fin d'exercice financier de la société a été portée du 23 octobre au 31 août à compter de 1988.

■ CAMS Terres noires dans le rouge

CAMS Terres noires, une importante entreprise de culture en grande surface et de produits maraîchers, a connu des résultats décevants lors de son premier semestre clos le 26 mars 1988. Son chiffre de ventes s'est établi à \$ 6.9 millions comparativement à \$ 6.8 millions pour la même période de 1987. La perte du semestre s'est élevée à \$ 97,677 par rapport à un bénéfice de \$ 202,049 pour le semestre correspondant de l'an dernier. La direction explique ces piètres résultats par une baisse de ses activités d'import-export en raison de la hausse du dollar canadien et d'une surproduction maraîchère aux États-Unis. Le premier semestre étant traditionnellement la période où CAMS Terres noires s'attend aux revenus les plus élevés, la direction a dû réviser ses prévisions. Les revenus projetés sont désormais de \$ 11 millions pour l'année qui se terminera le 30 septembre prochain, au lieu des \$ 22 millions prévus dans son prospectus.

■ Dividende pour Northern Telecom

Le conseil d'administration de Northern Telecom, réuni hier à Vancouver, a déclaré un dividende sur ses actions privilégiées à taux flottant de classe A, série 3, égal au produit de \$ 25 et d'un quart de 70 % de la moyenne du taux préférentiel en vigueur chaque jour du deuxième trimestre. Le dividende sera payé le 25 juillet aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 juillet. Le conseil a aussi déclaré un dividende sur ses actions privilégiées de classe A, série 4, qui sera payable le 13 juillet aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 12 juillet. Le chiffre d'affaires de Northern Telecom en 87 atteignait près de \$ 4.9 milliards US.

■ Un bon coup pour Rogers

Rogers Cablesystems a signé, hier, un accord portant sur l'achat d'une importante participation dans Video Movie Ventures, une des plus grosses chaînes de locations de vidéo-cassettes en supermarchés au Canada. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé. Les 32 Video Show Place Superstores sont situés principalement à Calgary, Edmonton, et Toronto. Cette acquisition permettra à Rogers de fournir une gamme complète de spectacles à domicile à ses abonnés au câble, en leur offrant non seulement des services de télévision de base et payante, mais aussi l'occasion de louer une bibliothèque complète de vidéo-cassettes auprès de chaque supermarché Video Show Place.

■ Forano sortie du gouffre

Selon ses dirigeants, Forano a effectué son redressement suite aux difficultés qui assaillaient l'entreprise l'an dernier. Au cours du premier trimestre, Forano a dégagé un bénéfice net de 5 % de ses revenus par rapport à des pertes de 13 % de son chiffre d'affaires pour la même période de 1987.

REPERES ECONOMIQUES

■ Aggravation du déficit anglais

Le déficit de la balance des paiements courants de la Grande-Bretagne s'est considérablement aggravé en mai, à 1,205 millions de livres contre 728 millions en avril (chiffre révisé en hausse, après une estimation antérieure de 525 millions), selon des chiffres corrigés des variations saisonnières. La balance des paiements courants avait été déficitaire de 527 millions de livres en mai 1987. Le déficit commercial a atteint 1,705 millions de livres en mai, contre 1,228 millions en avril (chiffre révisé en hausse, après 1,125 millions).

MONDE DE LA FINANCE

■ L'entrepreneurship à Radio-Québec

À compter de septembre prochain, l'Université Laval télédiffusera, sur les ondes de Radio-Québec, une série de treize émissions d'une demi-heure chacune pour inciter les Québécois à l'entrepreneurship et favoriser la création de nombreuses petites et moyennes entreprises. Ce cours est le fruit d'une année de travail et de planification, ainsi que le produit des quinze ans de recherche déployés dans le domaine par la faculté des sciences de l'administration. Le cours s'intitulera *Posséder mon entreprise* et représente un investissement de \$ 75,000.

La série d'émissions a été réalisée avec le concours de nombreux entrepreneurs dont on fera partager les souvenirs et l'expérience. Elle fera aussi appel aux connaissances de professeurs de la faculté.

L'objectif est d'apporter des connaissances aux personnes que la chose intéresse et de répondre à leurs questions, notamment en ce qui concerne le démarrage des entreprises, ont fait savoir les deux responsables, M. Yvon Gasse et Mme Marcelle Bouchard-d'Amours.

— PC

La devise canadienne est incapable de maintenir le rythme

Le dollar US atteint son niveau le plus élevé depuis le krach d'octobre dernier

(AFP-Reuter-Le Devoir) — Le dollar américain a atteint hier son cours le plus élevé depuis les semaines qui ont précédé le krach boursier d'octobre dernier, amenant des banques centrales à intervenir pour juguler la hausse.

La devise américaine s'est finalement stabilisée en fin d'après-midi à New York après l'entrée en scène de la Réserve Fédérale américaine (Fed), mais le billet vert restait encore très ferme.

Dans une atmosphère active et rendue nerveuse par la présence de la Fed, le dollar a fini la séance à 131.18 yen contre 130.50 vendredi soir et à 1.8218 deutschemark contre 1.8165. Il s'était échangé au même niveau contre le yen dans les premières transactions lundi matin, et à 1.8235 DM.

Le dollar canadien qui a connu depuis une semaine une montée spectaculaire par rapport à toutes les devises, y incluant la monnaie américaine, n'a pu, hier, suivre le rythme effréné imposé par le billet vert. Il a clôturé en baisse de 21 centimes, à \$ 0.8289, retombant sous la barre des \$ 0.83 franchie jeudi dernier. Il s'agissait d'un sommet depuis six ans.

Selon un cambiste de l'European American Bank à New York, la Fed est intervenue en milieu de matinée quand le dollar a atteint 1,8215 DM, ce qui l'a rapidement fait retomber à 1,8150 DM. Mais, dans le courant de l'après-midi, le billet vert a repris la totalité du terrain perdu en remontant notamment à 1,8215 DM, considéré désormais comme le seuil de résistance psychologique.

Toutefois, a-t-on noté de même source, le dollar, qui « reste très fort », pourrait dépasser ce seuil dès aujourd'hui (mardi). « Il faudrait maintenant des interventions massives pour enrayer la hausse du dollar », a noté ce cambiste et « cette possibilité n'est pas exclue », a-t-il ajouté.

Un déficit commercial américain moins important, des taux d'intérêt relativement élevés aux États-Unis et des perspectives assez favorables de l'économie américaine ont profité au dollar.

L'intervention mitigée de la Fed n'a pas « vraiment surpris » le marché qui redoutait un geste de la banque centrale américaine à l'approche du seuil des 1.83 DM, soulignait M. Greg Marshall, cambiste à l'American Security Bank.

L'intervention de la banque centrale américaine constitue plus « un



Le dollar américain a fait un grand saut sur les marchés japonais dès l'ouverture comme l'indique le panneau indicateur.

geste politique en direction de la RFA » qu'une volonté de « renverser la tendance du dollar », estimait ainsi un cambiste de la First National Bank de Chicago.

La Bundesbank a été la seule banque centrale à intervenir la semaine dernière malgré la brutale montée du dollar.

Selon M. Marshall, le dollar devrait se stabiliser entre 1.82 et 1.83 DM dans les prochains jours. A moins qu'il y ait, ajoute-t-il, de nouvelles et plus importantes interventions de banques centrales qui pourraient alors provoquer des ventes de

dollars de la part d'opérateurs à la recherche de prises de bénéfices.

Vers une hausse des taux?

Plusieurs analystes anticipent maintenant un resserrement du crédit (hausse de taux) aux États-Unis, soulignant que la Réserve Fédérale a déjà agi de la sorte cette année.

Une hausse du taux d'escompte américain d'ici la fin du mois de juillet est donc prévisible selon ces économistes. Une poussée sur le taux d'escompte — présentement à 6 % — constituerait le signal le plus clair sur les intentions de la Fed.

Certains experts estiment en plus que l'organisme n'attendra pas l'élection présidentielle pour agir afin de freiner les pressions inflationnistes sur l'économie.

Lyle Gramley, ancien membre de la Réserve Fédérale, a déclaré prévoir une hausse le mois prochain, particulièrement si le niveau de chômage continue à baisser.

« La FED doit avant tout se préoccuper du fait que l'économie croît trop rapidement et que les pressions sur les salaires et les prix augmentent au cours de l'année, a-t-il déclaré.

Le dollar hante les places boursières

(AFP-CP-Le Devoir) — La pression des prises de bénéfice s'est accrue lundi à Wall Street, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 2,108.46 en baisse de 34.50 points, sur un marché très actif.

Cette baisse vient donc annuler presque tous les gains enregistrés la semaine dernière.

Quelque 265 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des valeurs en baisse a dépassé celui des hausses: 1,087 contre 410; 438 titres ont été inchangés.

Les analystes ont attribué l'accélération des ventes bénéficiaires aux inquiétudes sur l'évolution du dollar et des taux d'intérêt.

Le marché du crédit a réagi à l'intervention de banques centrales sur les marchés. Ainsi, le taux des bons du trésor à 30 ans sont remontés à 8.96 %, contre 8.85 % vendredi dernier.

Les places boursières canadiennes n'ont pu éviter le mouvement. Ainsi, Toronto a vu son indice perdre 38.22 points, à 3,411.71. 21.58 millions d'actions ont été transigées contre 26.18 millions vendredi.

Pour sa part, Montréal a perdu 22.01 points, à 1,685.57. 4,428,917 d'actions ont changé de mains, contre 6,148,219 jeudi dernier (le marché était fermé vendredi).

Libre-échange : un accord ne suffit pas à remplir un carnet de commande — John Crosbie

CLAUDE TURCOTTE

Dans le cadre d'une série pan-canadienne de conférences sur le libre-échange, le gouvernement fédéral poursuit cette semaine au Québec un important blitz sur deux terrains, ceux de la politique et de l'industrie.

M. John Crosbie, ministre du Commerce extérieur, conférencier au séminaire tenu à Montréal hier, a lui-même couvert les deux aspects de la question, tenant parfois un langage tout à fait partisan et adoptant en d'autres occasions un ton plus ministériel. Mais, il a de toute façon présenté un ardent plaidoyer en faveur du libre-échange. En ateliers, des agents commerciaux canadiens oeuvrant dans les principales grandes villes américaines ont été aux entrepreneurs montréalais présents une liste de débouchés possibles aux USA à la suite de l'Accord de libre-échange. Déjà, les entrepreneurs américains s'informent, certains en espérant obtenir au Canada des produits à meilleur prix que ceux offerts par leurs fournisseurs actuels japonais et américains.

Aujourd'hui, une autre conférence du même genre a lieu à Sherbrooke, demain ce sera Québec et jeudi Chicoutimi. A chaque endroit, d'autres ministres du gouvernement Mulroney se chargeront de l'aspect politique, alors que les fonctionnaires et autres participants indépendants porteront leur attention sur les façons de profiter du libre-échange, car les retombées bénéfiques de cet Accord ne viendront pas de façon automatique, comme le reconnaissent plusieurs, y compris M. Crosbie.

Parmi les intervenants hier, il y avait M. Pierre Ducros, président du Groupe DMR et président du Regroupement pour le libre-échange, selon qui les principes du libre-échange sont d'ores et déjà largement acceptés, mais il souhaite néanmoins la tenue d'un plus grand nombre de colloques et de séminaires pour donner aux gens d'affaires des informations plus spécifiques sur les moyens de mieux tirer profit de la libéralisation du commerce avec les États-Unis. Il reste d'ailleurs un bloc important de dirigeants d'entreprises qui n'ont pas encore réfléchi sur les ouvertures qui surviendront à partir de 1989.

M. Ducros, tout en demeurant très favorable à l'Accord, constate que les promoteurs du libre-échange ont parfois tendance à oublier qu'il s'a-



MM. John Crosbie et Louis Duclos, respectivement ministre fédéral du Commerce extérieur et président du Groupe DMR.



gira d'une voie à deux directions et que les Américains viendront d'avantage sur le marché canadien. « Il va y avoir un choc assez important, a-t-il dit. Il faut s'attendre un intérêt plus marqué de la part des Américains ». Un peu plus tard, M. Crosbie a souligné que « un accord économique n'a jamais suffi à remplir un carnet de commandes ». Il formulait ensuite l'espoir que les informations fournies par les délégués commerciaux aideront les entreprises d'ici à obtenir leurs premières commandes aux USA.

M. Ducros a soutenu par ailleurs que la pénétration du marché américain n'est pas davantage un défi facile à relever. Dans les domaines qui intéressent sa propre compagnie, DMR, le marché américain représente 50 % du marché mondial. « La concurrence y est donc féroce, explique-t-il. Toutes les firmes d'envergure mondiale sont présentes à New York. Il y a 8,000 lobbyistes à Washington ». En revanche, la réussite peut rapporter gros.

M. Ducros, dont l'entreprise est présente aux USA depuis 1981, a songé à s'attaquer au marché new-yorkais en premier lieu, mais une étude de marché de quelques semaines a suffi pour le convaincre d'aller d'abord à Boston, une ville très sen-

blable à Montréal. Ce fut une bonne décision. Selon lui, il importe de savoir qu'il y a aux États-Unis six ou sept grandes cultures. « Il y a plus de différence entre le Texas et la Californie qu'entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre », affirme-t-il. La frontière canado-américaine s'estompée sous le grillage des cultures: Montréal-Boston, Windsor-Détroit, Washington (l'État)-Seattle, Calgary-Dallas sont autant de bassins culturels distincts.

Pour réussir aux USA, une entreprise canadienne doit, selon M. Ducros, spécialiser davantage sa production, puisque des produits équivalents aux siens seront déjà offerts par des compagnies américaines. Il suffira d'arriver avec un produit précis pour combler une niche importante et inoccupée du marché. Le président de DMR conseille également d'exercer un contrôle rigoureux des dépenses, sans quoi il sera impossible de percer aux USA, « un pays où les gens travaillent très fort, apprennent très vite et où la concurrence est dix fois plus grande ».

Faut-il embaucher des Américains ou y envoyer de son personnel canadien? C'est une question complexe, à laquelle M. Ducros répond en disant qu'il faut « un personnel très compétent ». Il ajoute ceci: « Embaucher

des gens plus forts que vous; cela va vous rapporter ». Autre conseil de M. Ducros: il faudra persévérer malgré les erreurs qui viendront inévitablement. Conclusion générale: « Avec le dynamisme que les entrepreneurs ont démontré au Québec depuis plusieurs années, nous ne pouvons que gagner ».

M. Crosbie, un Terre-neuvien, partage totalement cette vision et va même jusqu'à souhaiter que l'esprit d'entrepreneurship du Québec et de Terre-Neuve (!) se propage à la grandeur du Canada. Il trouve « réconfortant de constater que deux Québécois sur trois appuient l'Accord ». A ses yeux, la menace à la culture et à la souveraineté canadienne invoquée par certains ne tient pas, en prenant comme exemple le Québec qui a réussi à s'affirmer dans le cadre canadien sans perdre sa culture.

Il rejette tout autant l'argument de la menace qui pèserait sur les programmes sociaux et médicaux canadiens, en rappelant que ces mêmes programmes ont été mis en place depuis la fin de la seconde guerre mondiale, au moment même où le Canada augmentait sensiblement ses relations commerciales et industrielles avec les États-Unis.

Conférencier invité au lunch de midi, le ministre n'a manifesté aucune hésitation à déborder le cadre du débat politique pour glisser glougloutement sur le terrain partisan et sans doute pré-électoral. Tout au long de son discours, les allusions et les blagues ont fusé. Il a notamment présenté les deux partis d'opposition, (libéraux et néo-démocrates) comme étant les tenants du statu quo. Avec ironie, il a déclaré ceci: « Dans bien des domaines, ce sont les conservateurs qui veulent changer les choses alors que les néo-démocrates sont des partisans du statu quo. Les véritables révolutionnaires, les trotskistes au Canada, ce sont les conservateurs. Nous devrions être emprisonnés ».

Enfin, M. Crosbie se montre indifférent à l'adoption de l'Accord par le Parlement avant ou après les prochaines élections générales. Même adopté avant les élections, l'Accord pourrait être rejeté par un nouveau gouvernement qui y serait opposé, puisqu'il y a dans l'entente même une clause qui prévoit son rejet après un avis de six mois. Son premier ministre toutefois veut l'adoption de l'Accord avant les élections.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La Gazette des femmes : un outil des plus stratégiques

JEAN-PIERRE NICAISE
Collaboration spéciale

STRATÉGIES

La femme attire l'homme, lustu-
cru ! Au *Bottin des femmes*, l'on
m'assure que, de plus en plus, les
hommes tentent de percer les ré-
seaux féminins, lesquels se dévelop-
pent comme des taupes : ça ne fait
aucun bruit, ça creuse en profon-
deur, c'est efficace et ça ébranle
quelques fondements. Une véritable
solidarité féminine se développerait
ainsi dans la province, du moins en
affaires : les tuyaux s'échangent et
les coups de mains se multiplient.

Ce qui est sûr, c'est que si l'on ne
sait pas ce qui se passe du côté des
femmes, les stratégies deviennent
bancales. Il faut donc s'informer et
pour ce faire, un seul outil : *La Ga-
zette des femmes*, distribué gratui-
tement sur abonnement à celles et
ceux qui en font explicitement la de-
mande. Fondée en 1979, *La Gazette*,
émanation du Conseil du statut de la
femme, bat cette semaine tous ses
records de tirage : 100,000 exemplai-
res. Un remarquable succès si l'on
considère que le magazine bi-men-
suel ne fait aucune promotion. De
plus, m'explique sa rédactrice en
chef, Mme Catherine Lord, l'abon-
nement doit être renouvelé tous les
deux ans, si non il est automatique-
ment interrompu. Le réabonnement
étant la preuve d'une marque d'inté-
rêt. Une opération risquée. Bref, tout
le contraire de *La Circulaire* !

Pour Mme Catherine Lord, « *La*

Gazette des femmes est un des
moyens qui permettent aux femmes
de dépasser les rôles socialement
imposés et de prendre leur vie en
mains. Elle explique les politiques
gouvernementales, en fait ressortir
les enjeux ; insiste sur les ressources,
les outils, les renseignements prati-
ques, aussi bien dans les grands cen-
tres qu'en région. *La Gazette* fait
également circuler l'information en-
tre les groupes, associations et in-
dividus ».

En 1986, *La Gazette des femmes* a
effectué un sondage pour connaître
le profil type de ses lectrices : une
femme mariée, dans la trentaine,
scolarité de niveau collégial, ayant
une occupation à l'extérieur et un re-
venu familial relativement peu
élevé. 50 % disposent d'un revenu fa-
miliaire inférieur à \$30,000, une femme
sur trois a un revenu individuel de
moins de \$10,000.

De 1980 à 1988, le tirage de *La Ga-
zette* est donc passé de 40,000 à
100,000 exemplaires. « Quand on s'a-
dresse aux besoins réels des fem-
mes, ça marche ! » estime Mme
Lord. C'est que *La Gazette des fem-
mes* a su dépasser le militantisme —
elle s'en fait toujours l'écho — mais
se préoccupe de tout ce qui permet
aux femmes d'aller de l'avant ; des
métiers d'avenir pour les filles ; des

bons moyens de partir en affaires ;
du droit familial ; de la santé...

Depuis la disparition de « *La vie en
rose* », *La Gazette des femmes* reste
le seul lieu de rencontres, d'échan-
ges, d'informations féminines. En oc-
tobre prochain, *La Gazette des fem-
mes* donnera en primeur des extraits
du journal de Mme Francine McKen-
zie. Ce magazine, publié tous les
deux mois sur 36 pages, représente
pour le Conseil du statut de la femme
un véritable tour de force. Son bud-
get (modeste) est resté inchangé de-
puis 1979 ! C'est fait sans agressivité,
on n'y mange pas les hommes ! et les
nombreux articles et chroniques vé-
hiculent avant tout une information
précise et judicieuse. Un seul repro-
che : une mise en page désuète, on y
tasse l'information au maximum, le
tout est austère malgré une sobre et
belle couverture en couleurs et n'en-
courage guère la lecture.

Malgré cela, *La Gazette* circule.
Beaucoup. « Le féminisme est en
train de s'enraciner de plus en plus
profondément, nous l'avons intégré à
notre bonheur de vivre. Nous le mê-
lons à nos amours, à notre travail, à
notre quotidien » écrit une lectrice,
Mme Lupe Vento. En affaires
comme dans la vie mieux vaut com-
naître les femmes !

Tokyo : la ville la plus dispendieuse

GENÈVE (AFP, AP) — Tokyo
reste toujours en tête devant Osaka-
Kobe, Téhéran et Libreville, des vil-
les les plus chères du monde, indique
lundi l'Organisation d'analyses éco-
nomiques britannique Business In-
ternational qui publie deux fois par
an à Genève des études sur le coût
de la vie dans les 103 plus grandes
villes mondiales.

Calculé sur la base d'un indice 100
attribué à la ville de New York et à
partir de paramètres comme la

nourriture, les transports, le loge-
ment, les loisirs, Tokyo se voit céder
de l'indice 221, Osaka-Kobe 219,
Téhéran 192 et Libreville 182.

Les villes du continent nord-amé-
ricain restent relativement stables et
se trouvent sensiblement au
même niveau que New York en rai-
son du dollar qui au moment de l'en-
quête n'avait pas encore connu de
hausse. Los Angeles (30ème, 103) et
Washington (31ème, 102) devançant
Chicago, San Francisco et New York

(33ème, 100), Toronto et Montréal
(35ème, 98).

En Amérique latine, Lima est tou-
jours en tête (34ème, 99) devant Me-
xico (56ème, 64), Bogota (57ème, 63),
Rio de Janeiro (62ème, 51) et Buenos
Aires (66ème, 38).

Oslo (7ème, 152) est en tête pour
l'Europe devant Zurich (9ème, 143)
et Genève (10ème, 141). Helsinki
(11ème, 140), Copenhague (13ème,
135) et Vienne (14ème, 133). Paris et
Hambourg sont à égalité à la 16ème
place (indice 125) précédés de Mu-
nich (15ème, 126). Viennent ensuite
Londres et Stockholm à la 17ème
place (123). Rome et Madrid sont
respectivement 24ème et 26ème
avec des indices de 115 et 110, et Mos-
cou est 34ème (99).

Les villes africaines demeurent
aussi chères avec cinq d'entre elles
dans les dix premières. Après Libre-
ville arrive en cinquième position
Brazzaville (168) suivi de Lomé
(6ème, 152), Abidjan (8ème, 151) et
Dakar (9ème, 143). Alger est 23ème
avec 116 devançant largement La-
gos, une des villes les plus chères du
monde ces dernières années, et qui
se retrouve à la 57ème place (63).

Au Proche-Orient, Koweït est
36ème (95), Tel-Aviv (20ème, 120),
Bahrein et Manama (42ème, 87). En
Asie, Singapour (34ème) a un indice
de 99 et Kuala Lumpur est 44ème
avec un indice de 85.

La palme de l'inflation revient en-
core aux villes d'Amérique du Sud
avec Rio de Janeiro et Sao Paulo
dont le taux atteint, d'avril 87 à avril
88, 366 pour cent devant Buenos Ai-
res (210 pour cent) et Lima (125 pour
cent).

Cours de gestion à l'École des HEC

M. Robert Desormeaux, profes-
seur agrégé au service de marketing
de l'École des HEC et nouveau direc-
teur du programme MBA, donne,
pour le compte des systèmes de for-
mation Pro Vente de Laval un cours
de gestion « la gestion de l'équipe de
vente » divisé en cinq volets : Struc-
turation, planification et contrôle,
Constitution de l'équipe de vente,
Motivation par l'animation, Motiva-
tion par la direction et Gestion du
temps du directeur des ventes.

Bref, un cours important pour tout
ceux qui veulent nous vendre quel-
que chose. Prochaine session : les 18-
19 et 25-26 août. Informations : Pro-
Vente, (514) 688-6240.

Tourisme hivernal

Un peu plus de 20 % des Québécois
ont pratiqué le ski alpin ce dernier
hiver, selon les dernières statistiques
du ministère du Tourisme, en regard
de 17,3 % l'année précédente. C'est
tout de même le ski de randonnée qui
recueille le plus d'adeptes : 29 %,
alors que la pratique de la moto-
neige, qui avait connu un déclin en
85-86, a retrouvé son niveau d'acti-
vité de 1984.

Percée américaine de Promotions Clic

Déclat pour Clic sur le marché
américain. La compagnie lavalloise,
fabricant de luminaires d'intérieur et
de lampes design mène actuellement
une offensive aux États-Unis qui
commence à porter fruits. Grâce à
sa participation aux salons du meuble
de Dallas, Hight Point et San
Francisco, cette jeune compagnie se
dit déjà assurée de ventes dépassant
le million de dollars US pour sa pre-
mière année d'activités aux États-
Unis.

M. Gilles Lesage, le président de
Promotions Clic, a assuré la distri-



Mme. Catherine Lord, rédactrice en chef de la Gazette des femmes.

bution des lampes Clic, et plus par-
ticulièrement de la collection de
prestige Oxygène, à travers un ré-
seau de 25 agents distributeurs, les
mêmes qui depuis quelques années
représentent avec succès la compa-
gnie Amisco de l'Islet, le leader qué-
bécois du meuble tubulaire.

Réussite américaine qui se tra-
duira, cette année, par un chiffre
d'affaires de \$3.4 millions, une aug-

mentation de 36 % sur l'année pré-
cédente.

À l'occasion du Salon du meuble de
Montréal qui s'est tenu la semaine
dernière, la compagnie lance une di-
zaine de nouveaux modèles, ce qui
devrait porter la collection à plus de
50 modèles environ. Promotions Clic
emploie une cinquantaine d'emp-
loyés, dont deux designers à temps
plein.

L'Europe monétaire, un dossier difficile du sommet de Hanovre

Hanovre (Reuter) — Le conseil eu-
ropéen de Hanovre, théoriquement
destiné à donner une impulsion dé-
cisive à la préparation de 1993, a dès
le début été confronté au problème
de la coopération monétaire entre
les Douze.

Si tous les États membres sont
d'accord pour étudier le dossier, tous
ne sont pas prêts à franchir rapide-
ment les étapes — création d'une
monnaie unique et d'une banque cen-
trale pour la gérer — qui pourraient
mener à l'union monétaire, a-t-on in-
diqué de sources diplomatiques.

Le premier ministre britannique,
Margaret Thatcher, estime ainsi que
« le concept d'une banque centrale
européenne est si lointain qu'il est
inutile de le discuter maintenant », a
ainsi déclaré hier après-midi le
porte-parole de la Dame de fer.

À l'inverse, Jacques Delors, pré-
sident de la Commission européenne,
pense que « le Conseil doit donner
une impulsion claire en matière mo-
nétaire », a annoncé son porte-parole.

La France, occupant une position
médiane sur l'échiquier, défend

quant à elle l'idée selon laquelle la
création d'une banque centrale eu-
ropéenne ne peut constituer que l'a-
boutissement d'un processus.

La réalisation du marché unique
de 1993 implique l'introduction d'une
monnaie commune qui, à son tour,
nécessitera la création d'une banque
centrale, a-t-on indiqué de source di-
plomatique française.

Les divergences de vues entre les
Douze portent notamment sur le
mandat qui pourrait être donné par
le Conseil européen à un « comité »
chargé de rendre un rapport sur la
coopération monétaire.

Pour plusieurs États membres,
dont l'Allemagne de l'Ouest et les
pays du Bénélux, ce comité pourrait
être constitué d'experts indépen-
dants. Pour Thatcher, en revanche,
seuls les gouverneurs des banques
centrales nationales pourront y sié-
ger.

La teneur du mandat divise éga-
lement les Douze. Ainsi, le Comité
sera-t-il simplement chargé d'étu-
dier les problèmes de la coopération
monétaire ou devra-t-il soumettre
rapidement des propositions en vue
de la création de la banque cen-
trale ?

Les diplomates estiment que, si
ses partenaires tentent de lui forcer
la main, Thatcher pourrait être tentée
de refuser l'octroi d'un mandat, quel
qu'il soit.

Le Royaume-Uni, dont la monnaie
n'a pas encore adhéré au mécanisme
de discipline des changes du système
monétaire européen (SME) est ré-
solument hostile à l'instauration d'un
organisme monétaire supranational
qui limiterait l'indépendance de sa
politique économique, ont conclu les
diplomates.

Plus de rénovation que de construction neuve

SAINT-JEAN (PC) — Pour la pre-
mière fois cette année, les Canadiens
dépenseront plus d'argent à rénover
leurs maisons qu'à en construire de
nouvelles.

Un rapport gouvernemental sur la
rénovation domiciliaire, rendu public
lundi par le ministre responsable de

la Société canadienne d'hypothèques
et de logement, Stewart McInnes, ré-
vèle que les dépenses encourues au
chapitre de la rénovation avoisine-
ront les \$15 milliards en 1988.

Par comparaison, en 1986, les Ca-
nadiens avaient consacré \$13.2 mil-
liards à la rénovation, et un peu plus,
soit \$13.8 milliards, à la construction
de maisons neuves.

Chaque année, depuis 10 ans, les
dépenses de rénovation ont grimpé
de 12 %.

« Il y eut une époque où nous dé-
molissions notre stock de vieux lo-
gements. Nous ne croyons plus que
ce soit la bonne façon de faire. Main-
tenant, il faut réparer et rénover », a
commenté M. McInnes. Le rapport
constate d'ailleurs que la rénovation
d'une maison est plus rentable que la
construction d'une nouvelle de-
meure.

Selon le député de Halifax, Ottawa
songerait à bonifier les programmes
d'aide à la rénovation destinés aux
propriétaires et locataires à faibles
revenus.

M. McInnes a annoncé que l'étude
comportera une deuxième étape : as-
surer que le Programme d'assis-
tance à la rénovation résidentielle
répond vraiment aux besoins des
contribuables auxquels il est destiné.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également
aux hommes et aux femmes.

ARBITRAGISTE ou NÉGOCIANT

en Obligations bilingue avec
formation universitaire B.
Com. ou MBA, pour agir
comme représentant de ven-
tes institutionnelles entre 22
et 30 ans. Confidentialité as-
surée; pour entrevue, en-
voyez curriculum vitae à:

Dossier 1415,
LE DEVOIR,
C.P. 6033,
Succ. Place d'Armes,
Montréal (Québec)
H2Y 3S6.

La firme Intersuivi s'entend avec Apple

SYLVAIN BLANCHARD

Pour la première fois de son histoire, la compagnie Apple a signé, hier, une entente de mise en marché conjointe avec un développeur canadien, Intersuivi inc, de Montréal, pour la fabrication d'un logiciel destiné à améliorer le travail des cadres.

Ce logiciel s'appelle *Follow-up* et est le fruit de deux années d'études menées par Intersuivi. L'entente conclue fera en sorte que la compagnie vendra ses logiciels à Apple qui, lui, en fera la publicité et la distribution partout au pays. Apple s'engage également à lui prêter tout l'équipement nécessaire pour fabriquer le *Follow-Up* et à lui en acheter une centaine d'ici juin 89, une commande d'environ \$100 000.

Le logiciel en question a une multitude de fonctions. Mais essentiellement, il vise à mieux coordonner le temps de travail d'un cadre d'entreprise. Celui-ci pourra y inscrire l'horaire de ses semaines, noter les engagements de la compagnie et faire une foule d'opérations qui lui permettront d'être mis rapidement au courant du travail accompli par ses équipes de travail.

Ce logiciel a été développé par M. Gilles Fortin, un expert-conseil en bureautique. Lui et Gilbert Pineau, sont les fondateurs d'Intersuivi, une compagnie créée il y a deux ans et qui n'a cessé depuis d'investir temps et argent pour mettre au monde *Follow-up*.

Cette annonce apparaît à titre d'information seulement.

Nouvelle émission



Communauté urbaine de Québec

45 000 000 \$

849 000 \$ — d'obligations	9,00% échéant le 30 juin 1989	(non rachetables)
933 000 \$ — d'obligations	9,25% échéant le 30 juin 1990	(non rachetables)
1 026 000 \$ — d'obligations	9,50% échéant le 30 juin 1991	(non rachetables)
1 129 000 \$ — d'obligations	9,75% échéant le 30 juin 1992	(non rachetables)
11 780 000 \$ — d'obligations	10,00% échéant le 30 juin 1993	(non rachetables)
14 186 000 \$ — d'obligations	10,75% échéant le 30 juin 1998	(non rachetables)
15 097 000 \$ — d'obligations	11,25% échéant le 30 juin 2008	(non rachetables)

Date d'émission: 30 juin 1988

Une copie de la circulaire d'offre est disponible sur demande

Lévesque, Beaubien Inc.

Geoffrion, Leclerc Inc.

Wood Gundy Inc.

RBC Dominion Securities Inc.

Banque Nationale du Canada

McNeil, Mantha, Inc.

Tassé & Associés, Limitée

Scotia McLeod Inc.

Merrill Lynch Canada Inc.

Brault, Guy, O'Brien Inc.

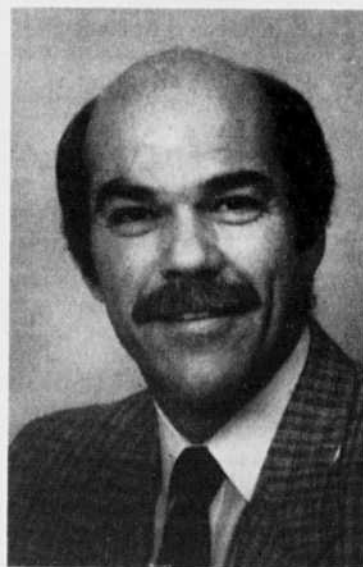
Waiwyn Stodgell Cochran Murray Limitée

Richardson Greenshields du Canada Limitée

Burns Fry Limitée

Nesbitt Thomson Deacon Ltée

Juin 1988



Jean Fortier

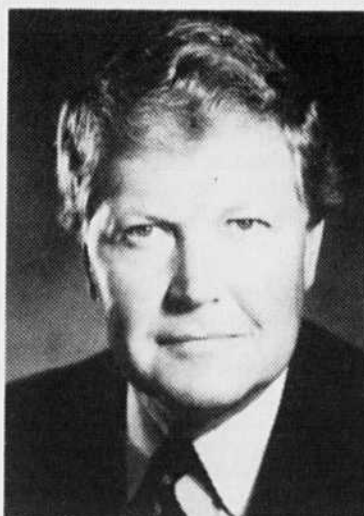
Monsieur Louis Audet, président et chef de l'exploitation du Groupe COGECO, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Jean Fortier au poste de Vice-président Télévision du Groupe COGECO. À ce titre, il sera responsable du développement et des opérations de Télévision Saint-Maurice Inc. (CKTM-TV-13, CFKM-TV-16) de Trois-Rivières et de Télévision Saint-François Inc. (CKSH-TV-9, CFKS-TV-30), de Sherbrooke.

Détenteur d'une maîtrise en administration publique de l'ENAP, monsieur Fortier possède une solide expérience dans le secteur de radiodiffusion et de la télédiffusion.

Avant de se joindre au Groupe COGECO, monsieur Fortier a cumulé d'importantes fonctions au sein de plusieurs entreprises dont Radio-Québec, Radio-Canada et au début de sa carrière chez le Groupe COGECO. Monsieur Fortier a également été Secrétaire général du Conseil international des radios et télévision d'expression française (CIRTEF) à Genève, Suisse.

Le Groupe COGECO, dont les actions sont inscrites aux Bourses de Montréal et de Toronto, est une entreprise diversifiée dans le domaine des communications, particulièrement de la radio, de la télévision et de la câblodistribution.

Sodarcanc inc.



James W. McCutcheon

Monsieur Robert Parizeau, président et chef de la direction de Sodarcanc inc., annonce la nomination de M. James W. McCutcheon au Conseil d'administration de la Société.

M. McCutcheon, C.R., est un associé de l'étude de Shibley, Righton & McCutcheon à Toronto. Administrateur de nombreuses sociétés canadiennes, il joue également un rôle actif au sein d'organismes communautaires.



Sodarcanc inc.

AVIS PUBLICS

appel d'offres



Gouvernement
du Québec

Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

PROJET # 502-162 — Construction d'une passerelle au-dessus de la rivière aux Cerises au Parc du Mont-Orford. Circonscription électorale de Orford.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom (4072, Entrepreneur en travaux de génie civil, classe II).

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 28 juin 1988 par remise d'un montant de dix dollars (10,00 \$) non remboursable soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction des services techniques, 117, rue St-André, rez-de-chaussée, Québec (Québec) G1K 3Y3, téléphone: (418) 643-2210.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction de Québec ainsi qu'à l'Association de Montréal et du Québec ainsi qu'à l'Association de la construction des Cantons de l'Est.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au montant de 5 000,00 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur émises en garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans, au montant de 2 500,00 \$.

DATE ET HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS

VENDREDI LE 15 JUILLET 1988 À 15.00 HEURES

Le sous-ministre,

Pierre Bernier

Québec

RECTIFICATIF
QC, DISTRICT DE MONTRÉAL,
COUR MUNICIPALE, No 900-77,
0097130873, MARIE-PAULE LE-
VERT, p. demanderesse, — vs —
LUIGI PETTORELLO, défende-
resse. PRENEZ AVIS que le 4 juillet
1988 à 12.00 heures au: 27A, 6ième
avenue, à LaSalle, district de Mon-
tréal, seront vendus par autorité de
Justice les biens et effets de LUIGI

PETTORELLO, sauss en cette
cause, constatant en: 1 Télécoleur
M de marque Panasonic et acc. 1
vidéo cassette VHS marque Pana-
sonic et acc. 1 système de son Loryd
et acc. et autres biens. CONDI-
TIONS: PAIEMENT COMPTANT
— ou — CHEQUE VISE. RENSEI-
GNEMENTS: MICHEL DI FIORE,
huissier, de l'étude: Paquette & Ass.,
284-1148, Montréal le 20 juin 1988.



VILLE DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC est donné que la Ville de Montréal a aliéné, au cours du mois de mai 1988, autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publi-
ques, en faveur des personnes, compagnies ou organismes ci-après
mentionnés, au prix indiqué en regard de leur nom, les biens immobiliers
suivants:

partie du lot 161-358 du cadastre du Village de la Côte-de-la-Visitation,
située au sud-est de la rue Masson et au sud-ouest de l'avenue de
Lormier — Flogamar Inc. — 1,00 \$

terrains formés des lots 126-206-Pie 1234, 206-Pie 1235, 206-
Pie 1236, 206-Pie 1924, 206-Pie 1925, 206-Pie 1917 et 206-Pie 1919
du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, situés au nord de la
rue Victoria, entre les 43e et 45e Avenues, — Jean-Paul Lemay et
Lise Séguin, Gérard Loubert et Carmen Laplante, Denis Parent et Car-
ol Robertson, Michel Marcaurelle et Micheline Rouleau, Ernest Luc-
ciola et Gisèle Beauchamp. — 1,00 \$

partie des lots 2392 à 2396 du cadastre de la Municipalité de la pa-
roisse de Montréal, située au sud-ouest de la rue Vinet et au nord-
ouest de la rue Duvernay — Communauté urbaine de Montréal —
24 000,00 \$

partie du lot 14-12 du cadastre du Village de Saint-Jean-Baptiste, si-
tuée sur le côté sud de l'avenue du Mont-Royal, entre les rues Drolet
et Saint-Denis, — 118212 Canada Inc. — 600,00 \$

échange de terrains formés d'une partie du lot 196 du cadastre de la
Cité de Montréal (Quartier Saint-Laurent), située à l'intersection de l'a-
venue du Président Kennedy et de la rue de la Concorde, propriété de
la Ville, contre le lot 631 du cadastre de la Cité de Montréal (Quartier
Saint-Laurent) situé à l'intersection de l'avenue Viger et de la rue de
Clark, propriété de Stationnement Sateway Canada Limitée, — soude
de 10 000,00 \$ en faveur de la Ville

lot 199-847 du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, situé à
l'est de la 32e Avenue et au nord de la rue Cherrier, — Jacqueline Ri-
card — 1,00 \$

partie du lot 134-796 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies,
située au nord-ouest de la 10e Rue et au sud-ouest de la 26e
Avenue — Cosimo Fiorda et Sandrino Fiorda — 4 200,00 \$

terrains formés des lots 100-Pie 142 et 100-177 du cadastre de la Pa-
roisse de Pointe-aux-Trembles, situés au sud de la rue de la Gauche-
tière, entre les 3e et 4e Avenues, — Alexandre Plante et Lise Beland,
Candida Sorice et Emilio Fondaco, Jeanne Rivard, André Lagacé et
Rose-Aimée Duplessis, Marie-Paule Charland et Maurice Poirier, Cé-
cile Poliquin et Serge Gaudin, Denis Brisebois et Cécile Lalonde, Sal-
vatore Sorice, Bartolomeo Fondaco et Maria Sorice, Mary May Boyd,
Giovanni Trotto, Jean-Marc Boucher et Jacqueline Labrie, Maria Fer-
rara et Gaetano Rusco, Bernard Lalonde et Carole Vallières, Nathalie
Theys, Joseph Penza et Wanda Sepko, Antonio Rusco et Elisa Da-
mato, Suzanne Tessier et Daniel De Kyndt, Guido Richard, Silvestro
Rusco et Rosa Rusco, Michèle Lemay, Normand Dupuis, Wallace
Fortin et Peggy Riv, Severo Muscatello et Concetta Todarello, Louis
Gonzague Deschênes, Jessie Sarah, — 1,00 \$

échange de terrains formés des lots 974-83, 974-84, 974-85 et 974-86
du cadastre de la Cité de Montréal (Quartier Saint-Jacques), situés du
côté ouest de la rue Wolfe au nord de la rue Robin, propriété de la
Ville, contre les lots 15-142, 15-143 et 15-144 du cadastre du Village
de Saint-Jean-Baptiste, situés du côté ouest de la rue Berni, au sud de
la rue Rachel, propriété de Les Entreprises Stan Bédard Inc. — sans
soude de part et d'autre

partie des lots 397-615 et 397-628 du cadastre de la Paroisse de
Longue-Pointe, situés au nord de l'avenue Pierre de Coubertin, à l'ouest
de la rue Lebrun, — Guy Pothin et Marcelle Lefort, J.-Armand Bonin et
Alberta Sénéchal, Michel Léonard et Marie Millette, Jean-Claude Dan-
sereau et Guy Cournoyer, — 1,00 \$

partie en tréfonds de l'ancienne rue Delisle (sans désignation cada-
strale) située au nord-est de la rue Charlevoix et sud-est de la rue Li-
on-Groulx et servitude de limitation de charge, — Communauté ur-
baine de Montréal — 2,00 \$

emplacement en tréfonds et servitude de limitation de charge sur un
emplacement situé au nord-est de la rue Charlevoix et au nord-ouest de
la rue Notre-Dame, — Communauté urbaine de Montréal — 2,00 \$

partie du lot 337 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, située
au sud-ouest de la rue de Boucherville et au nord-ouest de la rue No-
tre-Dam, — Condomitons Boubli Inc. — 317 632,00 \$

partie des lots 34 et 35 du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-
Trembles, située au sud-ouest du boulevard du Tricentenaire entre les
boulevards Industriel et Métropolitain, — Vitrière Bouchard Inc. —
1 250 000,00 \$

partie du lot 8 du cadastre du Village de la Côte-de-la-Visitation située
entre le boulevard Saint-Joseph et l'avenue Laurier, — 133036 Ca-
nada Inc. — 6 500,00 \$

Hôtel de Ville
Montréal, le 8 juin 1988

Maurice Brunet
Greffier de la Ville

AVIS est par les présentes donné que
M.B.L. Interior Structures and
Furnishings Ltd., par contrat intitulé
« Agreement of General Assignment of
Receivables », a vendu, cédé et trans-
porté le 14 juin 1988 tous ses comptes,
dettes, réclamations et argents, pré-
sents et futurs, en faveur de Herman
Miller Canada, Inc. et que ce contrat a
été enregistré au bureau d'enregistre-
ment de la division de Montréal, le 17
juin 1988, sous le numéro 4036638.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO 500-12-171896-883

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
NANCY WALKER,

Partie demanderesse
C.
PETER GRAVEL,

Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à PETER GRAVEL
de comparaître au greffe de cette cour
situé au 1^{er} étage, 1100, rue de la
Salle, le 14 juin 1988 (30) jours de
la date de la publication du présent
avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce
a été remise au greffe à l'intention de
PETER GRAVEL.
nance.
Lieu: Montréal
Date: 15 juin 1988
DOMINIQUE DIBERNARDO P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO 500-04-001838-888

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
VILAWAN POTHAMON,

demanderesse
REQUÉRANTE
-vs-
BOUNMY KOUVIRAPHATHANA,

défendeur
INTIME
ASSIGNATION
ORDRE est donné à BOUNMY KOU-
VIRAPHATHANA de comparaître au
greffe de cette cour situé au 1^{er} étage,
1100, rue de la Salle, le 14 juin 1988
(30) jours de la date de la publica-
tion du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de l'action en déchéance
d'autorité parentale a été remise au
greffe à l'intention de BOUNMY KOU-
VIRAPHATHANA.
Lieu: MONTRÉAL
Date: AVRIL 1988

RONALD CHASSÉ P.A.

DEMANDE DE
CHANGEMENT DE NOM
ELAINE CATHERINE
MAVROKEFALOS

PRENEZ AVIS que ELAINE CATHE-
RINE MAVROKEFALOS domiciliée au
2157, rue Harbour, Ville de Laval, P.Q.,
s'adressera au Ministre de la Justice
afin d'obtenir un certificat lui permet-
tant de changer son nom en celui de
ELAINE CATHERINE CONSTANTINI-
DIS.

Montréal, le 20 juin 1988.
Procureur de la requérante
HADJIS & FENG, avocats
1117 Ste-Catherine Ouest, suite 707
Montréal, P.Q. H3B 1H9.

MEUBLES GRANGE CANADA
par acte daté le 14 juin, 1988, et en-
registré le 15 juin 1988 au bureau d'en-
registrement de la division d'enregis-
trément de Montréal, sous le numéro
4035288 a été vendu, cédé et transféré à
Société Financière Internationale Mer-
cantile Ltd. Internationale Mercantile
Factors Ltd. tous ses comptes de li-
vres, créances, réclamations et de-
mandes découlant de toute source,
créées dans le cours normal des affaires
ou autrement.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIO-
NALE MERCANTILE L.TÉE / INTER-
NATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO 700-02-001087-881

COUR PROVINCIALE
LA MUNICIPALITÉ DU LAC
NOMINIQUE,

Partie Demanderesse
MICHEL L'HEUREUX,

Partie Défenderesse
ORDONNANCE
IL EST ordonné à la partie défende-
resse, MICHEL L'HEUREUX, de com-
paraître au Greffe de cette cour dans
un délai de trente (30) jours suivant la
publication de la présente ordonnan-
ce.

ROCHON, PREVOST, AUCLAIR,
ATT: Me André Morin
85 rue de Margilly ouest,
Suite: 118
SAINT-JÉRÔME (Québec)
J7Y 3R8

Le pollen aujourd'hui

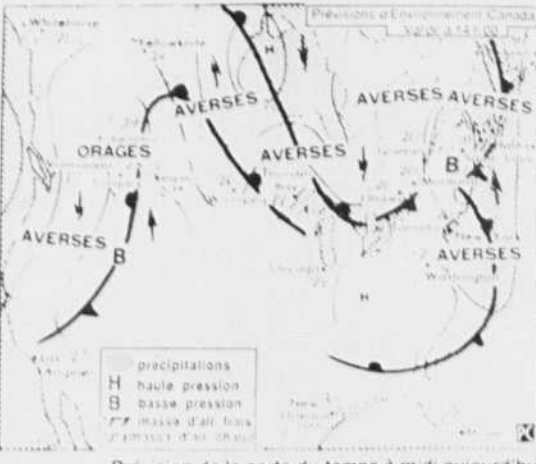
(région de Montréal)

Graminées 2 (à la baisse)
Herbe à poux 0 (-)
Arbres 3 (à la baisse)
Autres 4 (à la baisse)
Risques d'allergies faibles

L'indice est calculé en nombre de grains
par mètre cube d'air.

Source: Centre de recherches écologi-
ques de Montréal.

LA METEO



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une dé-
pression en provenance du
nord du Québec apportera des
nuages et des précipitations sur
l'ensemble de la province au
cours des prochains jours.
Cette dépression maintiendra
une circulation du nord-ouest,
ce qui contribuera à garder les
températures nettement sous
les normales saisonnières pour
toutes les régions.

Les nuages et les tempéra-
tures très fraîches persisteront
demain.

par la suite. Frais Max. 20. Ris-
que de précipitations: 60 %. De-
main: plutôt nuageux avec quel-
ques dispersées et très frais.
LEVER DU SOLEIL 5 h 07
COUCHER 20 h 47

QUÉBEC

Regions d'Abitibi-Témiscamingue,
Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux
avec quelques averse. Très
frais. Vents modérés. Max. 13. Ris-
que de précipitations: 60 %. Demain:
plutôt nuageux avec quelques averse
et très frais.

Pontiac, Gatineau et Lièvre: Lau-
rentides: plutôt nuageux avec quel-
ques averse. Frais. Vents modérés
par moments. Max. 16. Risque de
précipitations: 60 %. Demain: plutôt
nuageux avec quelques averse et
très frais.

Ottawa-Hull, Cornwall: enneuge-
ment tôt en matinée. Nuageux avec
quelques averse par la suite. Frais.
Max. 20. Risque de précipitations:
60 %. Demain: plutôt nuageux avec
quelques averse et très frais.

Estrie-Beauce: enneugement gra-
duel sur de quelques averse en fin
de journée. Max. 20. Risque de pré-
cipitations: 50 %. Demain: plutôt
nuageux avec quelques averse et
très frais.

Lac St-Jean: plutôt nuageux avec
quelques averse. Très frais. Max.
16. Risque de précipitations: 60 %.
Demain: plutôt nuageux avec quel-
ques averse et très frais. Ventoux.

Saguenay, La Tuque, Réserve des
Laurentides: nuageux avec quelques
averse. Frais. Max. 18. Risque de
précipitations: 60 %. Demain: plutôt
nuageux avec quelques averse et
très frais.

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Ri-
mouki-Matapédia: enneugement en
matinée. Possibilité d'averse par la
suite. Max. 18. Risque de précipita-
tions: 30 %. Demain: plutôt nuageux
avec quelques averse et très frais.

Ste-Anne-des-monts et Parc de la
Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon:
ciel variable. Possibilité d'averse en
fin de journée. Max. 18. Risque de
précipitations: 30 %. Demain: plutôt
nuageux avec quelques averse et
très frais.

appel d'offres

Gouvernement
du Québec

Ministère des Approvisionnements et Services

Direction générale des Approvisionnements

Projet
8203 Description
(Une (1) machine à dégeler les tuyaux.
Clôture de
la soumission: 12 juillet 1988 à 15 h.

Les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit
suivant:
Ministère des approvisionnements et services
Direction générale des approvisionnements
Bureau des appels d'offres
150, boulevard Saint-Cyrille est, 7e étage, Québec, Qué.
G1R 5K4
Tél: (418) 643-5438
Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus
basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse
susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.
Le directeur général des approvisionnements,
Jean-Claude Carreau, ing.

Québec

Transports Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui pos-
sèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette
licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la
présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. St-Cyrille Est
20^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

Service des contrats
Ministère des Transports
255, boul. Crémazie Est
1^{er} étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

■ **Projet no 1140-88-011** — Operation d'un camion mousse à l'aéroport de Bonaventure, dans la
municipalité de Bonaventure. M.R.C. Bonaventure, circonscription électorale de Bonaventure.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des
Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 400 \$ ou
— chèque visé: 700 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700 est. boul. St-Cyrille (20e),
Québec, G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mardi 19 juillet 1988 à 15h.**

■ **Projet no 108-9403-8** — Réparation d'un pont sur le chemin Témiscouata, au-dessus de la
rivière du Loup, dans la municipalité de Rivière-du-Loup, M.R.C. Rivière-du-Loup, circons-
cription électorale de Rivière-du-Loup.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des
Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 800 \$ ou
— chèque visé: 400 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700 est. boul. St-Cyrille (20e),
Québec, G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mardi 12 juillet 1988 à 15h.**

■ **Projet no 293-2201-8** — Remplacement de joints de dilatation de ponts sur divers chemins,
dans les municipalités de Melabetchouan et d'Hebertville, M.R.C. de Lac-St-Jean Est,
circonscription électorale du Lac-St-Jean.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des
Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 7 000 \$ ou
— chèque visé: 3 500 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700 est. boul. St-Cyrille (20e),
Québec, G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mardi 12 juillet 1988 à 15h.**

■ **Projet no 323-0908-8** — Terrassement, structure de chaussée et revêtement bitumineux sur
la route 271, dans la municipalité de Aubert-Gallion, M.R.C. Beauce-Sartigan, circonscription
électorale de Beauce-Sud, Longueur de 1,28 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 10 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des
Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 46 000 \$ ou
— chèque visé: 23 000 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700 est. boul. St-Cyrille (20e),
Québec, G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mardi 19 juillet 1988 à 15h.**

■ **Projet no 433-2509-8** — Rectification d'un pont sur la route 255, au-dessus de la rivière
St-Zéphirin, dans la municipalité de St-Zéphirin de Courval, M.R.C. de Nicolet-Yamaska,
circonscription électorale de Nicolet.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des
Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 4 400 \$ ou
— chèque visé: 2 200 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700 est. boul. St-Cyrille (20e),
Québec, G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mardi 12 juillet 1988 à 15h.**

■ **Projet no 433-9416-8** — Protection des surfaces d'acier de deux ponts sur les chemins des
Bourgeois et St-Jacques au-dessus des rivières Pont-Bras et du Chêne dans les municipa-
lités de Bécancour et Ste-Philomène-de-Fortville, M.R.C. de Bécancour, circonscriptions
électorales de Nicolet et Lotbinière.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des
Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 3 400 \$ ou
— chèque visé: 1 700 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700 est. boul. St-Cyrille (20e),
Québec, G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mardi 12 juillet 1988 à 15h.**

■ **Projet no 658-2402-8** — Réparation d'un pont au-dessus de la rivière L'Assomption sur la
route 347 dans la municipalité de Saint-Côme, M.R.C. de Matawinie, circonscription élec-
torale de Berthier.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des
Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 9 000 \$ ou

SPORTS

Chez les Nordiques

Madden succède à Filion; Perron devient son adjoint



Le président des Nordiques, Me Marcel Aubut (au centre), est entouré de son nouveau directeur général, Martin Madden (à gauche), et de son adjoint, Jean Perron. Ron Lapointe a été reconfirmé dans ses fonctions d'entraîneur de l'équipe.

« Je suis maintenant un Nordique et j'en suis fier ! » (Jean Perron)

MARIO LECLERC

QUÉBEC (PC) — Même si, dans son coin, Martin Madden savourait pleinement son jour de gloire, c'est son adjoint nouvellement nommé Jean Perron qui a littéralement volé la vedette, hier.

« J'ai discuté avec plusieurs équipes mais c'est à Québec que je me suis senti le plus désiré. Je viens ici parce que j'ai le goût de le faire. Je vais bientôt installer ma famille à Québec. Je suis maintenant un Nordique et j'en suis fier », a soutenu le principal intéressé à la satisfaction entendue du président Marcel Aubut.

Perron, qui a été forcé de démissionner de son poste d'entraîneur du Canadien à la mi-mai, est entré par la grande porte dans la Vieille Capitale.

Sans nier les compétences évidentes de l'homme de hockey, c'est d'abord « l'homme du Canadien » que les Nordiques ont officiellement embauché. Un coup de marketing bien planifié, aux dires de tous les observateurs.

Bien qu'il se soit efforcé de prouver le contraire, c'est — semble-t-il — Me Marcel Aubut lui-même qui a fait les recommandations d'usage pour insérer Perron dans le nouvel organigramme québécois. « Perron était l'homme de Marcel Aubut avant d'être celui de Martin Madden », a-t-on murmuré hier.

« J'ai donné entière liberté à Martin de garder les hommes en place et de choisir le nouveau venu. Je lui ai uniquement demandé d'amener du sang neuf dans l'organisation. Je suis très heureux qu'il ait choisi Jean

Perron », a répété Me Aubut.

Perron a spécifié qu'il savait depuis une semaine qu'il se joignait à l'organisation fleurdelisée.

« J'ai passé les dernières heures à parler de hockey et de reconstruction avec Martin Madden. Nous sommes sur la même longueur d'ondes. Nous avons en commun un premier grand objectif : gagner », a-t-il fait savoir.

L'ex-pilote du tricolore a ensuite indiqué que les Nordiques se préparaient à innover au niveau du développement et du recrutement des joueurs. Une tâche qui lui incombera probablement. « Chose certaine, je crois que les jeunes qui porteront les couleurs des Nordiques seront fiers. Les amateurs aussi aimeront ce qu'ils verront », a-t-il promis.

Lorsqu'un journaliste lui a fait remarquer que son poste actuel ressemblait étrangement à celui occupé par Jacques Lemaire à Montréal, Perron a souri comme toutes les personnes présentes. On sait que Lemaire a été identifié comme le présumé responsable de son départ de Montréal.

« Mes fonctions sont différentes parce que l'organigramme des Nordiques est différent de celui du Canadien. D'ailleurs, ce n'est pas au niveau de la glace que je devrai apporter ma contribution. Ron Lapointe a toutes les qualités qu'il faut pour diriger ses hommes durant la saison. Mais, s'il me consulte, je serai à sa disposition », a-t-il prudemment reconnu.

Lui-même en lice au poste de directeur général des Nordiques, Perron a admis qu'il lui était préférable de gravir graduellement les échelons

avant d'accéder à cette lourde tâche. « Partout où je suis passé, j'ai d'abord agi comme adjoint. Je ne me cache pas que la fonction de directeur général d'une équipe de la LNH est un objectif mais je ne dois pas aller trop vite. J'ai plusieurs choses à apprendre. Par ailleurs, je ne mets pas fin à ma carrière d'entraîneur même si, pour quelques années, je devrai me concentrer sur des fonctions plus administratives. Il se peut que je revienne derrière un banc mais à certaines conditions », a-t-il averti.

Wilander, Cash et Edberg l'emportent aisément

Lendl a souffert le martyre à Wimbledon

LONDRES (AFP) — Le Tchecoslovaque Ivan Lendl souffre décidément beaucoup sur le gazon de Wimbledon, mais il est toujours dans la course. Il s'est qualifié, hier, à Londres, pour les quarts de finale en battant le surprenant Australien Mark Woodforde, 54e mondial, en cinq sets 7-5, 6-7 (6-8), 6-7 (4-7), 7-5, 10-8, après une partie enthousiasmante de quatre heures et 46 minutes.

Lendl, finaliste malheureux ces deux dernières années, avait déjà arraché sa qualification en cinq sets pour les huitièmes face au Néerlandais Michiel Schapers. Or, cette fois, devant un gaucher de 22 ans, sans véritable réputation mais doté d'un jeu très solide, il a souffert le martyre, sauvant une balle de match avant de s'ouvrir les portes du paradis.

« Woodforde est très dur à manœuvrer sur herbe, a expliqué Lendl. Il a vraiment bien joué certains points grâce à un excellent retour, son meilleur coup ».

En perdant deux sets au bris d'égalité, le champion du monde, tout en jouant bien malgré plusieurs double-fautes, a été ainsi mené par deux manches à une. Mais il est parvenu à arracher le quatrième set grâce à un bris dans le 11e jeu (6-5) avant que ne s'engage un fantastique « bras de fer » qui a fait chavirer le court numéro un.

Après bien des émotions et une multitude de coups gagnants, les deux joueurs se sont retrouvés encore à égalité à 6-6. À 7-6 et 30-40 sur l'engagement du numéro un mondial, Woodforde a été en possession d'une balle de match que Lendl a sauvée d'un imparable enchaînement service-volée. Et à 8-8, Lendl a réussi un bris (9-8) avec notamment un passing et un retour, avant de conclure sur son service à la deuxième balle de match après avoir perdu la première sur une... double faute. Son adversaire en quarts sera le Français Henri Leconte ou l'Américain Tim Mayotte.

« J'ai manqué beaucoup de premières balles de service, j'ai fait de bons points sur les secondes, mais j'ai également commis de nombreuses double fautes, a poursuivi Lendl. J'ai bien joué dans le cinquième set. J'ai certes sauvé une balle de match, mais il faut de la chance pour avancer dans un tournoi ».

Au cours de cette journée disputée par un temps couvert et frais, le Suédois Mats Wilander a encore gagné en trois sets. Il a triomphé plus facilement que prévu, sur le « central », du Yougoslave Slobodan Zivojinovic qui l'avait battu au premier tour en 1985.

« Je m'attendais à un match très dur », a expliqué Wilander. J'ai gagné en trois sets, mais trois sets accrochés. J'ai bien servi et je ne lui ai jamais fait sentir qu'il pourrait faire un bris. Son premier service est excellent et il n'y a pas grand-chose à faire ».

Pour sa part, le tenant du titre, l'Australien Patrick Cash s'est aisément débarrassé du Soviétique Andrei Olhovskiy, 151e mondial.

« Cela me m'inquiète pas de jouer Becker au prochain tour, a confié

MARIO LECLERC

QUÉBEC (PC) — Après plus de deux mois de suspense et de spéculations, les Nordiques de Québec ont annoncé, hier, que Martin Madden était devenu le deuxième directeur général de l'histoire de l'équipe, succédant ainsi à Maurice Filion, démis de ses fonctions le 19 avril dernier.

Aussitôt nommé, le nouveau patron des Fleurdelisés a fait savoir que l'ex-entraîneur du Canadien, Jean Perron, avait accepté de devenir son adjoint. Dans les deux cas, les termes des contrats n'ont pas été dévoilés.

Si la nomination du directeur général était la plus attendue, il faut cependant admettre que l'entrée en scène de Perron à Québec a presque monopolisé la période de questions.

En Perron, les Nordiques ont mis la main sur un homme de hockey au passé éloquent et qui jouit de la faveur populaire dans tous les coins du Québec. Qui plus est, il s'agit du personnage le plus prestigieux à avoir accepté un poste avec l'organisation rivale dans la guerre incessante que se livrent le Canadien et les Nordiques.

En présentant son nouveau directeur général, le président des Nordiques, Me Marcel Aubut, a reconnu que Madden avait été un choix unanime de son comité spécialement formé à cet effet. « Je dois admettre que Martin ne parlait pas avec une longueur d'avance lorsque nous avons ouvert les candidatures le 19 avril. Mais de tout le groupe rencontré, il est celui qui nous a le plus impressionnés en entrevue. On s'est finalement aperçu que le meilleur homme disponible se situait dans notre organisation », a expliqué Me Aubut en mettant en évidence les connaissances de son homme et ses talents de planificateur et communicateur.

Jusqu'à la direction du recrutement des Fleurdelisés, Madden avait été le premier à poser officiellement sa candidature au lendemain du départ de Maurice Filion.

Madden jouit d'une expérience de 20 ans au hockey professionnel. Il a

d'abord été dépisteur des Flyers de Philadelphie de 1969 à 1975, période au cours de laquelle, les Flyers ont remporté deux coupes Stanley. Puis, en 1975, il s'est joint au Bureau central de dépistage de la LNH, un poste qu'il a occupé pendant quatre ans. En 1978, il était nommé directeur général des Remparts de Québec, de la Ligue junior du Québec. Finalement, les Nordiques l'avaient embauché en 1980 au poste de directeur du recrutement.

Cette nomination de Madden signifie donc qu'il a supplanté dans le dernier droit les trois autres candidats en lice qu'étaient Jean Perron, Ron Lapointe et Gilles Léger.

Au total, Me Aubut a fait savoir qu'il avait retenu sérieusement la candidature de 12 hommes qui ont

été évalués selon une grille d'analyse comprenant une quarantaine de critères.

Par ailleurs, Madden a aussi profité de la conférence de presse extraordinaire d'hier pour reconfrimer dans ses fonctions l'entraîneur Ron Lapointe et le directeur du développement et du personnel Gilles Léger.

Madden a aussi prévu que son successeur au poste de directeur du recrutement serait nommé d'ici une dizaine de jours. On croit savoir que son adjoint de l'an dernier, Pierre Gauthier, accèdera au poste vacant.

Quant à la nomination du directeur général et de l'entraîneur du club-école des Nordiques à Halifax, le nouveau directeur général des Nordiques a promis des développements dans les prochains jours.

« Je réalise mon rêve » — Martin Madden

MARIO LECLERC

QUÉBEC (PC) — « Je n'ai pas l'habitude de prononcer un discours qui soit déjà rédigé sur papier. Mais, aujourd'hui, je dois admettre que c'est la plus grande sensation de ma vie professionnelle. C'est ce qui me rend un peu nerveux ».

C'est avec cette précision teintée d'émotions que Martin Madden s'est adressé aux nombreux journalistes présents à la conférence de presse des Nordiques, hier.

Madden jubilait. Plus que quiconque, il était celui qui désirait le poste tant convoité. « C'est un grand jour pour moi. Après plus de 20 ans dans le monde du hockey, je réalise mon rêve. De plus, c'est dans ma propre ville, à Québec, que je pourrai mettre mon expérience à profit. Je veux remercier Me Aubut et les membres de son comité pour la confiance qu'ils témoignent à mon égard », a-t-il insisté.

Puis, Madden y est allé des principes qu'il entend inculquer à ses hommes. « J'insisterai sur l'effort et le travail d'équipe de façon à établir

une nouvelle philosophie au sein de notre personnel. De plus, il sera primordial de former une équipe disciplinée, un objectif à atteindre autant de la part de mon personnel d'hommes de hockey que de nos joueurs ».

Madden a ensuite soutenu qu'une très grande importance serait mise sur le développement des jeunes.

Quant à savoir si la présence de Jean Perron dans son entourage ne le rendait pas un brin insécure — son prédécesseur Maurice Filion n'a jamais bénéficié de la présence d'un adjoint —, Madden a été catégorique : « Je pense que les gens de la rue sont davantage préoccupés par la présence de Jean (Perron) que moi-même. Personnellement, je sais que Jean est l'adjoint dont j'avais besoin en raison de ses connaissances et ses antécédents. Du même coup, je sais qu'il ne sera pas toujours au-dessus de mon épaule pour chercher à me piéger. Nous avons longuement discuté ensemble dimanche et chacun sait où il s'en va. J'ai la conviction que Jean est un homme qui respecte l'autorité, tout en sachant clairement exprimer son point de vue », a-t-il analysé.

BASEBALL

Ligue nationale

Dimanche

Pittsburgh 3, Montréal 0

Chicago 6, New York 3

San Diego 2, Atlanta 1

Houston 6, S. Francisco 0

Los Angeles 9, Cincinnati 6

Philadelphie 7, St. Louis 5

Hier

Philadelphie à Chicago

New York à Pittsburgh

San Diego à Cincinnati

San Francisco à Atlanta

Los Angeles à Houston

Montréal à St. Louis

Aujourd'hui

Philadelphie, Carman (4-4) à Chicago, G.Mad-

dux (13-3), 14 h 20

San Diego, Whitson (7-5) à Cincinnati, Jackson

(7-4), 19 h 35

New York, Fernandez (3-6) à Pittsburgh, Fisher

(4-5), 19 h 35

San Francisco, Downs (7-5) à Atlanta, Coffman

(2-6), 19 h 40

Los Angeles, Sutton (3-5) à Houston, Knipper

(7-1), 20 h 35

Montréal, Dopson (1-5) à St. Louis, Tudor (4-2),

20 h 35

Ligue américaine

Dimanche

Boston 10, Baltimore 1

Toronto 4, Detroit 1

New York 4, Cleveland 3

Minnesota 11, Oakland 0

Seattle 8, Kansas City 0

Californie 3, Milwaukee 2

Chicago 7, Texas 5

Hier

Detroit à New York

Cleveland à Boston

Toronto à Baltimore

Minnesota en Californie

Chicago à Kansas City

Texas à Seattle

Milwaukee à Oakland

Aujourd'hui

Detroit, Tanana (9-4) à New York, Rhoden (3-5), 19 h 30

Toronto, Clancy (4-9) à Baltimore, Tibbs (2-4),

19 h 35

Cleveland, Bailes (6-6) à Boston, Gardner (1-1),

19 h 35

Chicago, Long (2-3) à Kansas City, R.Anderson (0-0), 20 h 35

Texas, Guzman (6-6) à Seattle, Trout (3-3),

22 h 05

Minnesota, Blyleven (6-6) en Californie, Petry (3-5), 22 h 35

Milwaukee, August (3-2) à Oakland, G.Davis (5-3), 22 h 35

Les frappeurs

(Partie d'hier ngr comprise)

pb cs pp cc moy.

Brooks 292 81 43 8 277

Candale 116 20 4 0 172

Engle 34 8 1 0 225

Foley 149 35 17 0 235

Gallarraga 289 91 43 17 315

Hudler 8 2 0 0 250

Johnson 36 11 0 0 306

Nettes 44 7 8 1 159

Nixson 24 4 0 0 167

Reed 123 27 9 0 220

Rivera 187 40 16 3 214

San venia 73 19 10 2 260

Tejada 8 2 0 0 250

Wallach 275 70 27 5 255

Webster 219 56 30 1 256

Winn'gham 75 19 3 0 253

Buts volés: Raines 22; Webster 9, Gallarraga 6; Brooks 5; Winningham 1; Nixon 4; Candale, Foley, Hudler, Reed, Rivera 1.

Les lanceurs

g-p ml pm rab mpm

Burke 2-2 40 1 16 19 357

Dopson 1-5 64 0 23 36 323

Heaton 2-5 64 0 41 26 577

Hesketh 1-0 26 0 9 24 312

Holman 0-1 31 3 3 8 111

Martinez 7-7 110 0 35 62 286

McClure 1-3 18 0 12 11 600

McGaffigan 3-0 45 0 18 34 630

Parrett 5-2 48 0 12 34 225

Perez 4-3 69 0 11 54 143

Smith 5-5 84 0 40 51 425

Younans 3-6 84 0 30 54 321

Victoires préservées: Burke 2; Parrett 5; McGaffigan 2; Hesketh 2; McClure 1.

BASEBALL

Ligue nationale

Dimanche

Pittsburgh 3, Montréal 0

Chicago 6, New York 3

San Diego 2, Atlanta 1

Houston 6, S. Francisco 0

Los Angeles 9, Cincinnati 6

Philadelphie 7, St. Louis 5

Hier

Philadelphie à Chicago

New York à Pittsburgh

San Diego à Cincinnati

San Francisco à Atlanta

Los Angeles à Houston

Montréal à St. Louis

Aujourd'hui

Philadelphie, Carman (4-4) à Chicago, G.Mad-

dux (13-3), 14 h 20

San Diego, Whitson (7-5) à Cincinnati, Jackson

(7-4), 19 h 35

New York, Fernandez (3-6) à Pittsburgh, Fisher

(4-5), 19 h 35

San Francisco, Downs (7-5) à Atlanta, Coffman

(2-6), 19 h 40

Los Angeles, Sutton (3-5) à Houston, Knipper

(7-1), 20 h 35

Montréal, Dopson (1-5) à St. Louis, Tudor (4-2),

20 h 35

Ligue américaine

Dimanche

Boston 10, Baltimore 1

Toronto 4, Detroit 1

New York 4, Cleveland 3

Minnesota 11, Oakland 0

Seattle 8, Kansas City 0

Californie 3, Milwaukee 2

Chicago 7, Texas 5

Hier

Detroit à New York

Cleveland à Boston

Toronto à Baltimore

Minnesota en Californie

Chicago à Kansas City

Texas à Seattle

Milwaukee à Oakland

Aujourd'hui

Detroit, Tanana (9-4) à New York, Rhoden (3-5), 19 h 30

Toronto, Clancy (4-9) à Baltimore, Tibbs (2-4),

19 h 35

Cleveland, Bailes (6-6) à Boston, Gardner (1-1),

19 h 35

Chicago, Long (2-3) à Kansas City, R.Anderson (0-0), 20 h 35

Texas, Guzman (6-6) à Seattle, Trout (3-3),

22 h 05

Minnesota, Blyleven (6-6) en Californie, Petry (3-5), 22 h 35

Milwaukee, August (3-2) à Oakland, G.Davis (5-3), 22 h 35

Les frappeurs

(Partie d'hier ngr comprise)

pb cs pp cc moy.

Brooks 292 81 43 8 277

Candale 116 20 4 0 172

Engle 34 8 1 0 225

Foley 149 35 17 0 235

Gallarraga 289 91 43 17 315

Hudler 8 2 0 0 250

Johnson 36 11 0 0 306

Nettes 44 7 8 1 159

Nixson 24 4 0 0 167

Reed 123 27 9 0 220

Rivera 187 40 16 3 214

San venia 73 19 10 2 260

Tejada 8 2 0 0 250

Wallach 275 70 27 5 255

Webster 219 56 30 1 256